

LA MATRAQUE ENTRE EN ACTION À ASBESTOS

En attendant le budget

Le Pacte de l'Atlantique et la division de l'Irlande — Les conséquences extérieures de cet arbitraire partage — Une déclaration topique

La meilleure condition de paix entre l'Angleterre et les futures républiques — Ni haine ni rancœur: pourquoi nous voulons la république du Canada

Demain, l'on ne parlera plus que du budget nouveau et du régime qu'il nous fera. Peut-être aujourd'hui ne pense-t-on plus, un peu partout, qu'à ce régime et à ses répercussions.

Car il y a une grande chance que personne n'échappe à celles-ci.

Pour le moment, tout de même, M. Abbott reste le maître de son secret, et cela nous laisse la liberté d'inscrire quelques mots encore en marge de ce pacte de l'Atlantique qui continuera tout de même de partager avec le budget l'affiche de demain.

L'aspect que nous voulons signaler tient du reste avec le Pacte lui-même l'immédiate actualité: c'est le refus de l'Irlande de s'associer au Pacte, non point qu'elle en désapprouve l'objet, mais parce qu'elle estime que, tant que subsistera l'arbitraire partage à elle imposé par une loi du Parlement britannique, il lui sera impossible de poser un pareil geste.

Le ministre de l'Irlande à Paris, M. Sean Murphy, le rappelait publiquement dans un dîner de l'American Club.

Une Irlande divisée, déclarait-il, ne peut pas adhérer à une alliance incluant la puissance qui est responsable de cette division. Seule une Irlande unifiée pourrait être défendue.

Et ceci souligne une fois de plus le fait que le maintien de cette division, qui est l'acte des Britanniques seuls, qui n'a été apparemment ratifiée par une majorité des six comtés que parce qu'on a d'abord charcuté, puis tripoté cette région de façon à rendre impossible tout autre verdict, aura sa répercussion sur d'innombrables aspects de la politique britannique.

Mais, ceci dit, M. Murphy s'empressait de déclarer:

Je tiens à dire clairement que la décision du gouvernement irlandais est dictée par les raisons que je viens d'exposer et non par des sentiments d'hostilité envers la Grande-Bretagne... Simplement, on ne peut pas nous demander d'assumer des obligations pour défendre la liberté et la démocratie tant que les droits que celle-ci comporte ne nous sont pas accordés.

Nos lecteurs reconnaissent cet accent: c'est celui d'Eamon de Valera, ancien condamné à mort, fugitif d'une prison anglaise, disant à une assemblée d'Irlando-Américains à Cliff Haven, — et en beaucoup d'autres endroits probablement, mais, à Cliff Haven, nous l'avons entendu de nos oreilles... que l'Irlande et l'Angleterre devraient être des amies, qu'un seul obstacle s'oppose à cette amitié: la volonté de domination de l'une sur l'autre, que, cet obstacle disparu, les deux pays vivraient comme de bons voisins; c'est l'accent de M. Costello, exprimant, lors de son dernier voyage en Amérique, les mêmes sentiments que son prédécesseur.

C'est l'accent de Nehru, l'aristocrate indien, ancien élève des universités anglaises, qui a passé, dans les prisons de Sa Majesté, une partie de sa vie d'homme, qui fera demain la

République des Indes, mais qui proclame que ses amis et lui ne désirent, si l'Angleterre y consent, qu'à entretenir avec celle-ci d'amicales relations;

Ce sera vraisemblablement l'accent de Malan, le Sud-Africain, s'il a le temps de faire la république de l'Afrique australe;

Ce sera sûrement l'accent des futurs chefs de la République du Canada.

Nous appartenons au groupe que saurait vraisemblablement le moins affecter la solidarité anglaise et qui pourrait peut-être trouver dans son passé propre quelques motifs de rancœur; mais ces souvenirs n'affecteront en rien notre conduite future.

Ils ne comptent pour rien dans notre attitude actuelle.

Ce n'est point, comme certains Britanniques paraissent l'imaginer, par animosité ou par rancœur que nous voulons l'indépendance du Canada, que nous la voulons sous la forme qui seule, à notre sens, peut lui donner une expression adéquate, sous la forme républicaine. (Pas plus que M. de Valera, pour ne parler que de celui-ci, nous ne sommes, du reste, des fanatiques de la république comme telle.)

Nous voulons l'indépendance, et l'indépendance totale; parce qu'elle est l'aboutissement naturel de notre évolution politique.

Nous voulons la république parce qu'elle est, dans les conditions où nous vivons, la seule solution pratique, la seule qui ait des chances de durée.

Nous comprenons fort bien que des Français se tournent, avec foi, avec espérance, vers l'héritier des quarante rois qui, en mille ans, ont fait leur pays et qui n'a d'attaches formelles avec aucun autre Etat.

Mais ni cette situation, ni aucune autre qui s'y puisse comparer n'existe chez nous. Les Anglo-Canadiens ne voudraient sûrement point d'un souverain de race étrangère qui se substituerait à l'héritier de leur roi actuel. Les non-Britanniques pourraient fort difficilement, d'autre part, se convaincre qu'un souverain qui appartiendrait à la famille royale actuelle n'obéirait point, de façon plus ou moins consciente, à ses réflexes ancestraux.

La république, symbole et témoignage de l'indépendance absolue, serait la forme de gouvernement qui faciliterait les meilleures relations entre le Canada et l'Angleterre; elle serait pareillement la plus favorable à la paix intérieure, à la cordialité des relations entre les divers éléments ethniques de notre pays.

On ne pourrait alors suspecter le chef du gouvernement canadien de favoritisme ou d'hostilité sentimentale envers l'Angleterre.

Dans notre intérêt à tous, de l'un et de l'autre côté de l'Atlantique, d'un océan à l'autre, souhaitons donc que bientôt flottent au vent les couleurs de la République du Canada.

Omer HEROUX



Pendant que se poursuivent les négociations séparées entre l'Etat d'Israël et les Nations Arabes, une équipe envoyée par les Nations-Unies (1) contrôle, au cours d'un entretien, les positions occupées par les troupes arabes et leurs adversaires, le long du front. Cependant, à Rhodes (2) M. Ralph Bunche, médiateur par intérim des Nations-Unies (au centre) appose ses initiales à l'accord d'armistice entre Israël et l'Egypte. Un avion des Nations-Unies (3) est prêt à amener les équipes de trêve partout où elles peuvent être indispensables. Les représentants d'Israël et de l'Egypte (4) échantient une poignée de mains après avoir signé l'accord qui met fin aux hostilités entre leurs armées.

LETTE D'OTTAWA

Efforts de M. Drew pour neutraliser la question scolaire ontarienne

Permis accordés à de nouvelles écoles bilingues — M. Stewart ne serait pas confirmé dans ses nouvelles fonctions

(Par Pierre VIGEANT)

Ottawa, 22. (D.N.C.) — La question scolaire ontarienne, laissons-nous prévoir il y a quelque temps, pourrait bien dominer la prochaine campagne fédérale. Les rumeurs laissent entendre que le rapport de la Commission d'enquête Hope pourrait produire un rapport défavorable pour les écoles séparées et bilingues. Le gouvernement ontarien n'avait encore rien fait pour améliorer la situation financière déplorable des écoles séparées en dépit des promesses de M. Drew à la dernière élection provinciale et de l'élection de six députés conservateurs franco-ontariens. Et l'attitude du ministre ontarien de l'Education justifiait toutes les inquiétudes des Franco-ontariens. C'est ainsi que toutes les requêtes pour l'ouverture de nouvelles écoles et classes bilingues étaient demeurées en plan depuis deux ans et que l'on avait nommé à titre temporaire un directeur anglais des écoles bilingues dont l'autorité annulait celle du directeur français, M. Robert Gauthier.

rait pas confirmé et il reprendrait bientôt son ancien poste au ministère de l'Education. Le gouvernement conservateur ontarien redresserait ainsi les griefs les plus frappants des Franco-ontariens. Ces décisions ne touchent sans doute pas au fond du problème, mais elles peuvent au moins atténuer la portée du rapport Hope, au cas où ses recommandations seraient défavorables aux écoles séparées et engager le gouvernement dans une voie où il lui serait difficile de faire machine arrière pour y donner suite. On sait d'ailleurs que les vingt et un commissaires qui ont mené cette enquête sur l'éducation ne s'entendent pas entre eux, ce qui ne peut manquer d'affaiblir la portée de leurs recommandations. Les conservateurs franco-ontariens n'ont pas encore perdu l'espoir d'obtenir un "modus vivendi" qui sauvegarderait l'essentiel des droits scolaires de leur groupe et sauvegarderait à la fois leurs positions électorales.

Un cri d'alarme

Il y a déjà plusieurs semaines que le Droit a commencé à jeter le cri d'alarme et à proclamer les dangers que les Franco-ontariens à empêcher que l'enseignement religieux et français ne soit restreint aux six premières années. Les libéraux franco-ontariens ont commencé de leur côté à dénoncer la politique du gouvernement Kennedy. Le 15 mars dernier, M. Aurèle Chartand, député d'Ottawa-Est et le seul libéral franco-ontarien qui ait survécu à la dernière élection, a sommé le gouvernement de produire sans délai le rapport Hope et de racheter les promesses faites par M. Drew à la minorité. Les jets sont sur la table, dit-il, et il se pourrait bien que le sort du parti progressiste-conservateur dans le domaine fédéral, notamment au Canada français, se joue actuellement à l'Assemblée législative d'Ontario.

Au détriment de M. Drew

Il semble bien que les amis de M. Drew à Toronto ne peuvent pas ou ne veulent pas prendre les mesures voulues pour donner satisfaction aux Franco-ontariens. On peut douter que le débat actuellement engagé entre libéraux et conservateurs sur le traitement que les écoles séparées ont obtenu de leurs partis depuis une vingtaine d'années tourne à l'avantage de ces derniers.

Il est probable que M. Drew puisse se faire une arme électorale dans le Québec du règlement de la question scolaire ontarienne et que les conservateurs puissent conserver leurs positions électorales dans les circonscriptions françaises d'Ontario.

Il reste cependant possible que M. Drew puisse obtenir de ses amis de Toronto assez de concessions pour empêcher une violente lutte scolaire en Ontario qui annulerait les chances de ses candidats dans toute l'étendue du Canada français. Il lui faut neutraliser la question scolaire ontarienne. C'est à quoi il paraît s'employer en ce moment et non sans succès.

Evêque espagnol en lutte contre la censure

Séville, 22. (A.P.) — L'archevêque de Séville, en Espagne, le cardinal Pedro Sagura y Saenz, se plaint que la censure d'Etat espagnole interdise la publication gratuite de ses sermons et de ses lettres pastorales, particulièrement celles où il s'est prononcé contre l'attitude des protestants en son pays, en octobre 1947 et en décembre 1948.

Manifestations antireligieuses en Pologne

Varsovie, 22 (A. P.) — Par toute la Pologne des groupements d'ouvriers conduits par les communistes ont manifesté aujourd'hui contre les prêtres catholiques qui osent critiquer le gouvernement de Varsovie. A chaque fois, ces nombreuses manifestations groupent des dizaines de milliers d'individus, on a blâmé prêtres et évêques pour ce qu'on appelle une "propagande réactionnaire et provocatrice" de leur part. Les organisateurs communistes ont fait approuver à chaque endroit des résolutions avertissant le clergé polonais de se tenir hors de toute activité politique et accusant le Vatican de maintenir une attitude inamicale envers la Pologne. Ces résolutions renforcissent en même temps l'affirmation du gouvernement polonais que les éléments réactionnaires du clergé doivent cesser leurs actes hostiles avant que la paix puisse s'établir entre l'Eglise et l'Etat en ce pays. Les journaux et la radio gouvernementale assurent à qui mieux mieux que Varsovie ne cherche qu'un rapprochement, mais les chefs des mouvements d'action catholique maintiennent quand même un silence complet et dédaignent envers ces offres.

Les catholiques ont déjà fait savoir qu'ils ne seront pas intéressés à une entente aussi longtemps que Varsovie n'aura pas cessé ses tentatives de restreindre ou de supprimer l'instruction religieuse dans les écoles primaires et de donner de meilleures preuves de ses allégations que la liberté religieuse existe bel et bien en Pologne.

La police provinciale frappe un malade et traîne une femme dans la rue

Une odieuse échauffourée — Six arrestations au lieu d'une — Comment on guérit les ouvriers — Un télégramme à M. Duplessis — La Johns-Manville loge la police et paie ses "dépenses"

(Par Gérard PELLETIER)

ASBESTOS, Qué., 22. — La ville d'Asbestos a été témoin hier soir d'une des plus pénibles scènes de brutalité policière dans l'histoire de la province. Les grévistes, qui s'attendaient à tout depuis l'arrivée de la police provinciale il y a un mois, n'avaient quand même pas prévu d'échauffourées aussi odieuses que celles-là.

Voici les faits, tels qu'ils nous ont été racontés par plusieurs témoins oculaires, quelques minutes seulement après l'incident sur la tête d'un coup de matraque. Nous avons demandé à M. Beauchemin s'il avait frappé l'agent. "Non, a-t-il dit, je n'avais pas bougé avant le coup. Mais naturellement, j'ai dû me défendre ensuite de mon mieux. C'est alors que les agents se sont emparés de lui pour le traîner avec les autres vers les voitures stationnées devant la maison.

Le sang coule

Nous avons vu l'entaille sanglante pratiquée par la matraque dans le chef du malade. Au moment où des camarades l'amenaient au bureau du médecin, nous avons entendu une réflexion d'un gréviste: "C'est comme ça qu'on guérit les ouvriers qui se sont rendus malades à travailler".

M. Roger Beauchemin, un camionneur qui ne se trouve pas directement affecté par la grève, avait invité chez lui quelques amis pour une partie de cartes, à son domicile situé rue Albert. Parmi ces invités se trouvait un gréviste, M. Emilien Richer, contre lequel le juge Grégoire avait émis au cours du jour un mandat d'arrestation. M. Richer y était accusé d'avoir proféré des menaces contre un autre ouvrier de la Johns-Manville, pour empêcher ce dernier de retourner au travail.

Vers onze heures, alors que la partie de cartes allait bon train, deux agents de la police provinciale se présentèrent chez M. Beauchemin pour arrêter M. Richer. Ce dernier, toutefois, refusa de les suivre et résista si bien que les deux agents se retirèrent.

Mais quelques minutes plus tard huit voitures de la police, qui transportent un détachement d'une trentaine d'hommes, envahirent la rue Albert. En quelques secondes, les agents occupèrent la maison. On eut beau leur dire que M. Richer se laisserait convaincre et qu'il était inutile de recourir à la violence, les policiers ne rudèrent, matraque au poing dans la poche ou se trouvant le prévenu, frappant de droit et de gauche.

En un tournemain, toutes les personnes présentes étaient empoignées et traînées vers les voitures. Mme Richer, l'épouse du prévenu, qu'on dit enceinte de quelques mois, fut entraînée comme les autres vers les véhicules de la police en dépit de ses cris. En un clin d'oeil, les voisins étaient alertés, mais les huit voitures démarrèrent déjà vers le club de la Johns-Manville où la police provinciale a établi son quartier général.

On croit que M. Emilien Richer sera amené à Sherbrooke et détenu à la prison communale de cette ville. M. Beauchemin, mais on ignore ce qu'il advient des trois autres personnes qui se trouvaient encore au mains de la police. On a relâché toutefois deux des six personnes qui se trouvaient à la maison au moment du raid. M. Paul Lemay et M. Gérard Beauchemin. Ce dernier avait été blessé à la tête d'un coup de matraque et fut conduit chez le Dr C.A. Gilbert. Nous avons pu l'interroger brièvement quelques minutes à peine après le raid, avant même qu'il ne fût conduit chez le médecin.

M. Gérard Beauchemin n'est pas un gréviste puisqu'il sort du sanatorium où il vient d'être traité pour une maladie pulmonaire. Il n'avait encore repris aucun travail. C'est un ancien employé de la Canadian Johns-Manville. Il se trouvait dans la même pièce

Plus tard, vers minuit, nous avons recueilli le témoignage d'un agent de la police municipale qui avait été appelé sur les lieux et qui avait assisté à la scène. "J'aurais pas cru qu'on trouverait des hommes pour des ouvrages sales comme celui-là", nous a dit l'agent, après avoir confirmé le récit qu'on vient de lire. Et dégoûté des fonctions policières, il avait caché son insigne de constable dans sa poche.

Prévenus, les chefs syndicaux répandirent rapidement le mot d'ordre qu'il fallait rester calmes.

(suite à la troisième page)

Togliatti perd nombre d'adeptes

700,000 partisans l'auraient quitté depuis un an

New-York, 22 (C.P.) — Dans une dépêche de Rome, le *New York Times* assure aujourd'hui que le parti communiste italien a perdu 700,000 membres au cours de la dernière année. D'après la même dépêche, le ministre de la Défense, Rinaldo Ossola, assure que, par contre, l'organisation policière du gouvernement De Gasperi atteint maintenant un tel degré d'efficacité qu'elle peut éradiquer toute tentative de révolution qui ne serait pas appuyée directement et ouvertement par une puissance étrangère. Pacchiardi soutient que les communistes n'auraient pas chance maintenant de réussir une grève générale, prélude nécessaire à une révolution politique. A son dire, le changement d'orientation de la masse électorale italienne est largement dû aux effets des secours du plan Marshall dans le rétablissement de l'économie du

L'ACTUALITE

Vengeons-nous du plombier!

Un tribunal de Bruxelles vient de prononcer l'acquittement de deux résidents de la capitale belge qui, malgré leur profession des plus modestes se voyaient accusés ni plus ni moins que de collaboration économique avec les anciens occupants nazis de la Belgique. Après déposition de plusieurs témoins et plaidoyer et réquisitoire selon toutes les formes du défenseur des prévenus et du ministère public, on a constaté que le crime le plus grave des deux pauvres diables avait consisté à remplir dans les casernes du régime d'occupation les fonctions de... chasseurs de rats.

Ceci nous a immédiatement rappelé cet épisode de 1945, au temps de la libération de la France, où six jeunes gens avaient été fusillés à Grenoble pour des délits aussi peu capiteux que, par exemple, pour le plus jeune d'entre eux (18 ans), celui d'avoir réparé les tuyaux d'épout de la Kommandantur locale.

Disons-le tout de suite: après tant d'autres nous nous étonnons que les procès pour collaboration aient encore, quatre ans après la fin du conflit et, par ailleurs, qu'on ait eu nécessaire d'entreprendre les procédures jusqu'au moment où les autorités européennes ne se sont-elles donc jamais frappées de cette réflexion que l'obstination à vouloir réaliser une justice complète risque de nuire à son propre but en perpétrant seulement les rancœurs et les haines, qu'on ne peut plus être prêt à se rallier.

Maître de l'Etat français après le coup d'Etat du 18 Brumaire, Bonaparte dont la justice était pourtant sommaire et rigoureuse comme on le voit par l'exécution du duc d'Enghien, avait-il eu nécessaire de proscrire et pourchasser jusqu'au dernier d'entre eux les partisans des régimes qui avaient précédé le sien? Et Louis XVIII n'aurait-il pas, quoiqu'on ait reproché aux Emigrés rentrés dans les fourgons de l'étranger, montré une mansuétude pour le moins égale?

Pour ne citer que ces deux exemples, jamais ni l'un ni l'autre ne se seraient avisés qu'il était vraiment urgent de faire son procès au dernier soldat, au dernier fonctionnaire du régime antérieur, sous prétexte que ce soldat, ce fonctionnaire avaient servi le régime le plus fidèlement possible. Retourner dans le sens du pardon, le pardon de la Raison d'Etat prenait alors la meilleure signification en reconnaissant que, sous toute administration il faut des chasseurs de rats et des plombiers à qui on ne peut tenir rigueur de leur zèle.

A notre époque, nous n'avons pu que aussi persévérément acharné à rejoindre, juger et condamner le moindre tenant des régimes qu'il chasse du pouvoir ici et là en Europe ou en Asie, pour le seul fait que les prévenus avaient servi une administration abhorrée de Moscou.

Il ne faudrait tout de même pas que les puissances occidentales aillent jusqu'à imiter nos ennemis slaves, car alors on pourrait se demander si ce ne sont pas la moralité sociale et le bon sens qui ont été les grands vaincus de la dernière guerre mondiale.

BLOCS-NOTES

(par P. S.)

Nouvel Empire

L'Empire anglais a souvent changé de nom et de forme. Ses dirigeants ont appris au XVIIIe siècle ce qu'il en coûte de manquer de souplesse politique: pour avoir voulu maintenir la doctrine du mercantilisme colonial, qui ne survivait pourtant que par une petite taxe sur le thé, ils ont perdu les colonies devenues aujourd'hui les Etats-Unis d'Amérique. La leçon a été comprise et il est maintenant bien difficile de le lien impérial a été rendu pratiquement impénétrable tout en restant assez solide et onéreux.

L'évolution en est arrivée au point où le dernier symbole tangible la couronne, deviendra factuel. Après l'abandon du mot "empire" et la disparition de tout vestige de colonialisme dans le vocabulaire administratif, le Commonwealth a perdu son objectif "britannique", ce qui a dû être un bien grand sacrifice pour M. King. Notre ancien premier ministre a résisté au lien monarchique; on a laissé partir le vétéran qui croyait avoir empêché cette ultime concession, et une nouvelle conférence impériale va bientôt accepter que les membres du Commonwealth puissent être des républiques.

C'est le cas de l'Inde surtout et non celui de l'Irlande, qui commande ce *new look*. Car les chefs indiens avaient promis de façon solennelle que leur pays libéré sortirait de l'Empire. Mais

téologique, économique et politique, mais qui le deviendront encore plus, parce qu'il y a d'immenses ressources minières, des poissards d'eau considérables et de grandes possibilités agricoles. De plus, en cas de guerre, cette région serait le principal bastion où l'Angleterre pourrait appuyer la défense de ses intérêts dans le Proche-Orient.

Il est entendu que cette fédération n'inclura pas l'Afrique du Sud, car on veut en faire un véritable empire anglais, tandis que l'Afrique du Sud est déjà un Dominion assez émancipé. Les nouveaux Etats auront le statut de Dominion, ce qui leur donnera tout de suite une importance internationale qui servira le prestige anglais; mais ce sera peut-être une raison de plus pour l'Union sud-africaine de se faire république afin de se mieux distinguer des deux autres Dominions africains.

Le cas du Canada

Jusqu'au Statut de Westminster, notre pays a été au premier rang dans l'évolution vers l'indépendance des anciennes colonies anglaises. Mais un retour d'impérialisme nous fait marquer le pas depuis, cependant que d'autres parties de l'Empire et du Commonwealth nous devancent dans la marche vers la liberté politique.

Au début de la Grande Guerre II, la situation politique des peuples groupés sous la couronne anglaise était assez claire, même si le cas de l'Irlande était un peu à part des autres. Aux côtés de la métropole anglaise se trouvaient des Dominions autonomes (suite à la deuxième page)

La margarine est bannie de la province de Québec

Texte de l'arrêté en conseil adopté par le gouvernement provincial

Québec, 22. — Voici le texte de l'arrêté en conseil passé le 17 mars par le gouvernement provincial interdisant la fabrication, la vente ou la mise en vente dans la province de Québec de la margarine ou de l'oléomargarine; cette ordonnance a été publiée dans la "Gazette officielle" du 19 mars:

Attendu que l'agriculture est un des fondements essentiels de la prospérité nationale et économique de la province;

Attendu qu'il est nécessaire, dans l'intérêt de toutes les classes de la société, en particulier dans l'intérêt de la classe ouvrière, de maintenir un équilibre approprié entre la population rurale et la population urbaine;

Attendu que l'industrie laitière est la base indispensable du bien-être et de la prospérité de l'agriculture;

Attendu que l'industrie laitière est absolument nécessaire à la vie et à la santé des populations rurales et urbaines;

Attendu que l'affaiblissement ou la disparition de l'industrie laitière dans la province de Québec priverait les ouvriers et leurs enfants de nourriture saine et indispensable et qui provient en entier de la province de Québec;

Attendu que notre industrie laitière est exclusivement canadienne;

Attendu que la margarine ou l'oléomargarine est un produit d'imitation qui provient, en grande partie, de matières premières étrangères au Canada, en

général, et à la province de Québec, en particulier;

Attendu que le gouvernement de la province doit sauvegarder les fondements essentiels de notre progrès et de notre prospérité durables;

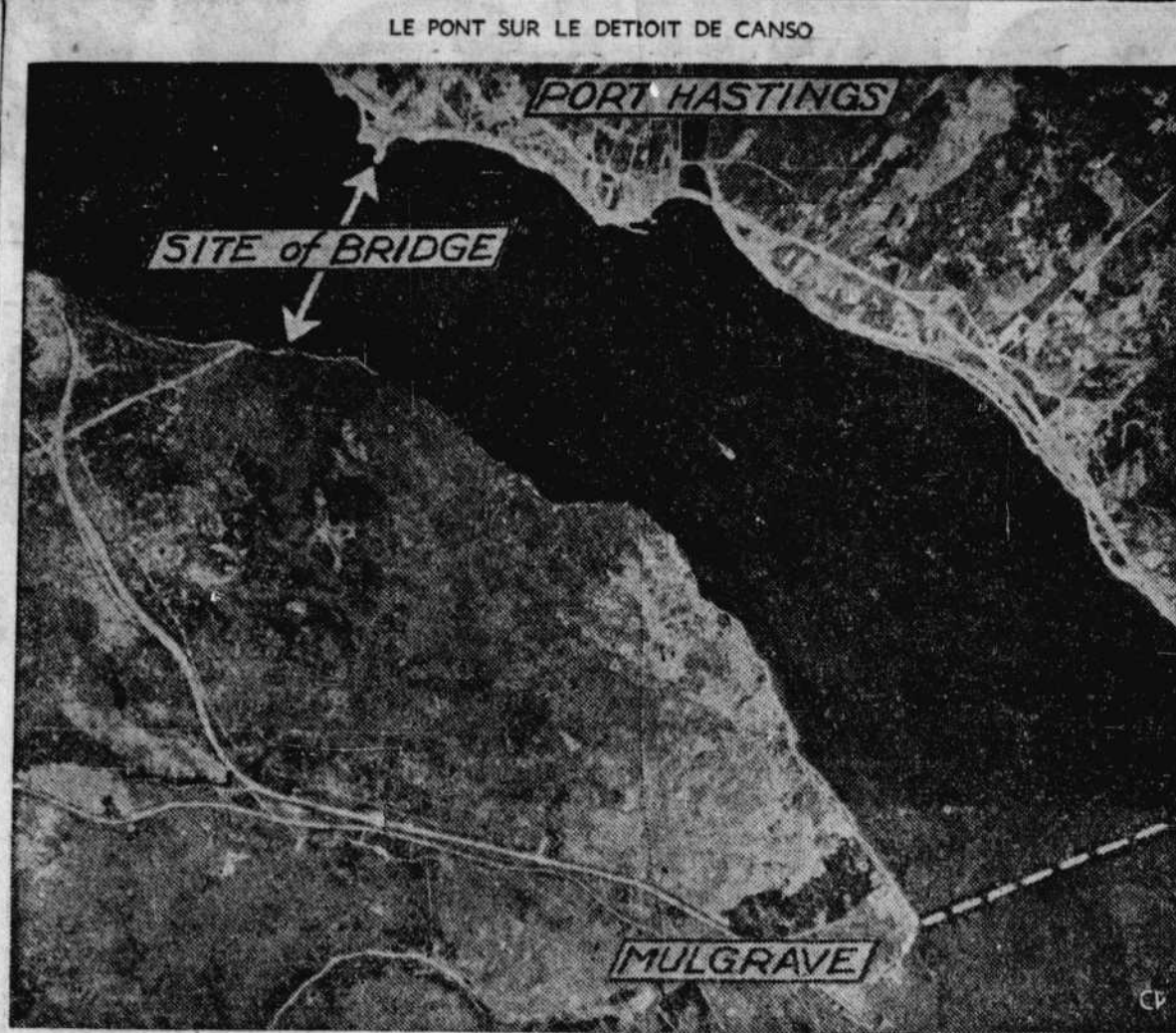
Attendu que les cultivateurs de la province, pendant de nombreuses années, ont été victimes de multiples restrictions ou rationnements;

Attendu qu'à la récente session de la Législature une loi a été sanctionnée, en vertu de laquelle le lieutenant-gouverneur en conseil est autorisé à adopter, sur la recommandation du ministre de l'Agriculture, les mesures qu'il juge appropriées et justes, pour prohiber ou réglementer la fabrication, la vente, la mise en vente et la possession de la margarine et des autres succédanés du beurre (bill no 66 intitulé "Loi protégeant l'industrie laitière dans la province").

Il est ordonné, en conséquence, sur la proposition de l'honorable ministre de l'Agriculture:

Que la fabrication, la vente ou la mise en vente, dans la province, de la margarine ou de l'oléomargarine, soient prohibées et soient par les présentes prohibées sous les sanctions et avec les sanctions prévues à la loi adoptée à la dernière session de la Législature (bill no 66 intitulé "Loi protégeant l'industrie laitière dans la province").

A. MORISSET, Greffier du Conseil exécutif.



Les résidents de la Nouvelle-Ecosse et particulièrement ceux du Cap Breton ont appris la bonne nouvelle ces jours derniers, celle qu'ils attendaient depuis près de 50 ans. Un pont sera construit sur le détroit de Canso, ainsi les insulaires du Cap Breton ne seront plus isolés. Cette vue aérienne montre le site du pont projeté. Il sera construit entre le Cap Porcupine, sur la terre ferme et la Pointe Balacho, sur l'île, soit sur une distance de 3,075 pieds. Les lignes blanches représentent les grandes routes et au sud de celle apparaissant sur la terre ferme, l'on voit la ligne de chemin de fer du Canadien National. Sur la terre ferme, Mulgrave sera le centre le plus rapproché du pont. Sur l'île, le pont sera non loin de Port Hastings. La ligne pointillée indique le présent trajet effectué par le bateau-vapeur.

A OTTAWA

Le discours de M. Abbott sur le budget est impatiemment attendu

Le ministre des finances présentera son budget ce soir — La Chambre approuve en deuxième lecture le bill sur le contrôle du change étranger — Les progressistes-conservateurs s'y opposent mais ne réclament pas le vote enregistré

Ottawa, 22 (C.P.) — C'est ce soir à 7 h. 30 que le ministre des Finances, M. Douglas Abbott, prononcera son discours sur le budget. Mais avant ce discours, si impatiemment attendu, la Chambre devra s'occuper d'autres questions importantes autres que le contrôle du change étranger.

On disait hier à Ottawa...

OTTAWA, 22 (C.P.) — Le trésor fédéral s'est enrichi de \$111,583,187, au cours de l'année fiscale 1947-1948, et de \$87,263,559, du 1er avril 1948 à la fin de cette année, grâce aux revenus provenant des liqueurs alcooliques.

Ces renseignements ont été communiqués à la Chambre des communes hier, à la demande du Dr Pierre Gauthier, libéral de Portneuf.

Le gouvernement a annoncé hier que 2,323,546 livres de margarine avaient été fabriquées au Canada depuis le 9 février dernier.

Ce succédané du beurre a été fabriqué par Canada Packers Ltd., à Toronto et Winnipeg; Best Foods (Canadian) Ltd., à Hamilton; Wentworth Canning Co., à Hamilton; James Criddle and Sons Ltd., à Toronto, et F.-W. Fearman, à Hamilton.

Le margarin s'est vendue au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Ecosse, en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta. On a fait une inspection "système-marché" pour s'assurer que ce produit n'était pas vendu pour du beurre.

Dans un ordre en conseil, déposé hier à la Chambre des communes, on annonce que la responsabilité des requêtes pour élémence, en ce qui concerne les peines de mort et autres affaires criminelles, a été transférée du ministre de la justice au solliciteur général.

ger, et les mesures de contrôle de l'acier, du bois de construction, des prix et des loyers domestiques. A la reprise de la séance de la Chambre, ce matin, les députés auront à discuter un amendement progressiste-conservateur au projet de loi gouvernemental sur les contrôles. L'opposition officielle votera certainement contre le projet du gouvernement de prolonger pour deux années les contrôles encore en vigueur.

Faites ça... et vous vivrez!

Dieu a disposé le corps de manière à donner davantage d'honneur à ce qui en manque, afin qu'il n'y ait point de scission dans le corps, et que les membres se témoignent une mutuelle sollicitude. Un membre souffre-t-il? Tous les membres souffrent avec lui. Un membre est-il à l'honneur? Tous les membres prennent part à sa joie.

(1 Cor 12, 24-26) C'est Dieu lui-même qui nous a suggéré l'instinct de donner plus de soin aux membres plus humbles, afin, par ce souci et cet intérêt affectueux, d'incliner les membres à se vouloir du bien les uns les autres. Ainsi doit-il en être du chrétien.

(Texte préparé par la Société catholique de la Bible)

L'amendement, proposé par M. Donald Fleming, progressiste-conservateur de Toronto-Eglinton, a pour objet de diviser en douze sections le projet de loi sur les contrôles, de sorte que la Chambre pourra voter pour ou contre chacun de ces contrôles. L'opposition officielle a déclaré à plusieurs reprises qu'elle approuvait le contrôle sur les loyers, mais ne veut pas être forcée à voter en faveur d'un bill "omnibus" qui réunit tous les autres contrôles qu'elle n'approuve pas.

L'amendement de M. Fleming sera sûrement défilé. Les députés progressistes-conservateurs ont dit cependant, après la séance d'hier soir, qu'ils voteront contre le bill général sur les contrôles, au vote final.

Le ministre de la Justice, M. Garson, a pris la défense de sa législation. Il a déclaré que le gouvernement n'avait pas violé les droits du Parlement en ce qui concerne les contrôles.

Un peu plus tôt, la Chambre des communes a approuvé en deuxième lecture — approbation du principe — le bill prévoyant le prolongement des contrôles pour deux années encore. Les progressistes-conservateurs ont exprimé leur opposition, sans toutefois exiger un vote enregistré.

Ils ont simplement crié "sur division" lorsque le bill a été approuvé.

Le change étranger M. J. M. Macdonnell, progressiste-conservateur de Muskoka, Ont., la critique financière de l'opposition conservatrice, a vainement tenté de présenter un amendement qui permettrait au dollar canadien de trouver son "véritable niveau économique". L'amendement a été déclaré hors d'ordre par le président de la Chambre, le Dr Gaspard Fauteux, qui a expliqué qu'il occasionnerait des dépenses, ce qui est une prérogative du gouvernement.

L'amendement de M. Macdonnell demandait qu'un nouveau bill soit présenté pour le prolongement des contrôles, avec "les modifications nécessaires", pour une année seulement afin de permettre de faire les représentations nécessaires au fond monétaire international, pour effectuer une réévaluation des numéraires qui aurait rendu inutiles les restrictions sur le contrôle du change.

Le gouvernement a annoncé, au cours de la journée:

- 1. Le transfert, du ministère de la défense au ministère du commerce, de la commission de défense industrielle;
- 2. Le ministre du commerce Howe a dit que le nouvel accord international sur le blé n'affecterait pas l'accord anglo-canadien;
- 3. Le transfert de la responsabilité, concernant les recommandations à la clémence dans les affaires de peine capitale ou autres causes criminelles, du ministre de la justice Garson au solliciteur général Jean.

En comité Hier, la Chambre a siégé en comité pour étudier le projet de loi sur les contrôles. Au cours de cette réunion, M. John Diefenbaker, progressiste-conservateur de Lake-Centre, a déclaré que les représentants canadiens à la frontière canado-américaine, donnent une interprétation trop rigide aux règlements. M. T. A. Kidd, progressiste-conservateur de Kingston, s'est plaint aussi de la même chose. Le ministre des finances, M. Abbott, s'est dit d'accord sur le fait que les officiers des dou-

nes ne doivent pas être trop sévères, ni tyranniques, mais il a ajouté qu'il n'avait reçu aucun rapport dans ce sens.

M. Abbott, à qui M. Fleming demandait de définir l'attitude du gouvernement sur le bill, a déclaré qu'il est encore nécessaire de contrôler le change étranger. Ce contrôle ne subsis-

En résumé...

OTTAWA, 22 (C.P.) — Le premier ministre Saint-Laurent annonce que l'administration de la Commission de défense industrielle a été transférée du ministère de la défense au ministère du commerce.

— Le ministre du commerce, M. Howe, dit que le nouvel accord mondial sur le blé n'affectera pas l'entente anglo-canadienne sur cette céréale.

— M. J.-M. Macdonnell, progressiste-conservateur, tente en vain de faire disparaître le contrôle sur le dollar canadien.

— La Chambre des communes a approuvé en deuxième lecture — approbation du principe — le bill gouvernemental sur le contrôle du change étranger pour une année encore.

— La Chambre a commencé l'étude en comité du bill sur le contrôle du change étranger. Le ministre de la justice, M. Garson, défend la politique du gouvernement au cours du débat sur le bill des contrôles.

— M. Donald Fleming, progressiste-conservateur de Toronto-Eglinton, présente un amendement visant à diviser les contrôles.

— Le Sénat, approuva à l'unanimité l'adresse en réponse au discours du trône.

— Le sénateur Arthur Roobuck, libéral d'Ontario, critique un autre sénateur libéral pour ce qu'il a appelé une attaque contre la législation libérale.

MARDI — Le ministre des finances présentera son budget 1949-1950. — Le Sénat siégera.

Blocs-notes

(suite de la première page)

mes, jouissant au moins en théorie d'une bonne mesure de liberté politique. D'autre part, l'Angleterre gardait des colonies qui formaient son empire, et qui n'étaient dans le Commonwealth que comme des dépendances de la Grande-Bretagne.

Le tableau est beaucoup moins clair aujourd'hui et menace de devenir encore plus confus. Des colonies se sont émancipées qui ont refusé le statut de Dominion ou ne l'ont accepté que pour une brève période de transition. L'Inde, à peine membre du Commonwealth, va rejeter la formule de Dominion pour se faire république. Et des colonies, pour le moment incapables d'émancipation et d'autonomie, sont sur le point de devenir des Dominions.

Les deux nouveaux Dominions africains seront en somme gouvernés par une minorité formée de colons anglais, de Noirs et de fonctionnaires, en attendant que "radicalement le gros de la population noire soit en état d'assumer ses responsabilités politiques. Par conséquent l'on peut dire que, dans le Commonwealth d'après-guerre, les colonies plus ou moins directement gouvernées par Londres tendent à devenir des Dominions sans perdre leur dépendance de la métropole, tandis que les Etats jouissant d'une autonomie entière en prin-

tera cependant pas sur une base permanente, et le gouvernement pourra le révoquer en aucun temps.

M. Drew critiqué

Sur l'autre bill de contrôle, le ministre de la justice, M. Garson, a qualifié de "non-sens" l'accusation des progressistes-conservateurs à l'effet que le gouvernement libéral est "ivre de pouvoir". Il a dirigé particulièrement ses critiques vers M. Drew, leader progressiste-conservateur, pour les accusations que le chef de l'Opposition a portées au début du débat. Le chef de l'Opposition n'était pas à la Chambre à ce moment.

M. Smith a dit que les progressistes-conservateurs étaient prêts à approuver quelques contrôles, particulièrement celui des loyers, s'ils étaient présentés en des bills séparés. Mais il a déclaré qu'il n'accepterait pas ce "paquet de législation".

M. Ross Thatcher, C.C.F., de Moose-Jaw, s'en est pris à la mesure à l'effet que le gouvernement libéral est "ivre de pouvoir". Il a ajouté que 99% des contrôles sont disparus et que le présent bill était inadéquat pour faire face au coût de la vie.

Le succès de l'année
JE T'AI DONNÉ MON COEUR
par Pierre Théorêt
\$2.00 (par la poste \$2.15)
Les Editions de la Vallée
Station Desmarais, case 18,
Montréal

— Le ministre du commerce, M. Howe, dit que le nouvel accord mondial sur le blé n'affectera pas l'entente anglo-canadienne sur cette céréale.

— M. J.-M. Macdonnell, progressiste-conservateur, tente en vain de faire disparaître le contrôle sur le dollar canadien.

— La Chambre des communes a approuvé en deuxième lecture — approbation du principe — le bill gouvernemental sur le contrôle du change étranger pour une année encore.

— La Chambre a commencé l'étude en comité du bill sur le contrôle du change étranger. Le ministre de la justice, M. Garson, défend la politique du gouvernement au cours du débat sur le bill des contrôles.

— M. Donald Fleming, progressiste-conservateur de Toronto-Eglinton, présente un amendement visant à diviser les contrôles.

— Le Sénat, approuva à l'unanimité l'adresse en réponse au discours du trône.

— Le sénateur Arthur Roobuck, libéral d'Ontario, critique un autre sénateur libéral pour ce qu'il a appelé une attaque contre la législation libérale.

MARDI — Le ministre des finances présentera son budget 1949-1950. — Le Sénat siégera.

LES MEDICINS RECOMMANDENT NOS
BANDES MARIANES.....
Une spécialité de la
PHARMACIE MONTREAL
Charles Duquette, propriétaire
Le plus grand laboratoire de détail au monde.
Parce que le bandage qui convient à votre malade. Nous avons un assortiment complet de bandes homologues, bandes médicales, des élastiques, supports, vestes en chambre ou en flanelle rouge pour ceux qui souffrent de bronchite. Essayez à domicile ou dans nos salons réservés aux très additionnels. Experts et experts à votre service ainsi que selon l'ordonnance de votre médecin.
JOUR ET NUIT
HA.7251

EAU des CARMES BOYER
EFFICACE contre VERTIGES, ETOURDISSEMENTS, FAIBLESSE, SYNCOPES, MIGRAINES, INDIGESTIONS.
QUELQUES GOUTTES SUR DU SUCRE OU DANS UNE INFUSION.
Distributeur: J.-ALFRED OUMET, 84 rue Saint-Paul, Montréal.
P. S.

Décédé
Québec, 22 (D.N.C.) — Son Exc. le lieutenant et commandeur G.-J. Ernest Côté, courtier en assurance, est décédé samedi, à sa résidence, après une longue maladie, à l'âge de 66 ans.
M. Côté était avantageusement connu dans le monde des affaires. Les nombreuses décorations dont il fut l'objet démontrent son dévouement pour les œuvres sociales et catholiques.
Le R. P. Reiner Snel, des Prêtres des Missions étrangères de Paris et missionnaire en Corée, parlera ce soir, de 7 h. 45 à 8 h., sur les ondes du poste CHLP.
Le Père Snel est au Canada depuis quelques temps dans le but de recueillir les argent nécessaires à la construction d'un hôpital dans sa mission.

ACCESSOIRES ELECTRIQUES en GROS
Au service des
• PROPRIETAIRES
• ENTREPRENEURS
• COMMUNAUTES
BEN BELAND
Accessoires électriques en gros
7152 boul. SAINT-LAURENT Tél.: TA. 6356

Nous sommes privilégiés... le savons-nous?
Plus de Canadiens que jamais connaissent aujourd'hui la prospérité et la sécurité matérielle.
L'agriculteur a des marchés pour ses produits — l'ouvrier a du travail plus régulier et mieux payé — le marchand fait de meilleures affaires — le manufacturier produit davantage et fournit plus d'emplois. La prospérité générale assure la sécurité à chaque famille — à la vôtre.
C'est le gouvernement libéral qui a créé cette prospérité — c'est le parti libéral qui vous garantit la prospérité et la sécurité de demain.
Ne jouez pas avec votre prospérité
Louis ST-LAURENT
c'est votre sécurité
Organisation Libérale

L'équipage du "Lady Rodney" en grève depuis minuit hier soir

Plusieurs autres navires océaniques des C.N.S. et C.P.S. menacés — Conflit légal sur les Grands Lacs

Halifax, 22 (C.P.) — Des membres de l'Union des marins canadiens (C.M.T.) font le piquetage aujourd'hui aux abords du paquebot "Lady Rodney" actuellement dans le port d'Halifax alors que l'équipage d'un autre navire des "Canadian National Steamship Lines", le "Canadian Challenger", a pris un vote de grève.

L'organisateur de l'union pour la région de l'Atlantique, M. H. C. (Bert) Meade a dit que des votes de grève seront pris sur les trois autres navires de la compagnie lorsqu'ils atteindront le port d'Halifax. Ce sont le "Lady Nelson", "Canadian Cruiser" et "Canadian Constructor" actuellement aux Antilles anglaises.

L'Union a un contrat séparé avec les Canadian Steamship Lines et les Canadian Pacific Steamships couvrant les équipages des navires de passagers. Les équipages des cargos de ces 2 compagnies sont régis par un contrat général signé entre l'Union et la Fédération des armateurs du Canada.

Le conflit à bord des trois navires des C.N.S. actuellement aux Antilles résulte du fait que ces navires transportent quelques passagers.

Avis de décès

DES TROIS MAISONS. — A Montréal, le 20 mars 1949, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Rosario Des Trois Maisons, époux de Marie-Louise Julien, demeurant à 259, avenue Outremont. Les funérailles auront lieu mercredi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des Salons Mortuaires J.-S. Vallée, Limitée, No. 5310, avenue du Parc, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI
La Patrie Fleuriste
168 est. Ste-Catherine Escoteur le Jeudi
Livraison partout directement de notre serre-chaude.
C.H.L.P.
12 h. 25
13 h. 30
PL. 1786-1787
10% d'escompte aux communautés religieuses.

LE DEVOIR
"Le Devoir" est imprimé aux nos 430-434 est. rue Notre-Dame, à Montréal par l'imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditeur-propriétaire. Directeur-général, Gérard Filion.
"Le Devoir" est membre de la Canadian Press et de l'Association of Circulation et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emprunt pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press. L'Association Press et aux agences Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.
Abonnement au poste:
EDITION QUOTIDIENNE
Canada (sauf Montréal et la banlieue) \$8.00
Montréal et banlieue 11.00
Etats-Unis et Empire britannique 10.00
Union postale 12.00
EDITION DU SAMEDI
Canada 3.00
Etats-Unis et Union postale 4.00
Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encasable au pair à Montréal.
Autorisée comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.
Téléphone: BELair *3361



LESAGE
SAINTE-THERÈSE P.Q.

LE DEVOIR

MONTRÉAL, MARDI, 22 MARS 1949

Tirage certifié par
l'Audit Bureau of Circulations

Que nous apportera le discours du budget ?

Le contribuable canadien sera-t-il soulagé ? — Augmentation de l'exemption de base — Diminution de certaines taxes indirectes — Les rumeurs vont bon train

L'humble contribuable canadien apprendra, ce soir, si le terrible poids des taxes qui pèsent sur lui depuis la guerre sera allégé.

À 7 h. 30 précises, le ministre des Finances, M. Abbott, prendra la parole aux Communes pour lire le discours du budget de l'année fiscale 1949-50. Selon l'habitude, le discours du budget demeure un véritable secret d'Etat jusqu'à ce qu'il soit présenté par le ministre des finances. Cependant, les rumeurs circulent, de plus en plus nombreuses, sur la colline parlementaire, à l'effet que le nouveau budget contient des dispositions qui réduiraient le contribuable.

À quelques heures seulement de la présentation du budget, même les experts n'ont pu faire de pronostics sur les "coupures" de taxes. Mais à la veille d'une élection générale l'on peut s'attendre que l'on pensera aux contribuables.

L'impôt sur le revenu

Dans certains milieux, mais il s'agit de pures spéculations, on croit que l'exemption de base pourrait être augmentée de \$1,000 pour les célibataires et de \$1,750 ou \$2,000 pour les personnes mariées. Précisément, les exemptions sont respectivement de \$750 et de \$1,500.

Quelques-uns prétendent même que l'exemption serait rétroactive au premier janvier.

Il est possible également que certaines autres taxes directes et indirectes disparaissent, ou soient réduites, comme la taxe de vente de 8% et la taxe de luxe de 25%.

Le discours du budget peut fort bien aussi laisser prévoir la date des prochaines élections générales.

\$489,000 d'appareils serviront à combattre la tuberculose

Montant pris à même la subvention fédérale — Nouvelle annoncée par M. Martin

Ottawa, 22 (D.N.C.) — M. Paul Martin, ministre de la santé nationale et du bien-être social, annonce aujourd'hui qu'une partie des fonds provenant des subventions fédérales d'hygiène pour la lutte antituberculeuse servira à acheter du matériel médical et technique, d'une valeur de plus de \$489,000, pour six sanatoriums de la province de Québec.

Les institutions bénéficiaires sont les suivantes: le sanatorium Cooke, des Trois-Rivières; le sanatorium de Gaspé; le sanatorium de Saint-Georges, de Mont-Joli; le sanatorium Bégin,

de Sainte-Germaine du lac Etchemin; l'hôpital du Sacré-Coeur, de Cartierville, et le sanatorium de Macamic, en Abitibi. Ce matériel, qui comprend plusieurs appareils, très spéciaux et d'un prix élevé, de diagnostic et de traitement de la tuberculose, servira à étendre et à améliorer les soins de traitement.

M. Martin ajoute que le coût de ce matériel est imputé sur le montant de \$1,069,000 et plus, attribué annuellement à la province de Québec pour l'aider à accentuer la lutte antituberculeuse.

Les Etats-Unis rejettent 12 délégués à cette conférence

Dont trois Français, y compris un prêtre — Congrès culturel de paix qui doit avoir lieu à New-York — Une occasion de propagande rouge, d'après Washington

Paris, 22 (A.P.) — L'ambassade américaine à Paris vient de refuser son visa aux passeports de trois délégués français à un congrès scientifique et culturel en vue de la paix mondiale qui doit s'ouvrir bientôt à New-York. L'un des délégués ainsi refusés est un prêtre, l'abbé Jean Boulier, ancien professeur à l'Institut Catholique de Paris.

Les deux autres sont le poète Paul Eluard, un communiste, et Mme Eugénie Cotton, présidente de la Fédération féminine et démocratique internationale, une organisation procommuniste.

Le secrétaire d'Etat a refusé toute entrée aux Etats-Unis à pas moins de 12 délégués européens et sud-américains à cette conférence. Shapley demande en particulier pourquoi l'entrée de Washington a d'abord accordé un visa à quatre délégués britanniques pour l'annuler ensuite soudainement. Les délégués en question sont le philosophe Olaf Stapledon, le romancier Louis Colding et les savants J. G. Crowther et J. D. Bernal. Le même refus s'applique à trois délégués français, à quatre Italiens, dont l'actrice Maria Michi, et à un Brésilien, le peintre Candido Portinari. Le secrétaire d'Etat fait savoir qu'il considère cette conférence comme une simple manifestation de propagande communiste. Il n'en a pas moins admis 21 délégués d'Etats situés derrière le rideau de fer.

Le procès de D. Perreault

Plusieurs témoins racontent en détail ce qu'ils ont vu quelques instants après le double meurtre des agents de police

Le procès de Donald Perreault, accusé du meurtre du policier Paul-Emile Duranleau, abattu au cours d'un vol à main armée dans une banque de l'est de la ville, le 23 septembre dernier, se poursuit en cour du banc du roi, sous la présidence du juge Wilfrid Lazare.

Plusieurs témoins ont été entendus ce matin. Le plus important témoignage a été celui du policier Albert Tremblay, corroboré par celui du policier Jean-Paul Dupont, qui ont procédé à l'arrestation de Noël Cloutier, l'un des meurtriers qui a été pendu le 11 mars dernier.

Albert Tremblay a raconté en détail toutes les circonstances

qui ont entouré la fuite, la poursuite et l'arrestation de Cloutier. Au début de l'audience, le sergent-détective Gérard Comète, de la Sûreté municipale, a produit divers plans (blue prints) sur l'extérieur et les alentours de la banque, ainsi que d'une partie du quartier où a été commis le double meurtre.

M. J. Giroux, un commerçant de fruits, en septembre dernier, a raconté, pour sa part, comment il a vu Cloutier, qui a identifié plus tard à la cour, fuir dans la rue Saint-Just, quelques instants après le vol. Il a ensuite trouvé des balles de revolver dans un parterre. Ces balles ont été remises aux détectives municipaux.

M. Jean Paquin, un vendeur de pain, qui était tout près du lieu du crime, a vu un individu courir dans la rue Lecours, pour descendre ensuite la rue de Boucherville. A l'intersection de la rue Notre-Dame, cet individu, identifié plus tard comme étant Noël Cloutier, a été rejoint par un autre individu, Douglas Perreault, et Cloutier s'est emparé d'une auto à la pointe du revolver. Les deux hommes ont ensuite pris la fuite dans l'automobile volée.

Hier après-midi

A l'audience d'hier après-midi, Douglas Perreault, trouvé coupable de meurtre et condamné à être pendu, a fait une brève apparition en cour. Douglas a été identifié par deux garagistes comme étant l'individu qui se trouvait dans l'auto de Donald Perreault, le 23 septembre dernier, un peu avant le double meurtre. Douglas et Donald s'étaient rendus au garage des deux témoins pour faire leur plein d'essence.

Henri Dupuis et Jean-Paul Dupuis, son frère, ont déclaré que les deux hommes voyageaient dans une auto Cadillac, de couleur noire, cette même auto qui a conduit les bandits à la banque.

Une révolution...

Si les vitamines jouent dans la santé le rôle que la Science leur attribue; si la qualité des vitamines est d'autant plus parfaite qu'elles se consomment à leur état naturel; si la masse humaine bénéficie d'autant plus d'un produit qu'il lui est offert à meilleur marché; alors, les savoureux "Foies de Gaspé" RHEAUME révolutionneront la santé publique, parce que l'huile de foie de morue dans laquelle ils baignent est la plus riche de vitamines naturelles; parce qu'elle est la meilleure au goût et la plus digestible; parce que cette huile est offerte à \$0.17 l'once contre \$2.00 offerte à \$0.17 l'once pour des produits aux noms savants, mais de qualité forcément inférieure.

Demandez à votre épicer les "Foies de Gaspé" RHEAUME, pour votre santé et votre confort.

L'HOMME DU JOUR



Toute la nation aura les yeux tournés vers le ministre des finances, Douglas C. Abbott, lorsque celui-ci présentera son budget ce soir aux Communes. — Les Canadiens connaîtront alors ce que le budget leur réserve comme "douceurs".

On boit de moins en moins de lait

Les Montréalais continuent à consommer moins de lait; cette consommation quotidienne était de 11,200 gallons en 1945; de 113,623 gallons en 1946; de 108,509 en 1947 et de 102,463 en 1948.

Le Dr Adélard Groulx, directeur du service municipal de la santé, qui révélait cette statistique dans une causerie prononcée hier soir à la radio, attribue comme cause principale à cette diminution, l'augmentation du prix du lait.

Toutefois, il y a eu augmentation dans la consommation de la crème glacée de 7,166 gallons par jour en 1946 à 10,771 gallons en 1948.

Le Dr Groulx signale aussi la diminution de plus en plus accentuée de la vente du lait spécial ou du lait cru: 673 gallons par jour en 1948, contre 1,979 en 1945.

La malraque entre en action

(suite de la première page)

mes. On pouvait redouter le pire, en effet, si la nouvelle se répandait trop vite, et les meneurs s'efforceraient de l'étouffer le plus possible.

Télégramme à M. Duplessis

Une réunion d'urgence des officiers a toutefois été convoquée vers minuit et le télégramme suivant adressé au procureur-général de la province.

"M. le procureur-général, Hôtel du gouvernement, Québec.

Vu la situation très grave créée par les agissements de la police provinciale, le Syndicat national de l'amiante d'Asbestos incorporée a décidé de porter à votre connaissance les faits suivants:

Depuis trois jours, les agents de la police provinciale ont détenu des grévistes au club de la compagnie Canadian Johns Manville pour des séances d'interrogatoire durant jusqu'à sept heures à la fois. Ces détenus ont été soumis à des manœuvres d'intimidation et à des injures grossières de la part des agents en fonction. Il y a eu, à plusieurs reprises, des brutalités envers une femme enceinte en pleine rue et sous les yeux de la population. Cette conduite de la police ne peut manquer d'être interprétée comme une manœuvre visant à faire sortir les grévistes du calme qu'ils ont montré jusqu'ici.

Signé:

Le Syndicat national de l'amiante d'Asbestos Inc., par Raymond Pellier, secrétaire"

On voit par le texte de ce télégramme que la police avait déjà commencé depuis trois jours à malmenier des individus. Les témoignages que ceux-ci rapportaient au club de la compagnie évoquaient les procédés classiques de la police politique, interrogatoires conduits par quatre policiers à la fois, injures, menaces, prédictions répétées sur l'échec de la grève, promesses d'immunité si le détenu renouait au travail, etc.

Payés par Johns Manville

Vers le même moment, d'autres faits non moins troublants parvenaient aux oreilles de votre reporter. Nous avons appris de source très sûre que l'inspecteur Norbert Labbé, de la police provinciale, a avoué devant le conseil municipal, assemblé, que chacun de ses agents reçoit de la Johns-Manville une rétribution hebdomadaire d'environ cinquante dollars. On devine que cette rétribution ne manqua pas d'étonner les témoins. On objecta à M. Labbé que la police était payée par les contribuables et qu'on ne la croyait pas à vendre ni à louer, sans quoi les syndicats en engageraient eux aussi leur contingent. Mais M. Labbé ne fut pas troublé par l'objection: "Ce sont les dépenses du séjour que défraie la compagnie", précisa l'inspecteur. "Et c'est un procédé très courant employé dans beaucoup de grèves."

La grève de l'amiante nous a

beaucoup instruits sur la police provinciale.

Des victuailles pour les grévistes

Les secours aux mineurs de l'industrie de l'amiante s'organisent dans tous les centres québécois. A Québec, à Montréal, à Shawinigan, des comités ont été formés pour recueillir des victuailles qui seront envoyées aux grévistes. On rapporte que plusieurs conseils centraux s'organisent de la même façon.

De partout les syndicats affiliés à la C.T.C.C. et même les autres unions affiliées aux groupements internationaux font parvenir au comité d'organisation de la C.T.C.C. des sommes d'argent assez considérables et des produits alimentaires.

Deux camions de produits ont quitté Shawinigan ce matin à destination de Thetford et d'Asbestos. En plus, le Conseil central de Shawinigan a recueilli à date plus de \$2,000 en souscriptions diverses et l'on prévoit que cette somme augmentera.

Les premiers secours parvenus aux grévistes sont venus de Québec et là encore le travail se poursuit.

A Montréal, le Conseil central des Syndicats nationaux conduit la campagne qui s'avère très efficace. Dès ce matin, l'on pouvait voir les vivres s'entasser à la salle de l'Assistance publique.

Les souscriptions sont aussi très généreuses. L'on a déjà obtenu plus de \$1,000, et ici encore l'on prévoit une augmentation sensible d'ici quelques jours.

Toutes les personnes de Montréal qui veulent aider les grévistes de l'amiante sont priées de faire parvenir leurs souscriptions au Conseil central des Syndicats nationaux, 1231 est, rue Demontigny. Celles qui désirent faire elles-mêmes le choix des victuailles peuvent expédier leurs envois à la salle de l'Assistance publique où, si cela leur est impossible, téléphoner à PLateau 0287 ou FAlkirik 3694 et un camion ira chercher ces paquets à domicile.

DE 1947 A 1948

Le nombre des débits de boisson a augmenté de 351 dans Québec

Les Ligues du Sacré-Coeur exhument le rapport annuel de la Commission des Liqueurs — Une lettre au premier ministre

Le rapport annuel de la Commission des liqueurs, passé inaperçu à la dernière session, vient d'être exhumé par les Ligues du Sacré-Coeur, qui y relèvent l'"aveu officiel" de l'ouverture de 351 nouveaux débits de boisson, dans la province, de 1947 à 1948.

Dans une lettre adressée au premier ministre de la province, le président de la Fédération québécoise des Ligues, M. Alphonse Couombe, affirme à ce sujet que "ni l'accroissement touristique, ni le bien-être de notre population ne justifient cette surabondance d'octroi de licences."

Le rapport fantastique de 7,301,946 gallons d'augmentation... Autrement dit, on importait de la bière de l'Ontario seulement. Aujourd'hui, on importe de l'Ontario de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick. Ces chiffres, tirés du "rapport annuel", montrent qu'en multipliant les débits, vous multipliez les "buveurs".

Les Ligues soulignent, en outre, que nombre de cafés, de restaurants, d'hôtels et d'auberges n'obéissent pas à la loi, qui ne leur donne le privilège de servir des boissons que conséquemment au service social qu'ils rendent en donnant à manger. En preuve, on cite ce fait que le président général des Ligues "a cherché en vain à l'heure du souper à se faire servir un repas dans quatre des principaux restaurants-café licenciés de la rue Principale des Trois-Rivières."

Devant cette situation, M. Couombe demande au premier ministre d'agir avec énergie. "Vous êtes placé, dit-il, dans une situation exceptionnellement favorable pour apporter remède au problème alcoolique, car la nervosité des lendemains de guerre s'apaise et votre majorité parlementaire vous permet de mener à bien tout ce que vous voulez."

2,323,546 livres de margarine ont déjà été produites au Canada

Baisse constante des prix du beurre — Prévision de M. J.-H. Duplan, président du National Dairy Council of Canada — Hausse des prix du boeuf

Le prix du boeuf a de nouveau augmenté de 2 cents, prix de gros, vendredi dernier. L'augmentation dans le prix de vente aux consommateurs a été d'environ 4 cents. Cette différence de 2 cents serait attribuable à la perte encourue par les détaillants sur les stocks non vendus. Toutefois, alors que le prix de la viande est constamment à la hausse, celui du beurre continue toujours de montrer une forte tendance à la baisse. Les prix de gros de cette denrée ont encore baissé d'un sous hier alors que la bourse des denrées alimentaires offrit du beurre à 58 cents la livre sans trouver acheteur. Dans la ville d'Ottawa le prix de vente aux consommateurs a été hier de 61 cents la livre.

Le président de la National Dairy Council of Canada, M. J. H. Duplan, a déclaré hier, que la concurrence amenée sur le

DANS LA CARRIERE



Escott Reid, diplomate canadien de carrière, qui vient d'être nommé sous-secrétaire d'Etat au ministère des Affaires extérieures. En collaboration avec Hume Wrong, ambassadeur du Canada à Washington, M. Reid a travaillé à la rédaction du Pacte de l'Atlantique.

Devant le recorder

Deux drames de famille

Un père frappe son enfant... un fils, sa mère!

Le recorder en chef, Roland Paquette, a suspendu le prononcé de la sentence hier matin dans la cause de deux personnes dont le procès s'est déroulé récemment. La discrétion tant que l'intérêt des familles concernées nous oblige à taire certains noms; il n'en reste pas moins qu'il s'agit de deux histoires tristes, comme les records doivent en entendre, hélas! trop souvent.

Dans le premier cas, il s'agit d'un père de famille trouvé coupable d'avoir donné à son bébé de trois ans un coup de poing tellement fort que le petit est encore à l'hôpital. Il laisse ensuite sa femme gredoter dehors, vêtue d'une simple robe, par une température sous zéro. Des voisins alarmés ont appelé la police et au cours du procès le père a prétendu qu'il n'avait jamais empêché sa femme d'entrer à la maison et que le bébé s'était blessé en tombant sur le plancher.

Cet homme doit à l'habilité de son avocat, Me Philippe E. Panneton, d'être encore en liberté pour quelques semaines, durant lesquelles il devra pourvoir aux besoins de sa famille tout en ne résidant pas chez lui. Un jugement final sera rendu après ce temps de probation.

Le même avocat réussit à faire libérer provisoirement un autre individu, certainement ignoble, qui avait été coupable d'avoir frappé sa mère dans un moment d'ivresse. La pauvre femme, qui mit au monde onze autres enfants, apparait hier en cour et raconta comment la genitive lui est entrée dans la genitive sous la violence du coup de poing.

Ce fils dénaturé pleurait à chaudes larmes, dans la boîte aux accusés, et demandait pardon à sa mère... le recorder le mit en liberté pour quelques semaines et raconta comment le père fut de rembourser les frais médicaux encourus; sentence sera rendue plus tard.

Les tunnels sous le canal Lachine

Les travaux à la rue Saint-Remi commencent dès cet été

M. J.-O. Asselin, président du Comité exécutif, est de retour d'Ottawa où il a eu un long entretien avec le ministre des Transports, M. Lionel Chevrier, au sujet de la construction de tunnels sous le canal Lachine, à la rue Saint-Remi et aux environs de la rue Atwater. Ces travaux sont jugés nécessaires et urgents afin de faciliter la circulation dans ce secteur de la ville.

On croit savoir que la construction des deux nouveaux passages a été acceptée en principe mais qu'il restera à déterminer lequel, celui de la rue Saint-Remi ou celui de la rue Atwater, aura la priorité. Il faudra aussi préciser quelle sera la part de Montréal dans ces deux entreprises.

Le trésor fédéral a réservé une somme de 82 millions pour le tunnel de la rue Saint-Remi, à la Côte Saint-Paul, et les travaux à ce dernier endroit devraient commencer dès cet été.

M. Asselin présentera le résultat de ses négociations à ses collègues du Comité exécutif, ce matin. Il s'est dit qu'il satisfait de son entrevue d'Ottawa. Toutefois, le président de l'Exécutif n'a pas eu l'occasion de discuter la question d'un métro ou d'autres travaux publics au cours de son bref séjour dans la capitale fédérale.

Le canal Lachine a environ 8 miles $\frac{1}{2}$ de longueur et une profondeur d'environ 15 pieds. Il parcourt une partie de l'île de Montréal et se trouve à isoler du reste de l'île un territoire d'environ 7 miles $\frac{1}{2}$ de longueur sur 2 miles $\frac{1}{2}$ de largeur. La ville de Verdun, la ville de La Salle et quelques quartiers de Montréal occupent ce territoire isolé au sud du canal. Présentement, 3 ponts de chemins de fer ainsi que sept ponts et un tunnel pour le trafic véhiculaire permettent de traverser le canal.

En ce qui concerne celui de la rue Atwater, le ministre des transports doit faire une déclaration sous peu.

Les persécutions des communistes contre les missionnaires en Chine

Un exposé de la situation en Chine par le R.P. Georges Marin, au club des Anciens de Ste-Marie

Le R. P. Georges Marin, S.J., qui doit s'embarquer prochainement pour le Japon en qualité de missionnaire, brossait hier soir un tableau saisissant des persécutions communistes en Chine, devant les membres du Club des Anciens de Sainte-Marie.

Comme toujours, les communistes ont employé en Chine la tactique de l'émancipation et du nationalisme. Aussi paradoxal que ceci puisse paraître, les communistes, anti-nationalistes par définition, ont entretenu le sentiment patriotique des Chinois durant toute la guerre. Sous le couvert de la résistance à l'occupant japonais, les guérillas communistes et les bandes armées par la Russie ont sapé, bien avant l'armistice, l'autorité du gouvernement Tchong Kai Chek.

Les missionnaires offraient naturellement un obstacle sérieux à la bonne diffusion d'une doctrine athée. Afin d'annuler l'action et surtout l'influence de ceux-ci, les communistes chinois ont procédé par étapes. D'abord de violentes persé-

cutions, puis un certain adoucissement, puis, comme en ce moment, une liberté apparente. Cette dernière méthode donne sans doute de plus grands résultats puisque aux yeux des populations, les communistes font ainsi preuve d'une largeur d'esprit dont on les croyait incapables. Toutefois, précise le Père Marin, il est actuellement impossible de déterminer exactement les conditions de vie des missionnaires stationnés derrière le rideau de fer oriental. A Suchow par exemple, la mission jésuite n'a pas subi de persécutions violentes, mais les nouvelles sont à la fois rares et insignifiantes.

Le conférencier souligne ensuite le fait que, en dépit de toutes ces difficultés, les missionnaires n'abandonneront point leur poste. A ce titre, ils doivent évidemment recueillir l'encouragement de tous les catholiques.

Le conférencier avait été présenté par le R. P. Bergeron, recteur du collège Sainte-Marie, et remercié par M. Gaston Rivet.

Menace des Russes contre une usine de la zone américaine à Berlin

Cette usine n'a pas livré des produits promis, à cause du contre-blocus allié — "Vous avez commencé; il ne tient qu'à vous d'en finir," dit Hays

Berlin, 22 (A.P.) — Les autorités russes de Berlin menacent aujourd'hui de poursuivre en justice une entreprise d'un des secteurs occidentaux de garnison dans la capitale allemande pour n'avoir pas livré les marchandises promises aux acheteurs du secteur russe, bien que l'entreprise en question se justifie de ce retard par le contre-blocus des Alliés de l'ouest. Dans une lettre au commandant du secteur américain, le major général George Hays, son collègue du secteur soviétique, le lieutenant-général Mikhail Dratvine, a formulé les menaces précitées contre l'usine métallurgique Heraeus, en soutenant que les Rus-

ses lui ont envoyé 23 livres de platine pour en fabriquer des électrodes et ne les ont pas encore reçues. Dratvine soutient que le contre-blocus occidental constitue une pratique commerciale déloyale qui autorise les Soviétiques à des procédures légales. Hays lui a fait réponse que ce sont les Russes qui ont commencé ce jeu en établissant le blocus économique de Berlin l'an dernier et qu'il ne tient qu'à eux de rendre au commerce toute sa liberté.

Tim Buck ne trouve pas d'auditoire à Ottawa

Le chef communiste Tim Buck, qui devait adresser la parole hier, à Ottawa, n'a pas trouvé d'auditoire pour l'entendre.

Au collège Carleton, où Buck devait d'abord prendre la parole, la réunion a été contremandée parce que certains étudiants avaient annoncé qu'ils feraient subir au chef communiste le traitement d'un silence complet.

Il en a été de même au château Laurier. Le discours que devait y prononcer Tim Buck a été jugé dangereux.

Les étudiants du collège Carleton ont perçu la somme de \$700 pour remplacer le don de \$3,000 que leur avait fait un homme d'affaires d'Ottawa et que ce dernier a retiré parce qu'on lui avait rapporté que des discours séditions avaient été prononcés à cette institution.

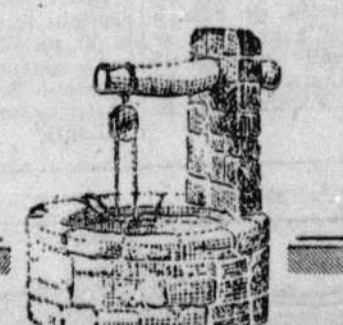
Commission métropolitaine

La Commission métropolitaine tiendra une réunion régulière demain après-midi. Il y sera vraisemblablement question du boulevard métropolitain que la Législature avait autorisée de construire par une loi de 1929. La Commission entend poursuivre ces travaux.

Affluence des voyageurs vers New-York à Pâques

D'après M. H. J. Nevin, agent général pour les passagers au Canadian National, on peut s'attendre à ce que les trains soient pris d'assaut pour les vacances de Pâques.

Des centaines de Canadiens se rendront à la Gare Centrale pour s'embarquer vers New-York, qui devient de plus en plus, semblent-il, le paradis des vacances de Pâques.



UN Puits DE SCIENCE

Posséder sa généalogie, c'est avoir à la portée de la main une source inépuisable de renseignements, qui rattachent dans le présent le passé à l'avenir.

INSTITUT GÉNÉALOGIQUE

DROUIN

UNE ŒUVRE NATIONALE DIGNES DE VOTRE ENCOURAGEMENT

4784, rue St-Denis, Montréal 5, rue du Mont-Thabor, Paris



E. Power Biggs, le célèbre organiste, est ici photographié alors qu'il travaillait à la transcription pour orgue de l'œuvre monumentale de Bach, connue sous le nom d'Art de la Fugue. Le grand organiste sera l'invité de la Société Casavant, ce soir, à l'église Notre-Dame. Le chœur de Westmount Baptist Church, sous la direction de Hilbert Troop, prendra également part au programme.

Les Italiens accueillent chaudement Ingrid Bergman

Un commencement d'émeute — Des blessés

Rome, 22 (A.P.) — L'actrice de cinéma Ingrid Bergman n'est pas trop en colère ce matin, malgré la réception tapageuse que lui réservèrent hier ses admirateurs italiens. Toutefois, elle est extrêmement impressionnée, et dit-elle: "Je savais que les Italiens ont le sang chaud, mais pas à ce point là".

Un incident est survenu hier alors qu'Ingrid Bergman tenait une conférence de presse à son hôtel, en compagnie du metteur en scène Rossellini dont elle est la vedette. Avec les reporters et photographes, une foule de plus de 300 personnes envahit les couloirs de l'établissement et tenta de pénétrer dans la chambre de l'artiste. Plusieurs femmes s'évanouirent, cependant qu'un journaliste eut une côte fracturée.

Oeuvres canadiennes à la radio française

La Radiodiffusion française présentera aujourd'hui à ses auditeurs deux œuvres d'une jeune Canadienne française qui poursuit actuellement ses études musicales en France, Mlle Jocelyn Binette.

"SELF-PORTRAIT" par Hélène Clark



Une des meilleures toiles figurant à l'exposition d'œuvres de fusains d'Hélène Clark, à la Librairie Tranquille, d'ici le 3 avril prochain.

Les Latins d'Amérique à l'exposition artisanale

La cinquième exposition artisanale de Montréal, qui a lieu cette année du 19 au 27 mars, est consacrée, mercredi le 23 mars, aux latins d'Amérique.

M. Fernand Boisseau au Club Optimiste Laurentien

Le déjeuner-causerie hebdomadaire du Club Optimiste Laurentien, aura lieu demain, à 12 h. 30, en l'hôtel Berkeley.

RUBY FOOT'S
LE STARLIT ROOF
présente
Jacques PILLS
CHANTEUR DE REPUTATION INTERNATIONALE
TOUS LES SOIRS
RUBY FOOT'S

Les Beaux-Arts

Les adieux de Dassary

André Dassary, dirait Bourvil, c'est pas de l'esprit, c'est du charme. Pour ça, pas d'erreur. Et le charme opère toujours puissamment sur le public, comme nous l'avons pu constater pour la même fois au Monument National, hier soir, où avait lieu le gala d'adieu de Dassary.

Les chansons qu'a écrites hier soir, le chanteur barbu: "Bonjour, Canada", "Le voleur de Bagdad", "Eperdument", ont un charme indéniable, et il les donne avec ces qualités éminemment sympathiques que sont la simplicité, le sens mélodique, la sincérité. De plus, Dassary a une voix et un métier supérieurs de beaucoup à ceux du chanteur ordinaire. Le public applaudit furieusement, et le croit que le public a raison. Car peu de chanteurs savent, comme Dassary, faire opérer le charme.

Il est à noter que Dassary présente ses chansons de façon tout à fait agréable. S'il s'en tient au charme dans ses chansons, il ne se prive pas de faire de l'esprit dans ses courts discours. Les "anecdotes canadiennes" qu'il a racontées, hier soir, avaient beaucoup de charme.

Au premier rang des artistes qui ont collaboré à cette soirée, il faut placer les Prud'homme, le Pastor et les Rafa. On connaît Prud'homme, "Mimile" l'accordéoniste, évocateur des guinguettes de la banlieue. Dans la pièce de virtuosité, comme il dit, il montre une technique vraiment impressionnante; mais je le préfère de beaucoup dans les chansonnettes toutes simples, qui sont mieux accordées au caractère de l'instrument. Ajoutez à cela une voix qui se rapproche de celle de Maurice Chevalier, vous aurez une idée de l'artiste.

Quant à son "drummer", Dédé Pastor, il fait figure de personnage de second plan, uniquement attentif à ses rythmes, jusqu'au moment où la comédie commence, avec Prud'homme et Rafa. Il est d'une irrésistible drôlerie.

Enfin, il y a Jean Rafa, chansonnier, chanteur et maître des cérémonies, qui est un des meilleurs "entertainers" que je me souvienne, qu'il me présente, qu'il remercie, qu'il tue le temps, il a toujours quelque chose de spirituel à dire. Son interprétation, avec Prud'homme et Pastor, de "En avant, en arrière", constituait un des meilleurs numéros de la soirée.

Après de ces artistes, Olivette Thibault ne fait pas figure de premier rang. Elle a parfaitement réussi ses chansonnettes: "Coeur à cœur", de la ne sais qui, et "Papa lapin et maman lapin", et "Le petit chien de laine", de Daunais.

Yoland Guérard, basse chanteuse, qui s'est déjà signalée à la radio, a fait preuve de dons vocaux précieux et d'un grand talent dramatique dans "Ol' Man River", "Plaine, ma plaine", et l'air de la calomnie du "Barbier de Séville".

Odette Joyeux, une petite fille sérieuse

Vous connaissez tous Odette Joyeux. C'est l'une des plus gracieuses, des plus sensibles, des plus intelligentes jeunes concitoyennes du Canada français.

Saviez-vous qu'Odette Joyeux avait débuté comme danseuse? Et que les ravissants accoutrements immortalisés par Degas avaient été son premier costume de travail? Degas... on ne peut s'empêcher de songer que le grand peintre aurait aimé avoir Odette Joyeux pour modèle: la grâce de cette jeune comédienne, ses attitudes ravissantes et enfantines eussent charmé l'artiste au crayon si poétique.

Le cinéma et le théâtre ne lui ont pas fait oublier et délaissé la danse de ses débuts. Souvent et volontiers elle revêt son tutu, et ses chansons et retrouve aisément la joie agile des entrées et des grands écarts. Joyeux est son nom, et Joyeux est son élan quand s'illumine d'un sourire, elle s'offre gentiment à l'œil noir de l'appareil photographique.

A voir ces images d'Odette Joyeux surgant son pouce pendant qu'elle lit ou consultant ré-

Le fantaisiste Jacques Pills

Chez Ruby Foo's

Qui n'a connu Pills et Thabet, soit en personnes, soit sur l'écran ou à la radio. Rois de la fantaisie, ils représentaient toute une fraction de l'esprit parisien, frondeur, satirique, bon enfant et non dénué pourtant d'une note poétique, qui toujours supprime à temps la vulgarité. C'est un peu tout cela que nous ramène Jacques Pills dans son tour de chant, chez Ruby Foo's.

L'attaque avec *Mon Village*, une chansonnette sans prétention, genre couleur locale, met de l'ambiance en mimant *Chaque chose à sa place*, et atteint vraiment son climat avec *Oh Lola*. Dès lors vous retrouvez le Jacques Pills trépidant, extraordinairement communicatif vers son public, à tel point que les Irlandais de la salle (félicités attendues de la Saint-Patrick) en oublient d'applaudir *When Irish Eyes are Smiling*.

Pour deux minutes, Jacques Pills se déguise en chanteur de charme (le physique s'y prête) et interprète *Mademoiselle, Pigeon*, etc., à la demande. Enfin, entre deux refrains, on le pousse dans un fauteuil:

— Ça va? — A merveille. J'aurais aimé chanter ma chanson *Seul dans la Nuit*. Improbable pour ce soir, la partition n'est pas arrivée. Oui, je sais que mon film du même titre (*Seul dans la nuit*) passera dans quelques semaines dans un cinéma de Montréal (au Saint-Denis). Actuellement, à Paris, "Une Femme par Jour" ne se défend pas trop mal... Oui c'est ça, scénario adapté de la pièce de théâtre qui a tenu l'affiche plus d'un an aux Capucines, sur les Boulevards. Mettez en scène? Jean Boyer, partenaires féminines? Mais sept, voyons, une par jour... Rassurez-vous, le tout est très gentil.

— Et vos (y-a pas d'autre mot) impressions sur l'Amérique? — Oh, mais j'étais déjà venu, en 1938. Un pays que nous aimons beaucoup en France, naturellement le public est différent, je veux dire aux Etats-Unis, mais on s'entend très bien. Au Canada, à Montréal surtout, ça marche tout seul puisque la majorité des spectateurs parlent français. Je pense rester trois semaines ici, puis New-York encore une fois, puis la France, puis un film avec Lucien Baroux.

Si vous avez l'occasion d'aller lui dire bonjour, je ne vous conseille pas de le manquer. Il est très "sympa" et, publicité gratuite, Ruby Foo's est un endroit très chic.

A la Petite Symphonie ce soir

Sous la direction de George Schick, l'Orchestre de la Petite Symphonie présentera ce soir, à l'Église de la Trinité, deux œuvres en première audition à Montréal. Il s'agit d'une "Symphonie en Ré" du compositeur tchèque Mica (XVIIe siècle) et d'une suite de danses basées sur d'anciens airs de luth du compositeur italien contemporain Respighi.

La septième symphonie en Ballet russe

L'une des nouveautés les plus importantes au répertoire de la Troupe de Ballet russe de Monte-Carlo pour sa visite de cette année au Canada est incontestablement, par la partition, la chorégraphie et le décor, la Septième Symphonie, avec la musique de Beethoven, la chorégraphie de Léonide Massine et le décor de ce grand artiste qui vient de mourir à Paris, Christian Bérard.

La création de ce ballet, par la même troupe, eut lieu en mai 1939 à Monte-Carlo; sa première représentation en Amérique eut lieu en octobre de la même année au Metropolitan Opera. Le thème est de Massine, tout comme la chorégraphie.

Le premier mouvement s'intitule la Création. Sous la direction de l'Esprit de la Création, le chaos se transforme en habitat ordonné pour les plantes, les animaux, les oiseaux et les poissons. Puis l'Homme et la Femme apparaissent, flanqués du Serpent menaçant. Au second mouvement, la Terre, paraissent la Haïne et la Violence. Un groupe d'hommes et de femmes pleurent la mort d'un adolescent. Le 3e mouvement se situe dans le Ciel, où dieux et déesses, indifférents aux turbulences de la terre, se divertissent joyeusement. Le 4e mouvement symbolise la Banquise et la Destruction. L'Homme est tombé dans la déchéance et la débauche. Les dieux, furieux de cette parodie de leurs plaisirs olympiens, détruisent le monde par le feu.

Cette œuvre imposante sera présentée au cours des spectacles du Ballet russe de Monte-Carlo, du 29 mars au 6 avril, au théâtre His Majesty's.

Cinq minutes avec...

Zoia Polewska

Etre née à Cracovie, en Pologne, avoir étudié le violoncelle en Ukraine, à Moscou, à Vienne, donner des concerts dans toutes les capitales d'Europe et arriver en Amérique l'âme confiante malgré ses 24 ans, c'est déjà tout un programme. Vous avez rencontré Zoia Polewska, la jeune artiste qui donnera mercredi soir un récital de violoncelle au Plateau.

— Je parle polonais, russe, allemand, italien, pas du tout anglais et très mal français. (Bien entendu, vous ne m'aimerez pas posséder la moitié moins bien que Mlle Polewska toutes les langues qu'elle vient de citer)... J'ai étudié surtout sous la direction de Maman, qui fut d'ailleurs une artiste très recherchée en Europe. "Maman" est là et donnera un concert à Montréal dans quelques semaines. Papa aussi est là, il accompagne au piano.

Pour l'instant, il explique comment à Rome, le chef d'orchestre de l'Orchestre philharmonique de la capitale italienne a dédié un "Nocturne" et une "Fantaisie" à sa fille.

Le répertoire pour violoncelle est-il assez fourni et les compositeurs modernes écrivent-ils suffisamment de pièces pour cet instrument, vis-à-vis du violon et du piano par exemple? — Naturellement les œuvres musicales de tous les pays offrent un choix beaucoup moins riche que celui du violon, mais je vous assure que choisis d'un répertoire où l'établissement d'un programme n'est qu'une difficulté mineure. D'ailleurs, les musiciens russes, autrichiens, français ont composé de nombreux morceaux pour violoncelle; Chopin lui-même n'a-t-il pas écrit une œuvre spéciale...

Le violoncelle n'est pas en général un instrument soliste, mais Mlle Polewska n'en a pas moins sélectionné un programme très prometteur. L'impression G. Roberts laisse entendre que Mlle Polewska et sa mère donneront peut-être un concert (duo) à Montréal.

On sait les éloges du chef d'orchestre allemand Furtwaengler à l'égard de Zoia Polewska. Celle-ci par contre, lui reconnaît d'immenses qualités de musicien; mais, confesse-t-elle, "je ne m'intéresse pas à la politique et si ce que l'on dit est vrai, je ne suis pas d'accord avec lui". (Ce qui au sujet de l'incident qui eut lieu aux Etats-Unis).

LES EXPOSITIONS HELENE CLARK

En examinant l'exposition d'Hélène Clark, à la Librairie Tranquille, nous songeons un peu à celle, qui l'a précédée, de sa sœur Marcelle, car toutes deux ont eu le même maître de croquis, Alfred Pellan. Hélène nous paraît toutefois trahir plus nettement l'influence de ce professeur qui arrive à obtenir de ses élèves, au fusain, un trait d'une rare netteté. Il en est ainsi, par exemple, pour "Femme à la voilette" et "Cheveux bouclés".

Mais, au demeurant, les inspirations sont variées chez Mlle Clark. Il en est où elle se montre franchement personnelle, d'autres où continuent de se manifester des leçons trop bien apprises, comme ces imitations de la manière simpliste et brutale de Fernand Léger que nous ne pouvons que déplorer ("Réflexion", "Volupté", "Silence") car la raideur des formes ne remplacera jamais la force réelle, qui doit naître d'une science anatomique plus exacte.

Dans ses compositions chromatiques, comme le "Nu Vert", Hélène Clark reste plus aisément et plus agréablement elle-même, et plus traditionnellement aussi, et pour l'occasion, c'est au fond tant mieux. C'est tant mieux parce qu'elle n'oublie pas, dans cette toile comme dans une bonne douzaine d'autres de servir la lumière, de la servir comme il faut, en laissant deviner la source lumineuse plus qu'en la montrant. Nous pensons, entre autres, à "Soleil de février", "Fleurs champêtres", "Nature morte aux gants de fil", "Un coin de l'atelier", "Femme allée aux pistils", pour ne rien dire de cet extraordinaire "Self-Portrait".

Les procédés varient largement, d'une œuvre à l'autre. De "Soleil de février", que l'on dirait un essai aux crayons de couleur, on passe aux contours précis, aux teintes pastellisées de "Fleurs champêtres" et de deux œuvres suivantes, pour aboutir au large coloris des deux dernières mentionnées, au mouvement tout d'une grâce légère de "Femme allée aux pistils", à l'immobilité puissamment vivante et dense de "Self-Portrait".

Il reste un peu d'influence "cafre" (dans "Jardin de la Pomme en feu") que nous comprenons comme un essai, chez les modernes, de retrouver le masque musculaire sous-cutané. Nous espérons bien que, quand Hélène Clark aura poussé au bout ses études myologiques, elle aura fondre ces recherches dans l'expression complète du corps humain, donnant à l'amateur d'art

TIT-COQ EST UN PEU LA !



Tit-Coq n'a pas fait de longues études. C'est un enfant de la rue et — jeune expérience, c'est à la rude école de la vie qu'il l'a puisée. Aussi bien mal avisé qu'oserait essayer de lui faire prendre des vessies pour des lanternes. Mais le public, lui, est bien avisé d'aller applaudir "Tit-Coq" la pièce de Gratien Gélinas qui, depuis plus de cinq mois, attire chaque semaine au théâtre du Gesù des milliers de spectateurs enthousiastes.

Gazette artistique
Horaire des cinémas

SAINTE-DENIS:
"La Voix de Réve"
1 h. 15, 4 h. 20, 7 h., 10 h. 10.
"Annette et la femme blonde"
12 h., 3 h., 5 h. 50, 8 h. 50.

CINEMA DE PARIS:
"Douce"
10 h., 12 h., 2 h. 05, 4 h. 40, 7 h. 40, 9 h. 40.

CHAMPLAIN:
"Le Cygne isolé"
1 h. 11 p.m., 3 h. 17 p.m., 5 h. 23 p.m., 7 h. 27 p.m., 9 h. 33 p.m.

ELECTRA:
"Cape et Poignard"
12h. 25, 2h. 40, 5h. 00, 7h. 15, 9h. 40.

PALACE:
"Jassy"
10 h. 10, 12 h. 30, 2 h. 50, 5 h. 05, 7 h. 25, 9 h. 45.

LOEWS:
"Snake Pit"
10 h. 10, 12 h. 25, 2 h. 45, 5 h. 10, 7 h. 20, 9 h. 35.

CAPITOL:
"Yellow Sky"
10 h. 05, 12 h. 25, 2 h. 45, 5 h. 05, 7 h. 25, 9 h. 45.

PRINCESS:
"Beyond Glory"
10 h. 25, 12 h. 45, 3 h. 05, 5 h. 25, 7 h. 45, 10 h.

ORPHEUM:
"Valiant Homme"
10 h. 05, 12 h. 45, 3 h. 25, 6 h. 05, 8 h. 45.

"So This is New York"
11 h. 25, 2 h. 05, 4 h. 40, 7 h. 20, 10 h.

IMPERIAL:
"Miss Mink of 1949"
10 h., 12 h. 40, 3 h. 25, 6 h. 05, 8 h. 50.

"Unknown Woman"
11 h., 1 h. 35, 4 h. 35, 7 h. 20, 10 h. 05.

the Snake Pit
MARK STEVENS... LEO BEHN
200
Palace

JASSY
color by Technicolor
Palace

GREGORY PECK ANNE BAXTER RICHARD WIDMARK
YELLOW SKY
20
Capitol

Alan LADD Donna Reed
LEON CLON
2ème SEMAINE
Princess

JOAN FONTAINE LOUIS JOURDAN
Letter from an Unknown Woman
20
Imperial

JEAN DICKENSON
Jeudi, 24 mars - 8 h. 30 p.m.
Billets: \$2.00 - 1.50 - 1.25 - 1.00
BY. 2444
AUDITORIUM DU COLLEGE ST-LAURENT

ODETTE JOYEUX
Douce
avec ROGER PIGAUT MADELINE ROBINSON MARGUERITE MORENO
St-Denis

RENÉE ST-CYR LA VOIX DU REVE
HENRI GARAT
de LOUISE CABELLY dans **Annette et la dame blonde**
ELECTRA

CARNET MONDAIN

CONFERENCE
La Rév. Mère Saint-Stanislas-de-Jésus, directrice du collège Marguerite Bourgeoise, assistante-directrice de l'Institut Pédagogique, licenciée en pédagogie et docteur ès lettres de l'Université de Montréal, sera la conférencière invitée au thé-causerie qui aura lieu au collège Marguerite Bourgeoise, dimanche, 27 mars, à 3 h. Elle a intitulé sa causerie: "Un Péguy américain".

CLUB RICHELIEU-MONTREAL
Le prochain déjeuner-causerie du Club Richelieu, sous la présidence de M. Lucien Bélaïr, aura lieu jeudi, 24 mars, dans le salon de l'hôtel Queen's, à 12 h. 15. Présenté par Me Albert Lemieux, ex-membre de l'Assemblée législative pour le comté de Beauharnois et remercié par M. Adolphe Sénéchal, du Comptoir National, le conférencier invité est M. P.-René Chalouit, C.R., député de Québec-Comté à l'Assemblée législative. M. Chalouit a intitulé sa causerie "Nos frères acadiens".

Les invités à la table d'honneur seront le Père Anselme, Me Maxime Raymond, M. Alfred Savoie, le R. F. Bernard, MM. Elmo Leblanc, Calixte Savoie, Raymond Denis, Patrice-Thomas Boudreau, Emilien Rochette, R. Bélanger, Dr Albert Sormany, Me Albert Pichette, M. Gaspard Boucher.

PARTIE DE CARTES
C'est demain soir, le 23 mars, qu'aura lieu à l'hôtel Ritz-Carlton la partie de cartes organisée par la comité "Cité Notre-Dame", sous la présidence conjointe de M. Gérard Lafontaine et de Mme Leo Reynolds, au profit des œuvres du R. P. Briand, des Filles de la Charité, à Clichy, et du R. P. Cyr, des Frères de Saint-Vincent de Paul, à Amiens, France.

VOTRE AUTEUR PREFERE CHEZ LES EPICURIENNES
Mercredi soir, le 23 mars, à 8 h. 30, "Votre auteur préféré" présentera comme conférencier de langue anglaise, cette année, Mlle Helen Guiton, auteure de "The Country Lover", roman dont l'intrigue se déroule dans un de nos villages des Laurentides, dans un cadre canadien-français. Illustré par un de nos artistes canadiens-français, Jean Simard.

Le sujet de sa causerie est "The writer's responsibilities". Mlle Guiton sera présentée par M. P. A. G. Clark, du Conseil des écoles protestantes de Montréal et remerciée par Mlle Grace Hamlyn, bibliothécaire en chef au Parvis Hall, McGill.

Le public est cordialement invité. L'entrée est libre.
SERVICES VOLONTAIRES
Le prochain déjeuner des EpicurienNES sera un déjeuner de poisson, qui aura lieu Chez Son Père, le mercredi, 23 mars, à 1 h. p.m. Seules les personnes membres seront admises.

FEMININS
La septième assemblée annuelle du "Women's Voluntary Services" aura lieu le jeudi 24 mars, à 8 h. 30, au salon Cartier de l'hôtel Berkeley.

Chacun est appelé à lutter

Le mois d'avril: mois du cancer

C'est au cours d'avril, le "mois du cancer", que la Société canadienne contre le cancer lancera sa campagne annuelle de souscriptions, afin d'obtenir de la population du pays une somme d'un million de dollars, destinée à favoriser les recherches contre ce fléau, à développer dans le public la connaissance de la maladie et à apporter une aide secourable à ceux qui souffrent du cancer. Dans le Québec, l'objectif est de \$223,000.

A Montréal et dans toute la province, la Société se développe graduellement. De nouvelles sections ont été récemment établies à Westmount, Notre-Dame-de-Grâce, Verdun, Noranda, Abitibi. Le service gratuit de pansements, qui a commencé de fonctionner il y a quelques mois, se répand déjà dans diverses parties du Québec, le travail étant fait bénévolement par plusieurs groupes de volontaires féminines.

Il y a 20,000 victimes du cancer dans la province. De tous les décès enregistrés, un sur huit a été causé par le cancer, et, chaque année, une véritable armée de Canadiens, jeunes ou vieux, hommes ou femmes, tombent sous les coups de cette maladie, avant leur temps.

Le nombre de membres de la division de la province de Québec est actuellement de plus de 22,000, alors qu'il est de près de 400,000 au Canada. Ces chiffres montrent bien tout l'intérêt manifesté par le public et sa détermination à lutter efficacement contre cet agent meurtrier qui est le cancer.

Gâteau chiffon aux oranges fraîches, roulé

Préparez la pâte tel qu'indiqué dans la petite recette du gâteau chiffon aux oranges fraîches, parue en Page féminine, jeudi, 17 mars. Etendez dans un moule peu profond (12 x 18) dont le fond est couvert d'un papier ciré graissé. Faites cuire dans un four modéré (375°) de 12 à 15 minutes. Dégagez les bords et mettez sur une serviette



chocolat non sucré (1 once), 1 c. à table d'eau, 1/4 de tasse de sucre, 1 pincée de sel, 1/2 tasse de lait, 1/2 c. à thé de vanille, 1/2 tasse de crème fouettée. Amollissez la gélatine dans le jus d'orange. Faites fondre le chocolat sur l'eau chaude. Ajoutez l'eau, mélangez et incorporez le sucre et le sel. Ajoutez graduellement le lait. Faites cuire jusqu'à

Canadiennes installées en Norvège

Oslo, (C.P.) — Oslo, comme d'autres villes européennes, souffre d'une crise du logement. Mais les membres de la R.N.A.F. (Royal Norwegian Air Force) ont pris la situation en main il y a un an. A présent, sur les limites de la ville, un plan de 150 appartements est à l'organisation et les premières familles à les occuper sont déjà sur place.

Quatre des six officiers à occuper le premier groupe de lofts sont des épouses canadiennes — toutes de l'Ontario — et l'on apprend que la proportion sera aussi haute dans les autres unités. Ces idylles ont débuté quand les hommes recevaient leur entraînement militaire à Little Norway, en dehors de Toronto.

Les femmes sont Mmes Shelia Gilmour Stene, Ruth Gibson Waaler et Margaret Wold, toutes de Toronto, et Pat McDowell Hegdahl de Midland.

Leurs maris, avec 146 confrères aviateurs ont organisé une coopérative d'habitations. Chacun a souscrit un montant convenu d'avance.

Le gouvernement norvégien coopère en rendant les terrains disponibles, en consentant des prêts sans intérêts et une priorité sur les matériaux.

Les premiers appartements de cinq et six pièces, — avec suffisamment de placards et de garde-robes — ont été terminés en février, tout juste comme Mme Stene retournait d'un voyage de six mois au Canada.

Plus de 30 Canadiennes — aujourd'hui aussi fières de leur titre de citoyenneté norvégienne que de leur origine canadienne — appartiennent au "Canada Club". Le principal motif de leurs doléances est que la nourriture, quoique suffisante, n'est pas assez variée.

En 1946, le choix était plus étendu, dit Mme Waaler, mais au cours de la dernière année, il est redevenu restreint. On nous dit que vers 1952, la Norvège sera ses premiers s'il en est ainsi.

Les Canadiennes remarquent que le prix des principales denrées à Oslo est le même qu'au Canada, mais parce que les salaires norvégiens sont plus bas le pouvoir d'achat n'est pas le même.

Démonstration culinaire

Il y aura démonstration culinaire à l'Ecole d'Education familiale et sociale, 1215 est, boul. St-Joseph, mercredi 23 mars, à 2 h et à 7 h. 30 du soir.

Le menu "à la bonne fermière" donnera d'utiles suggestions aux personnes qui reçoivent à la campagne pendant la saison d'été ou en d'autres occasions, où la simplicité et l'élégance sont de mise.

La table sera dressée.

MENU SOUPER A LA "BONNE FERMIERE"

Coquetel "habitant": crème aux champignons; oeufs pochés en ombrelles; tomates à la husard; pommes de terre "monoclet"; fruits fermiers; gelantine de "Gaspé"; bouchées normandes; crème moussue à l'étable; biscuits "bonne femme"; tartellettes à la rose; punch à la rhubarbe.

A l'Ecole des Parents du Québec

M. Gérard Pelletier donnera à l'Ecole des Parents du Québec, mercredi le 23 mars, à 8 h. 30 du soir, à la salle St-Stanislas, 1371 est, rue Laurier, une conférence intitulée: Christianisme, religion de femme?

M. Pelletier est bien connu par tous ceux qui s'intéressent à l'Ecole des Parents du Québec puisqu'il est l'auteur des sketches, "Monsieur Quelqu'un", donnés tous les mardis soirs à Radio-Parents.

Sous ce titre: "Christianisme, religion de femme?", M. Pelletier traitera des problèmes suivants: La pratique religieuse est-elle l'affaire de la femme? Dans quelle mesure doit-elle s'exercer au foyer chrétien? Quelle est la responsabilité du père? Est-il juste de dire que l'homme est préposé au salut temporel, la femme au salut éternel?

PROBLEMES PSYCHOLOGIQUES

Dr Gilles-Yvon Morsau PSYCHOLOGUE
4152, rue St-Denis - BE. 6219

CLINIQUE PARENTS de l'Ecole des DU QUEBEC

Un témoignage

Nous recevons une lettre d'une lectrice de notre courrier, et nous nous empressons de la publier en remerciant chaleureusement "Georgette, de Sainte-Agathe".

Cette correspondante nous fait part d'une expérience personnelle qu'elle a eue, expérience assez semblable à ce qu'elle a étudié dans la clinique sous le titre "Comment le rendre propre" et signé "Brin d'herbe".

Chère madame Rémy.

J'ai aujourd'hui 25 ans, et lorsque j'étais petite fille, jusqu'à l'âge de 8 ans, je mouillais mon lit, et cependant, j'ai été guérie du jour au lendemain et définitivement. Je vais vous expliquer comment c'est arrivé et vous allez voir que ce fut comme un commandement à mon subconscient ou de l'auto-suggestion.

J'avais un oncle que j'aimais beaucoup, mais il ne venait pas nous voir souvent. J'avais pour lui de l'admiration. Il s'appelait mon oncle Pierre, et dans mon imagination, je le parais de toutes sortes de qualités, enfin, pour moi, il était un homme autrement que les autres. Vous savez, on s'habitue à nos parents, souvent ils nous répètent la même chose, on nous chéresse, et chez les enfants nerveux (je l'étais) leur seule défense est de se retrancher dans l'indifférence, ce qui fait que ce que nos parents nous disent glisse et n'impressionne pas.

Mais ce qui vient de quelqu'un qu'on admire, c'est différent. Ce qui veut dire que d'après moi, le petit bonhomme ne doit pas avoir cette admiration, pour sa maman ou son papa, sans quoi, il aurait été impressionné par un petit reproche de son idole et automatiquement guéri.

Ce qui m'a guéri, c'est ceci: Mon oncle vient se promener, j'ai 5 ans. Je sens qu'il m'aime et que je suis sa préférée. Je veux lui plaire pour continuer à mériter à ses yeux. Il me prend sur ses genoux et me parle comme à une grande fille.

Maman lui dit tout à coup: "Vous savez, notre petite Georgette mouille encore son lit". Mon oncle me regarde et me dit: "Non, je ne peux pas croire, une grande fille comme toi, et qui fait encore son "pipi" au lit. Ecoute, ma petite Georgette, regarde-moi bien. Promets-moi, que ce soir, tu ne mouilleras pas ton lit, et qu'après ça tu ne mouilleras plus ton lit jamais. Promets-moi, veux-tu me le promettre? Je vais revenir dans une semaine pour voir si tu m'as écouté". Il m'a dit quelque chose de semblable à ça; ce dont je suis certaine, c'est qu'il a manifesté: 10 de la surprise; 20 m'a fait un petit peu honte; 30 m'a commandé de ne plus le faire; 40 m'a fait promettre de ne plus le faire.

Je ne l'ai jamais fait après cela, et je le faisais presque toutes les nuits.

Ce qui a agi sur moi pourrait probablement avoir ce même effet sur le petit bonhomme de "Brin d'Herbe"; ce n'est pas grand-chose, mais sur un enfant, c'est l'impression qui compte.

Espérant que vous pourrez faire parvenir l'information à votre correspondante,

Je demeure votre dévoué,
Georgette, Sainte-Agathe.

R. — Cette lettre nous fait part d'une expérience fort intéressante; et elle peut donner de très utiles suggestions à bien des mamans. Nous ne devons pourtant pas oublier que tous les enfants réagissent différemment et qu'il est donc bien impossible de généraliser; l'expérience, qui a réussi dans le cas présent, peut échouer complètement dans un cas qui semblera par ailleurs tout à fait semblable.

Nous remercions cependant vivement notre correspondante, souhaitant que beaucoup, comme elle, nous apporte leurs suggestions. Cet échange de vue pourrait être très fructueux pour tous.

Docteur et madame REMY

Nous avons reçu quelques lettres qui nous demandent une réponse personnelle. Il nous est tout à fait impossible d'y donner suite. Quand nos correspondants veulent des réponses personnelles nous leur conseillons d'écrire directement à un psychologue et nous nous permettons de leur recommander à cette fin M. Claude Mailhot, psychologue attitré de l'Ecole des Parents du Québec, 3350 Barclay, Montréal.

La personne qui a signé "Je lutte et ne veux rompre" voudra bien, dans ces conditions, écrire à M. Mailhot, à qui nous faisons parvenir sa lettre.

Toutes communications à ce courrier doivent être adressées comme suit: Clinique de l'Ecole des Parents, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. L'Ecole des Parents du Québec a son siège social à Montréal, possède une charte provinciale et son nom est légalement enregistré.

Une GARDE-ROBE FRAICHE et PROPRE au printemps!

Nos clients rendent hommage...

à notre service de nettoyage qui prolonge la durée de leurs vêtements et leur confère ce chic et cette propreté qui font leur succès en affaires et dans la vie civile.

Vous admettez qu'un bon nettoyage est profitable. Or, il est entendu que c'est chez Léveillé qu'on obtient le meilleur nettoyage en ville... on y a le don de raviver la couleur et le ton des vêtements et du linge de maison!

Téléphone CH. 2152 "où tendre est un art"

TRAVAIL DE QUALITE SERVICE COURTOIS

MAISON FONDÉE EN 1914

Léveillé

LES TEINTURIERS ET NETTOYEURS DE CONFIANCE Bureau: 4366, rue Parthénaïs Ateliers: 4371, ave Lafrance

NOUVELLE OFFRE 2e/1 POUR DÉJEUNER!

NABISCO SHREDDED WHEAT

se Sert de Deux Façons

CÉRÉALE FROIDE ou GRUAU CHAUD

SAVOUREUSE CÉRÉALE FROIDE!
C'est une excellente céréale froide, croquante et saine! Et vous obtenez 12 gros biscuits de 1 once dans chaque carton. Demandez donc le NABISCO Shredded Wheat à votre épicer. N'oubliez pas que cela revient moins cher d'en acheter 2 cartons à la fois!

DÉLICIEUX GRUAU EN 1 MINUTE!
Amenez à ébullition, dans une casserole, 1 tasse d'eau légèrement salée, ajoutez-y grossièrement émiettés, 2 biscuits de NABISCO Shredded Wheat, en remuant constamment. Servez avec du lait ou de la crème et du sucre. Prêt en "1 minute"!

NABISCO SHREDDED WHEAT
100% WHEAT
THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD.
Wagons Falls, Ontario

recouverte de sucre en poudre. Enlevez le papier et disposez de la croûte immédiatement. Roulez rapidement le gâteau et enveloppez dans une serviette jusqu'à ce qu'il soit froid. Déroulez et couvrez d'un remplissage au chocolat. Roulez de nouveau. Enveloppez dans du papier ciré. Faites geler pendant 1 heure avant de servir. (Pour 8 à 10 personnes).

REPLISSAGE AU CHOCOLAT
1 enveloppe de gélatine, 1/4 de tasse de jus d'orange, 1 carré de

ce que le mélange soit lisse et épais, en remuant constamment. Versez dans la gélatine molle, agitez jusqu'à ce qu'elle soit dissoute. Retirez du feu. Ajoutez la vanille. Faites geler jusqu'à consistance de cressonnette claire. Fouettez la crème jusqu'à ce qu'elle soit ferme et ajoutez au mélange au chocolat. Etendez sur le gâteau chiffon aux oranges. Roulez comme un gâteau roulé à la gelée. Enveloppez dans un papier ciré et faites refroidir dans la glacière électrique pendant 1 heure avant de trancher.

Partie de cartes au marché Atwater

Le 27 mars prochain aura lieu, en la salle du marché Atwater, une partie de cartes, en faveur de l'Œuvre du service familial, une entreprise de charité dont le but est d'aider nos jeunes ouvrières sans foyer et sans protection à Montréal.

8000 personnes prendront part à cette soirée récréative, qui

constitue un événement social très important, et qu'ont voulu honorer par leur présence S. H. le maire de Montréal et son épouse, Mme Camillien Houde.

Séraphin et Donald, artistes invités, présenteront un sketch, ce qui ajoutera à l'intérêt déjà grand de cette soirée.

Les billets sont en vente au bureau de l'Œuvre, 3840 chemin Reine-Marie, et aussi à la salle du marché Atwater, 2036 rue Sainte-Émilie.

Menthe crémeuse, fraîche, et piquante, habillée de bon chocolat Moirs riche et savoureux.

Moirs
HALIFAX, CANADA

Lentement... c'est l'aimer

Moirs
Sans contredit le Meilleur.

Feuilleton du "Devoir"

Un singulier mari

par Claire FONTAINES

6. (Suite)

A 13 heures 56, ponctuellement, le rapide quittait Lyon en direction de la Méditerranée.

Solange Deville avait emporté ses livres pour occuper ses loisirs pendant le court trajet. Mais sa pensée ne put se fixer sur le texte de l'ouvrage. Inlassablement, elle retournait le même sujet sous tous ses aspects, cherchant à imaginer ce qui avait pu réellement se produire, ce qu'elle allait apprendre lors de son enquête à Valence.

A la mairie... rien de bien nouveau, probablement. Si quel-

qu'un peu plus fort que d'habitude lorsqu'elle poussa la porte du bureau qui portait l'inscription: "Service de l'Etat civil".

Elle s'adressa à l'un des deux employés présents et lui expliqua que, ce matin même, elle avait téléphoné de Lyon au sujet d'un certain mariage de Champdenier-Deville, célébré le 3 février précédent, à Valence.

— Oui, je me rappelle, répondit l'employé, c'est précisément moi qui ai reçu la communication.

Il fixait la jeune fille avec une certaine curiosité. Elle reprit: — Je ne puis que vous répéter ce que je vous disais ce matin. C'est moi qui suis Solange Deville et je viens pour avoir des éclaircissements sur la personne qui s'est servie de mon nom pour se marier... Voici des pièces qui vous convaincront de ma sincérité.

Elle exhiba une carte d'identité, des reçus de location, un permis de conduire.

— C'est fort possible, Made-moiselle, répondit l'homme, mais alors la question me dépasse un

peu. Il faudrait porter plainte entre les mains du Procureur de la République.

— Je le ferai probablement, mais, auparavant, je veux mener ma petite enquête. Avez-vous quelques souvenirs personnels de ce mariage? Valence n'est pas une ville d'une telle importance...

L'amour-propre de l'employé partit quelque peu froissé par cette dernière réflexion. Mais il ne protesta pas directement.

— Je puis vous dire une chose, fit-il, c'est que la mariée était remarquablement belle. A ma connaissance, elle était totalement étrangère à la ville. Quant à son mari, il est domicilié ici, mais je crois qu'il ne fait que de rares apparitions dans sa propriété. Il est, parait-il, constamment en voyage.

Rappelez-moi son adresse. Vous me l'avez indiquée au téléphone, mais je ne l'ai pas notée.

— Les Cyprès, quartier des Iles, Valence.

— Pourriez-vous me situer sur un plan l'adresse en question? L'employé s'exécuta, et Solan-

ge Deville, soigneusement, nota l'itinéraire.

— Oh! vous y seriez à pied en vingt minutes, observa son interlocuteur. C'est dans un joli quartier de villas, au delà du parc Jouvet.

La jeune fille remit son calepin dans son sac.

— Pour le moment, monsieur, reprit-elle, je vais vous demander instamment de ne pas ébruiter l'incident. Vous comprenez que je suis dans une situation très délicate et un peu ridicule. Je ne voudrais pas que la presse...

— Soyez sans inquiétude, mademoiselle, sa hâte de dire l'employé, je serai discret. D'ailleurs, en somme, je ne suis pas saisi officiellement de la difficulté que vous m'avez exposée. Je suis censé, jusqu'à nouvel ordre, ne rien savoir.

Manifestement, cette réflexion rassura le personnage sur le plan des responsabilités ou des initiatives d'ordre administratif. Il salua donc Solange Deville avec un sourire compréhensif lorsque la jeune fille prit congé de lui.

Une fois hors de la mairie, Solange Deville s'arrêta sur le trot-

toir, pendant quelques secondes. Elle éprouvait une envie irrésistible de ne pas attendre plus longtemps pour se rendre directement à l'adresse de ce mystérieux Henri de Champdenier, où elle aurait peut-être la clé du problème.

Oui, il fallait agir immédiatement. N'était-elle pas précisément venue à Valence dans cette intention?

Elle écarta, comme une pensée importune, l'idée qu'elle put courir un risque quelconque. Loin de la retenir, cette éventualité, au contraire, la stimulait...

Et puis, elle se rappela ce que l'employé de l'état civil venait de lui dire: "La mariée était remarquablement belle". Cela corsait encore l'aventure. Par quel concours de circonstances une femme aussi belle avait-elle pu être amenée à s'emparer de l'identité d'une autre femme pour se marier? Inévitablement, on devait conclure que quelque événement étrange se produisait.

Elle consulta son calepin et s'orienta très vite. Une petite rue la conduisit jusqu'à de larges boulevards, qui débouchaient sur une place d'où l'on embras-

sait un vaste horizon, borné par les monts du Vivarais.

A quelques centaines de mètres, le Rhône déroulait son ruban argenté et, de l'autre côté d'une plaine déjà verdoyante, une croupe sauvage se dressait, couronnée par les ruines d'un château moyenâgeux.

"Ce doit être le château de Crussol", se dit Solange Deville. Elle s'accouda quelques secondes à la balustrade, qui surplombait le parc dans lequel elle allait s'engager, et respira l'air vif de cette fraîche après-midi de printemps.

Mais elle n'avait pas l'esprit aussi libre qu'elle l'eût désiré pour admirer la beauté de ce paysage rhodanien.

Par un escalier monumental, elle descendit dans le jardin public, assez désert à ce jour de semaine, et la traversa. Toujours suivant les indications de son plan, elle s'engagea ensuite dans un chemin bordé de villas, les unes modestes, les autres plus luxueuses.

(A suivre)

Plus de \$25 millions d'assurance en vigueur après six ans d'opération

"La Solidarité" se classe au premier rang de nos institutions d'assurance-vie par l'augmentation de l'assurance en vigueur et le rendement sur les placements

"La Solidarité" a rendu publics ces jours derniers son rapport financier pour l'année terminée le 31 décembre 1948. Comme par les années passées, cette jeune institution de chez nous a connu une année particulièrement brillante tant du point de vue de l'augmentation de l'assurance en vigueur que du point de vue du rendement des placements et des services rendus aux assurés.

PROGRES SANS PRECEDENT DANS L'HISTOIRE DE L'ASSURANCE-VIE

Incorporée le 7 mars 1942, "La Solidarité" commençait ses opérations sous la direction d'un groupe d'hommes d'affaires avisés et extrêmement actifs. Dès la première année, elle connut le succès, un succès véritablement remarquable qui indique qu'il y a encore place chez nous pour plusieurs institutions de ce genre. A la fin de décembre dernier, le total des assurances en vigueur se chiffrait par \$25,029,500 contre \$19,508,855 à la fin de 1947 et \$2,257,223 à la fin de sa première année d'opération.

FORTE AUGMENTATION DE L'ACTIF

L'analyse du bilan de "La Solidarité" indique une forte augmentation de la position financière au cours de 1948. L'actif global de la Société se chiffrait à la fin de décembre dernier par \$1,134,924 contre \$868,939, à la fin de 1947 et \$282,402 à la fin de 1944. L'an dernier, le rendement réalisé sur les placements a été légèrement accru. Il a, en effet, atteint 4.2% comparativement à 3.71% en 1947. Cette augmentation, à une époque où le loyer de l'argent est fortement déprécié, indique une direction habile et clairvoyante qui sait profiter des grandes possibilités offertes chez nous.

Les succès obtenus dans un si court espace de temps sont de bon augure pour l'avenir de "La Solidarité". Comme l'indique le rapport annuel du surintendant des assurances, nous sommes loin d'occuper ici dans la province la position qui devrait normalement être la nôtre dans le commerce de l'assurance-vie. Nous savons les difficultés rencontrées par les notres dans l'organisation de ce commerce; il est difficile d'avancer rapidement sur un chemin déjà parcouru et jalousement gardé.

Laurent LAUZIER

La location des industries

"Toute tentative faite pour intéresser une industrie à s'installer dans un certain secteur est essentiellement le travail d'un vendeur, mais il vaut toujours mieux ne pas insister outre mesure" a déclaré, hier soir, M. H. A. Wood, commissaire du développement au Canadien National, à Montréal, devant les membres du Board of Trade, sénior et junior, de Halifax, et de hautes personnalités provinciales et municipales.

Le dollar canadien

New-York, 22 (C.P.) — La valeur de notre dollar a un escompte de 6% et le livre sterling à \$4.03 1/4 sont demeurés inchangés aujourd'hui sur le marché du change étranger.

Ton plus ferme à Toronto --- Reculs nombreux à Montréal

BOURSE DE MONTREAL

Le total des ventes a été de 4,800 actions industrielles et de 95,800 actions minières lundi dernier en comparaison de 3,900 actions industrielles et de 101,000 actions minières vendredi dernier.

Table with columns: Ouv. Haut Bas Ferm. for various stocks like Algoma Steel, Aluminum, Bell Telephone, etc.

LE CURB DE MONTREAL

Table with columns: Ouv. Haut Bas Ferm. for various stocks like Atlas Steels, B O Pack, Can & Dom Sug, etc.

BOURSE DE TORONTO

Fermeture des cours le 21 mars

Table with columns: Ventes Titres, Haut Bas Ferm. for various stocks like Algoma, Am. Nickel, Am. Zinc, etc.

Rapports financiers

Robert Mitchel Co.

Pour l'exercice financier terminé le 31 décembre dernier, les profits nets réalisés par Robert Mitchell Co. et ses subsidiaires se sont chiffrés par \$94,742 comparativement à \$80,053 en 1947. Le revenu par action a été de \$1.31 contre \$1.10 antérieurement. Le profit brut a été de \$303,987 contre \$252,321 antérieurement.

Le sondage au diamant sur la propriété filiale de Gaspé Copper Mines a révélé 6,000,000 de tonnes additionnelles de minerai, d'une teneur de 1.8 p.c. de cuivre. Les travaux reprendront en avril sur cette propriété, qui, \$1,509,560 à la fin de 1947. Le fonds de roulement a été augmenté de \$380,163 au cours de l'année.

Waite Amulet Mines

Les profits nets de Waite Amulet Mines pour l'exercice terminé le 31 décembre 1948 sont de \$6,264,632, soit l'équivalent de \$1.90 par action, soit \$1.70 par action en dividendes de Amulet Duffault Mines. En 1947, le bénéfice avait été de \$3,781,959, ou \$1.15 par action, y compris un dividende de 90 cents de la mine Amulet Duffault.

St. Lawrence Paper Mills Limited

Pour la première fois dans son histoire, St. Lawrence Paper Mills présente cette année au public un rapport consolidé de ses opérations pour l'exercice financier terminé le 31 décembre dernier. Le profit brut réalisé a été de \$9,111,098. Après déduction de la dépréciation, des intérêts, de la contribution au fonds de pension des employés, de certains frais généraux d'administration, le profit net s'est chiffré par \$4,125,543.

Noranda Mines Ltd.

Noranda Mines a eu un profit de \$9,959,083 en 1948, soit \$3,229,151 de plus qu'en 1947. Ce profit est équivalent à \$4.45 par action ordinaire, en regard de \$3. Sur ce gain de \$4.45, un total de \$2.29 provenait des dividendes et des intérêts sur les placements, contre \$1.63 en 1947.

Sous la Loi de Faillite AVIS AUX CREANCIERS

Dans l'affaire de JEAN-BAPTISTE ARCHAMBAULT, professeur, 7047, rue Saint-Denis, Montréal.

Conférence sur les tarifs du commerce

Elle sera tenue à Anney le 11 avril prochain

Genève, 22 (A.P.) — Le 11 avril prochain commenceront dans la petite ville française d'Anney les plus importantes négociations jamais venues encore dans toute l'histoire du commerce mondial. Des délégations de 36 pays différents se rencontreront à Anney pour négocier des ententes sur les tarifs commerciaux. On croit que plus de 600 délégués prendront part à cette réunion qui devrait durer au moins quelques mois.

BOURSE DE MONTREAL

22 (C.P.) — Le marché fut sensiblement à la baisse ce matin à la bourse de Montréal. Pertes: Algoma Steel, Bell Telephone, Canadian Locomotive, C.P.R., Consolidated Smelters, Home Oil et Anglo-Canadian Oil.

BOURSE DE NEW-YORK

22 (A.P.) — Les tendances du marché furent peu définies ce matin à la bourse de New-York. La plupart des valeurs transigées montrèrent des variations fractionnaires, les unes vers la hausse, les autres vers la baisse.

Faits saillants à la bourse

NEW GOLDVUE MINES LIMITED

Les 3,000,000 d'actions autorisées d'une valeur au pair de \$1 chacune, de New Goldvue Mines Limited ont été approuvées à la cote du Curb de Montréal et l'on pourra transiger sur ces valeurs à l'ouverture des affaires, jeudi le 24 mars 1949. L'abréviation NGV les désignera sur l'appareil téléscripteur. Seront rayées de la liste des valeurs les actions de Goldvue Mines Limited, à la fermeture des affaires, mercredi le 23, ces dernières devenant échangeables pour des nouvelles actions, sur une base d'une nouvelle action contre chaque quatre anciennes actions.

GOLDBEAM MINES LIMITED

Goldbeam Mines Limited a informé le Curb de Montréal que le solde de 299,997 actions du trésor a été vendu pour la somme de \$15,000. Toutes les 3,000,000 d'actions autorisées sont maintenant en cours.

DUVAY GOLD MINES LIMITED

Le Curb de Montréal a été informé par Duvay Gold Mines Limited qu'on a reçu paiement pour un montant de \$16,500 de Torny Financial Corporation Limited, pour couvrir l'achat de 110,000 actions du trésor, à 15 cents par action. Il y a sous option 250,000 actions à 17 1/2 cents par action. Les actions en circulation se chiffrent présentement à 4,740,005 actions, l'issant 259,995 actions dans le trésor.

STADACONA MINES (1944) LIMITED

Stadacona Mines (1944) Limited a informé le Curb de Montréal qu'elle a été rachetée par l'Executive Company avait remplacé The Eastern Trust Company comme agent de transferts pour la compagnie, à Montréal et à Toronto.

Petites Annonces

Établissement de villégiature et de tourisme: L'Hermitage, à Lambton, sur le Lac Saint-François, comté de Frontenac. Quarante (40) bungalows, 22 acres de terrain, étables et bois de commerce. Belle plage de 1200 pieds avec baignade, quai et jetée, etc.

HOMME DEMANDE

Comptable Licencié bilingue, expérience pour suivre contrôle financier d'une série de magasins dans le nord de l'Ontario. De préférence, marié. Salaire intéressant, dépenses de voyage payées, logement convenable assuré. S'adresser à M. Denis, 46 1/2, St. Avenue, Timmins, Ontario.

PROPOSITION D'AFFAIRES

\$50.00 par jour au minimum! Chance unique pour un travailleur de se créer un avenir assuré dans la fabrication de matériaux de construction annuels dans tout le pays et en grande demande. Territoires exclusifs couverts par des franchises dans toute la province. Devis \$3,000 ou plus, pour l'achat de la machinerie nécessaire. S'adresser à Case 145, "Le Devoir".

TARIF

Annonces classifiées "Le Devoir" — Belair 3361 430-434 Notre-Dame est. (Commandes prises jusqu'à 10 h. a.m. pour le jour même. Pour le samedi jusqu'à 4 h. le vendredi précédent.) 1 cent le mot; 25c minimum comptant. Annonces facturées 15c le mot, minimum 40c.

Moyenne de la Bourse de Toronto

Table with columns: Par le Toronto Stock Exchange, Ouv. Haut Bas Ferm. for various stocks like Ford, General Motors, etc.



M. Rosario Manseau, vice-président et directeur général de La Solidarité, compagnie d'assurance sur la vie, dont nous publions dans la présente édition un extrait du septième rapport annuel. M. Antoine Tremblay, gérant de cette compagnie, pour Montréal et ses environs.

Etudes sur les pâtes et papiers

M. A. Koroleff, directeur des recherches forestières à l'Institut canadien des recherches sur les pâtes et papiers, annonce que l'Institut tient aujourd'hui, à l'Hotel Mont-Royal, une réunion spéciale. Plusieurs communications y seront présentées aux séances du matin et de l'après-midi.

Prochaine récolte de blé aux E.-U.

Washington, 22 (A.P.) — Le ministère américain de l'Agriculture annonce aujourd'hui que les fermiers américains ensemençaient environ 20,300,000 acres cette année de blé du printemps, soit une augmentation d'environ 712,000 acres sur l'arrage de l'an dernier. Ainsi, le ministère de l'Agriculture prévoit, d'après un rendement moyen, que la production serait cette année de 291,000,000 boisseaux contre 298,308,000 boisseaux l'an dernier et 254,017,000 moyenne des dix dernières années. L'acreage des semences de blé d'automne a été de 61,370,000 acres, qui donneront environ 964,808,000 boisseaux de blé. Ainsi le total de la future récolte de blé aux Etats-Unis serait de 1,256,000,000 boisseaux contre 1,288,406,000 boisseaux en 1948 et 942,623,000 boisseaux moyennes des dix dernières années.

BOURSE DE TORONTO

Toronto, 22 (C.P.) — Le marché fut quelque peu à la hausse ce matin à la bourse de Toronto, alors que les mines d'or et les métaux usuels furent en plus forte demande. Les valeurs industrielles et les pétroles de l'Ouest montrèrent autant de pertes que de gains. Gains: International Nickel, Sherritt, Campbell, Giant Yellowknife et Wright Hargreaves.

NOS SUCCÈS

Extraits du septième rapport annuel

Table with columns: Assurances en vigueur (au 31 décembre 1948), Revenu de primes (année 1948), Réserves actuarielles (année 1948), Taux de rendement sur placements, Actif.

LA SOLIDARITE Foyer d'Oratoire. COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE SIEGE SOCIAL: QUEBEC. R. Manseau, vice-président et directeur-général. Ch.-J. Baillargeon, n.p., président. Albert Boulet, c.a., secrétaire-trésorier. Division de Montréal. M. Antoine Tremblay, gérant — Suite 204, 477, St-François-Xavier — LA. 4670

CARTES D'AFFAIRES

DACTYLOGRAPHES

Royal - Remington - Underwood - L. C. Smith, Corona silencieux, régulier et portatif. Protectors de chèques, duplicateurs, calculateurs et machines à additionner. Vente et service. Échange, location, achat.

N. MARTINEAU & FILS

1019, RUE BIKURY (entre Vitré et Lagache) BE. 2319

DACTYLOGRAPHES

Réparations, location, ventes de dactylographes, machines à chèques, etc. Assortiment complet de papier carbone et rubans. Accessoires de bureau.

ENCADREURS

Wisintainer & Fils 908, BOULEVARD ST-LAURENT LES ENCADREURS MANUFACTURIERS LAB. 254

ELECTRICIEN

ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN J. K. MALOUF ENTRETIEN - REPARATIONS TU. 1637 6420, 25ème avenue, Rosemont

FLEURISTE

THE HONORABLE FLEURISTE Fondé 1851 MONTREAL

Ste-Catherine et Guy Fl. 2491 Hôtel Mont-Royal PL. 4550

SERRES

4509 Côte-des-Neiges, AT. 1125

IMPRIMEURS-GRAVEURS

Téléphone: *Belair 3361 L'IMPRIMERIE POPULAIRE Limitée EDITRICE DU "DEVOIR" ROBERT PERREAULT 434 est, Notre-Dame, Montréal

LAITERIE

CH. 6988 - 2599 Hoit, ROSEMONT

LAITERIE

Laiterie canadienne-française A. PATENAUD, propriétaire

Radio-Devoir

Mardi, 22 mars SOIREE

- 6.00 P.M. CBF-Yvan l'Intépride. CEM-Variétés. CKAC-Das vedette. CKVL-Chansonnette. CKLP-Chansonnettes. 6.15 P.M. CBF-Radio-Journal. CEM-Radio-Journal. CEM-Dièse-moi. 6.30 P.M. CBF-Actualité. CEM-Divertimento. CKAC-Sports. CKVL-Nouvelles. 6.45 P.M. CBF-En dinant. CKVL-Chansonnettes. CKAC-Nouvelles. 7.00 P.M. CBF-On homme et son péché. CKAC-Alain Gravel. CKLP-L'Heure famill... 7.15 P.M. CBF-Métropole. CEM-Sweet and Swing. 7.30 P.M. CBF-Ronande et Robert. CEM-Fred Hill. CEM-Selections. CKVL-Chansonnettes. CKLP-Bouquet mus.

Mercredi, 23 mars

- 5.00 A.M. CKVL-Radiocité. CKAC-Ouverture. 5.15 A.M. CKAC-Lever du soleil. 5.30 A.M. CEM-De l'heure du jour. 6.00 A.M. CEM-Bévil. CKAC-Nouvelles. CKVL-Nouvelles. 6.15 A.M. CBF-L'Actualité. CKAC-Eveil. 6.30 A.M. CKAC-Nouvelles agricoles. CKAD-Debut Montréal. CFCF-Maurice Béland. 6.45 A.M. CKAD-Frog. S-Coeur. 7.00 A.M. CBF-Opéra de qu'vous. CEM-Nouvelles. CKAC-Bouill. CKVL-On prend le café. CKAD-Nouvelles. CKLP-Le Carrousel. 7.15 A.M. CKAD-Musique. 7.30 A.M. CKAC-Furles. 7.45 A.M. CKAC-L'Oratoire. CKAD-Nouvelles. 8.00 A.M. CBF-Radio-Journal. CEM-Radio-Journal. CKAC-Nouvelles Inter. CKVL-Bonjour. CKLP-Radio 88-Coeur. 8.15 A.M. CBF-Elevations. CEM-Devotions. CKAC-Bouill. CKVL-Debut. CKAD-Musique. CFCF-Toast & Coffee. CKLP-Le Carrousel. 8.30 A.M. CBF-Rythme. CEM-Musique. CFCF-Musique. 9.00 A.M. CBF-Nouvelles. CEM-Nouvelles. CKAC-Actualité. CKVL-Roger Baulu. CKAD-Nouvelles. CFCF-Nouvelles. 9.15 A.M. CBF-Chansonnette. CEM-Actualité. CKAD-Temps was. CFCF-Breakfast Club. 9.30 A.M. CBF-Le p'tit train. CKAC-Masinas. CKLP-Ne le dites pas... 9.45 P.M. CEM-Emission éducative. CKAC-Furles et. 10.00 A.M. CBF-Sur nos ondes. CKAC-Actualités. CKAD-Nouvelles. CKVL-Nos artistes. CFCF-Fred Waring. CKLP-Au bal musette.

SOIREE

- 6.00 P.M. CBF-Yvan l'Intépride. CEM-Variétés. CKAC-Une vedette. CKVL-Chansonnette. CKAD-Nouvelles. CFCF-Supper Serenade. CKLP-Chansonnettes. 6.15 P.M. CBF-Radio-Journal. CEM-Radio-Journal. CKAC-Dièse-moi. CKAD-Ballroom. CFCF-Nouvelles. 6.30 P.M. CBF-Actualité. CEM-Divertimento. CKAC-Sports. CKVL-Nouvelles. 6.45 P.M. CBF-En dinant. CKVL-Chansonnettes. CKAC-Nouvelles. 7.00 P.M. CBF-On homme et son péché. CEM-Fred Hill. CEM-Selections. CKVL-Chansonnettes. CFCF-Bandstand. CKLP-L'heure famill... 7.15 P.M. CBF-Métropole. CEM-Variétés. CKAD-Done award show. CFCF-Sportacat. 7.30 P.M. CBF-Causerie. CEM-The Fourth etc. CKAC-Mme R. Roosevelt. CKAC-Marcelle. CKVL-Sonata de our time. CKLP-Club 15. CKLP-De qui parions...

CFCF -- CBF -- CKAC -- CKAD -- CBM -- CKVL -- CHLP 608 690 730 890 940 980 1410

SURSONDES

MARDI, 22 MARS
CBF, 3 h. p.m.: Les chefs-d'oeuvre de la musique... Concerto pour violon, orchestre et clavier, Vivaldi; violoncelle, Jean Fournier. Concerto de Vivaldi transcrit pour clavier par J. S. Bach; clavier: Ruggiero Gerlin. La lecture amoureuse, Monteverdi, soliste: Von Le Marchandour. The Good Housewives Ladies. Scarlatti; Orchestre Philharmonique de Londres, direction: G. Goossens. Mélodies de classiques italiens. Elio Pinza, basse, Fritz Kittinger, acc. au piano.
CBF, 8 h. p.m.: Le gouvernement fédéral fera connaître le budget de la prochaine année financière, mardi. Le ministre des finances annoncera dans la soirée les dispositions qui seront prises au sujet des taxes et, particulièrement, de l'impôt sur le revenu. Mardi soir, on n'aura donc qu'à synchroniser l'un des postes du réseau régional, à compter de 8 heures, pour être renseigné avec précision et rapidité. Au "Résumé des nouvelles de la

Grapho-analyse du "Devoir" par Mark Ellery, B.A., C.C.A.

Les personnes qui désirent connaître leur caractère par l'analyse de leur écriture doivent nous envoyer une page écrite de leur main accompagnée de la somme de cinquante sous. Les personnes qui désirent une réponse personnelle et plus élaborée devront envoyer deux dollars. Les lettres devront être adressées à Grapho-Analyse, "Le Devoir", casier postal 500, Place d'Armes, Montréal.

Margaria. — Nature impulsive et spontanée. Vous tenez à vous montrer généreuse pour les autres. En conversation, vous négligez de procurer à Margaria tout ce qu'elle a besoin. Aussi, vous voulez acquiescer et posséder toujours davantage. Et ce n'est pas par égoïsme. Vous êtes défatigante, pourtant, vous limitez le nombre de vos amis intimes. Vous avez souvent recours à des précautions de langage, ou vous adoptez des attitudes que vous savez capables d'égarer vos auditeurs ou votre entourage sur la véritable identité de vos intentions. En conversation, l'opinion, l'avis, devient aisément le jouet de vos impressions ou de votre imagination, même si vous ne vous en servez pas toujours. Le concret, le tangible et le matériel vous intéressent beaucoup plus que l'abstrait, quoique vous ayez de fortes inclinations vers le rêve, le vague, l'indéfini et l'imprécis. Vous avez peine à prendre une décision. Vous êtes fière: trop souvent préoccupée de vous-même, vous ne pouvez pas vous empêcher d'abstraire, têtue et entêtée par l'attention qu'il faut apporter aux détails de votre vie. Vous ne donnez pas la mesure de vos talents. Vous avez pourtant de la loyauté, du goût pour la variété, et un sens musical très fin, même de l'humour. Vous êtes tenace et avant tout, persistante. C'est là un des traits saillants de votre caractère. Par elle vous désirez mener à bonne fin tous vos projets. Voyez clairement ce que vous voulez, ne recherchez pas trop l'attention, et ne versez pas dans la vaine suffisance. Ne craignez pas de vous tromper; vous avez de l'indépendance et de l'esprit. Mark ELLERY.

Funérailles de M. Joseph Longpré

Saint-Ephrem, 22 (D.N.C.) — A Saint-Ephrem d'Upton, récemment, a été inhumé M. Joseph Longpré. La levée du corps a été présidée par Mgr Ambroise LeBlanc, ex-préfet apostolique d'Upton et ami de la famille. Le service fut chanté par l'abbé Anselme Longpré, fils du défunt, accompagné du R. P. Conrad Morin, O.F.M., professeur à l'Université de Montréal, et du R. P. Stephano, O.F.M., de Rome, collaborateur du R. P. Ephrem Longpré. Son Exc. Mgr Arthur Douville, évêque de Saint-Hyacinthe, chanta l'hosanna accompagné de l'abbé P.-E. Moquet et de l'abbé Saint-Pierre, aumônier de l'École ménagère d'Upton. Le deuil était conduit par Me Daniel Johnson, député de Bagot, accompagné de deux petits-fils du défunt, Gilles Longpré et Richard Frégnault. Le défunt laissa pour héritier sa petite fille épouse, née Richard (Adeline), et onze enfants: le R. P. Ephrem Longpré, de Paris; l'abbé Anselme Longpré, curé de Sainte-Marie de Gringham; la Mère Marie-Crescent, des Franciscaines missionnaires de Marie; la Soeur Marie de la Trinité, de la Présentation de Marie; Rose et Jean-Marie, à Montréal; Joseph et Albert, à Upton; Conrad et Mme Albert Frégnault, de Farnham; Lycs, actuellement étudiant à la Sorbonne, à Paris, et vingt-neuf petits-fils. Le défunt était âgé de 86 ans et 7 mois; il avait demeuré presque toute sa vie à Saint-Ephrem d'Upton. Un grand nombre de paroissiens et d'amis assistèrent à ses funérailles.

Reproches sévères aux prélats de Pologne

Varsovie, 22 (A.P.) — Le ministre polonais de l'intérieur, Wladyslaw Wolski, a prévenu les prélats catholiques de son pays d'avoir à cesser "leurs actes inamicaux envers la république démocratique de Pologne". S'ils veulent voir la paix régner entre l'Eglise et l'Etat en ce pays, Wolski soutient que le haut clergé polonais a accru récemment ses activités "déloyales" tendant à provoquer les troubles et la rancune populaire, par ses lettres pastorales et par des instructions secrètes aux pasteurs de paroisse, et qu'il cherche à faire croire à des menaces du gouvernement de Varsovie contre la liberté religieuse, tout en sachant bien que ces menaces n'existent pas. Le ministre s'en prend particulièrement à l'évêque de Katowice, Mgr Stanislaw Adamski, à qui il reproche de s'être montré autrefois conciliant et servile envers l'occupation nazie, ainsi qu'à ce qu'il appelle l'attitude antipolonaise du Vatican. Wolski ne formellement que Varsovie cherche à faire disparaître l'instruction religieuse dans les écoles primaires.

335,953 permis pour automobiles

Québec, 22 (D.N.C.) — En 1948, les enregistrements de véhicules-automobiles de son état ont été de 335,953, soit une augmentation de 39,406 sur l'année antérieure. A ce nombre viennent s'ajouter 16,733 (16,542 en 1947) remorques et semi-remorques, qui portent le total des enregistrements à 352,586 comparative-ment à 313,089 en 1947, d'après les "statistiques de l'automobile 1948", publication du ministère provincial de l'Industrie et du Commerce.

L'OPINION DU LECTEUR Taxation injuste, périmée, antisociale

Sociologues et législateurs avertis regardent l'avenir avec anxiété, parce que, à l'horizon tout proche, se dresse un spectre: le communisme, fils du prolétariat! Ceux qui n'ont pas de valeurs à défendre, ceux qui souffrent et n'ont rien à risquer, se jettent tête baissée dans la plus folle des aventures, dans la plus grossière erreur de tous les temps: le communisme. La propriété privée, acquise par des efforts, des sacrifices quotidiens, protège l'homme contre cette grande folie sociale de notre époque. Posséder sa maison, son lopin de terre, est un besoin profond de l'être humain, est une manifestation de l'instinct de conservation. Cinquante ans en retard La taxation facile, commode, injuste qui a cours aujourd'hui, devient un grand ennemi de la société, parce qu'elle néglige de suivre son époque, de répartir les charges avec équité. Au lieu d'assurer le bien-être des citoyens, elle s'ape à la base le principal rempart de l'ordre et de la sécurité sociale: la propriété privée. Pourquoi notre système de taxation demeure-t-il volontairement cinquante ans en retard, bien loin en arrière de l'évolution effectuée dans la distribution des valeurs économiques? La curie des gouvernements, l'inéquitable répartition des charges municipales et scolaires. Le salut viendra de vous-mêmes, propriétaires. En vous débarrassant de votre dette, vous exposez la société tout entière à des coups dangereux et mortels. Votre organe officiel c'est l'Union des Ligues des propriétaires de la province de Québec, qui travaille avec courage à redresser les torts. Que faites-vous pour l'aider? Appartenez-vous à votre ligue des propriétaires? Fondez-en une, mais réveillez-vous, avant qu'il ne soit trop tard. L'horizon s'éclaircit de bienfaisantes lueurs. Il faut appuyer ceux qui, depuis quinze ans, se dévouent sans compter et sans récompense. "L'Union fait la force" et fera triompher la justice! A.-Hég. TREMBLAY, prés. de l'Union des Ligues des propriétaires.

Qui doit payer les services? C'est l'âge d'or du locataire. Comme ce dernier fait partie de la grande majorité, principalement dans les grands centres, les législateurs ont peur de rectifier une situation aussi injuste envers les propriétaires. Ceux qui bénéficient des services municipaux doivent les payer. Tous ceux qui ont des revenus doivent contribuer au coût de plus en plus énorme des impôts. Plus commode est l'habitude séculaire de presser comme un bon citron juteux, la propriété immobilière, incapable de se dérober. Voilà pourquoi, en temps de crise, on assiste périodiquement au saccage de la petite propriété, exposée plus que les autres aux coups durs. Sans autre soutien que le salaire de son possesseur, elle est atteinte la première et succombe sans bruit. Aussi, de moins en moins nombreux sont les maisons uni-familiales, sauvagardées de la famille, châteaux-forts de l'ordre et de la paix. Dans les grandes villes, les petits propriétaires sont à peine 10 à 15%, dans les villes de moyenne étendue, 20 à 30%, et 50 à 70% dans les villages. D'autre part, où sont les groupements subversifs ou suspects? Où sont les prolétaires les plus dangereux? Parmi ceux qui ont perdu leur propriété, à cause

Assemblée des cordonniers

La prochaine assemblée générale de l'Association des travailleurs en chaussures incorporée aura lieu demain au Buffet-Paris, sous la présidence de M. Almazan Henrichon. Les cordonniers des deux sexes sont particulièrement invités à y assister. M. Martin, le responsable du recrutement de l'A.T.C., annonce qu'il est en train d'organiser une autre campagne de recrutement. Les plans de cette campagne sont préparés, a-t-il dit, et nous les rendrons publics mercredi soir prochain. Je félicite, a-t-il ajouté, tous ceux et celles qui font de la propagande et du recrutement à l'année et je les invite à m'accorder leur entier appui cette fois encore! M. René Champane, le président, insiste pour que les membres de l'Association assistent régulièrement aux assemblées. "C'est le seul moyen dont ils disposent, a-t-il spécifié, pour se tenir au courant de ce qui se passe au sein de leur industrie et généralement de leurs usines. Qu'ils assistent donc à leurs assemblées dans leur propre intérêt."

UN JEUNE CANADIEN NOUS DIT...

"La province de Québec devient de plus en plus un centre de culture intellectuelle et artistique, et jamais les jeunes Canadiens n'ont eu à leur disposition des moyens aussi nombreux et faciles de former et d'enrichir leur esprit. L'éducation artistique, en particulier, n'est plus le privilège d'un petit nombre. On comprend mieux aussi la nécessité d'une bonne culture générale qui vivifie les connaissances des spécialistes. Il semble qu'une ère nouvelle s'ouvre aux jeunes intellectuels et artistes, que leur talent et leur travail seront mieux reconnus et utilisés. Un brillant avenir leur est offert qu'autrefois ils n'auraient rêvé de connaître qu'à l'étranger."

JEAN-CHARLES BONENFANT

JEAN-CHARLES BONENFANT
Jean-Charles Bonenfant est né à l'île d'Orléans, où son père est médecin depuis quarante ans et où le premier aîné canadien de sa mère s'est établi vers 1670. Pendant ses études secondaires au Petit Séminaire de Québec, il remporta le Prix du Prince de Galles convoité par tous les élèves des collèges classiques affiliés à l'Université Laval. Il suivit ensuite des cours de droit, de lettres et de philosophie à cette même université. Il est maintenant professeur à la Faculté de Droit, à la Faculté des Sciences sociales et aux Cours d'été de littérature de son alma mater. Il est en charge de la section juridique de la Bibliothèque de la Législature de Québec où il agit aussi comme assistant-bibliothécaire.

Ottawa et le Palais du Commerce

Demandons la contribution financière du trésor fédéral, propose le conseiller J.-M. Savignac — Il n'a pas confiance en l'entreprise privée pour mener le projet à bonne fin. M. J.-M. Savignac, conseiller municipal et ancien président du comité exécutif, n'a pas confiance en l'entreprise privée pour mener à bien l'érection du Palais du Commerce au coin des rues de Montigny et Berri. M. Savignac estime plutôt que la ville de Montréal devrait entreprendre des démarches auprès des gouvernements d'Ottawa et de Québec, afin de faire du "Mart" projeté une entreprise publique. Montréal se trouve d'ailleurs dans une situation qui ne se répètera peut-être plus, poursuit le conseiller, car Ottawa brûle de faire accepter son projet de canalisation du Saint-Laurent qui déplaît à un grand nombre de Montréalais. Ainsi, le pouvoir fédéral serait disposé à nous accorder toutes sortes de contributions, afin de nous faire avaler l'affaire de la canalisation; il se serait en conséquence facile, ajoute M. Savignac, de faire contribuer le trésor fédéral à la construction d'un palais du commerce à Montréal, de façon que l'entreprise nous coûte très bon marché. Mais, si nous attendons après le capital privé, nous attendrons encore indéfiniment, et nous n'aurions jamais obtenu le Jardin botanique, si nous nous étions reposés sur les fonds des particuliers, précise le conseiller. M. Savignac a été amené à formuler cette opinion au sujet du "Mart", à la suite d'une visite qu'il venait de faire à l'exposition d'artisanat en montre à la salle de l'Immaculée-Conception. L'excellence des productions exposées qui témoigne d'un grand degré de habileté artisanale de la part de nos gens a vivement frappé M. Savignac et il estime que ces artisans ont besoin d'un centre d'exposition civique où ils pourraient exposer leurs oeuvres en permanence.

Propriétaires

Il ne s'agit pas de prêcher la révolution, de refuser sa quote part d'impôts. Loin de là. Mais il faut l'union solide des éternels payeurs pour tout le monde, afin d'obtenir justice, la refonte des lois de taxation, une équitable répartition des charges municipales et scolaires. Le salut viendra de vous-mêmes, propriétaires. En vous débarrassant de votre dette, vous exposez la société tout entière à des coups dangereux et mortels. Votre organe officiel c'est l'Union des Ligues des propriétaires de la province de Québec, qui travaille avec courage à redresser les torts. Que faites-vous pour l'aider? Appartenez-vous à votre ligue des propriétaires? Fondez-en une, mais réveillez-vous, avant qu'il ne soit trop tard. L'horizon s'éclaircit de bienfaisantes lueurs. Il faut appuyer ceux qui, depuis quinze ans, se dévouent sans compter et sans récompense. "L'Union fait la force" et fera triompher la justice! A.-Hég. TREMBLAY, prés. de l'Union des Ligues des propriétaires.

NOTRE PROVINCE EN PLEIN ESSOR

"...centre de culture intellectuelle et artistique"

Dès les premiers jours de la Nouvelle-France, les arts et les lettres ont occupé une place importante dans la vie du Québec. Depuis, l'oeuvre admirable des premiers sculpteurs sur bois de l'école du Cap Tourmente a été dignement perpétuée par les Baillargé de Québec, l'école Quevillon de l'Île Jésus, et leurs successeurs. Des maîtres orfèvres canadiens tels que Ranvozé et Amiot s'inspirèrent des riches pièces d'argenterie française, autrefois offertes aux premières institutions religieuses du Québec. Les minutieux travaux à l'aiguille et les magnifiques broderies des Ursulines furent le point de départ de nos réalisations dans les arts décoratifs. Aujourd'hui plus que jamais, les héritiers de cette grande tradition — peintres, sculpteurs, artisans, écrivains, musiciens et chanteurs du Québec — trouvent dans leur pays même l'occasion de développer leurs talents dont le renom s'affirme de plus en plus à l'étranger.



UN JEUNE CANADIEN NOUS DIT...

UN JEUNE CANADIEN NOUS DIT...
"La province de Québec devient de plus en plus un centre de culture intellectuelle et artistique, et jamais les jeunes Canadiens n'ont eu à leur disposition des moyens aussi nombreux et faciles de former et d'enrichir leur esprit. L'éducation artistique, en particulier, n'est plus le privilège d'un petit nombre. On comprend mieux aussi la nécessité d'une bonne culture générale qui vivifie les connaissances des spécialistes. Il semble qu'une ère nouvelle s'ouvre aux jeunes intellectuels et artistes, que leur talent et leur travail seront mieux reconnus et utilisés. Un brillant avenir leur est offert qu'autrefois ils n'auraient rêvé de connaître qu'à l'étranger."

Ottawa et le Palais du Commerce

Demandons la contribution financière du trésor fédéral, propose le conseiller J.-M. Savignac — Il n'a pas confiance en l'entreprise privée pour mener le projet à bonne fin. M. J.-M. Savignac, conseiller municipal et ancien président du comité exécutif, n'a pas confiance en l'entreprise privée pour mener à bien l'érection du Palais du Commerce au coin des rues de Montigny et Berri. M. Savignac estime plutôt que la ville de Montréal devrait entreprendre des démarches auprès des gouvernements d'Ottawa et de Québec, afin de faire du "Mart" projeté une entreprise publique. Montréal se trouve d'ailleurs dans une situation qui ne se répètera peut-être plus, poursuit le conseiller, car Ottawa brûle de faire accepter son projet de canalisation du Saint-Laurent qui déplaît à un grand nombre de Montréalais. Ainsi, le pouvoir fédéral serait disposé à nous accorder toutes sortes de contributions, afin de nous faire avaler l'affaire de la canalisation; il se serait en conséquence facile, ajoute M. Savignac, de faire contribuer le trésor fédéral à la construction d'un palais du commerce à Montréal, de façon que l'entreprise nous coûte très bon marché. Mais, si nous attendons après le capital privé, nous attendrons encore indéfiniment, et nous n'aurions jamais obtenu le Jardin botanique, si nous nous étions reposés sur les fonds des particuliers, précise le conseiller. M. Savignac a été amené à formuler cette opinion au sujet du "Mart", à la suite d'une visite qu'il venait de faire à l'exposition d'artisanat en montre à la salle de l'Immaculée-Conception. L'excellence des productions exposées qui témoigne d'un grand degré de habileté artisanale de la part de nos gens a vivement frappé M. Savignac et il estime que ces artisans ont besoin d'un centre d'exposition civique où ils pourraient exposer leurs oeuvres en permanence.

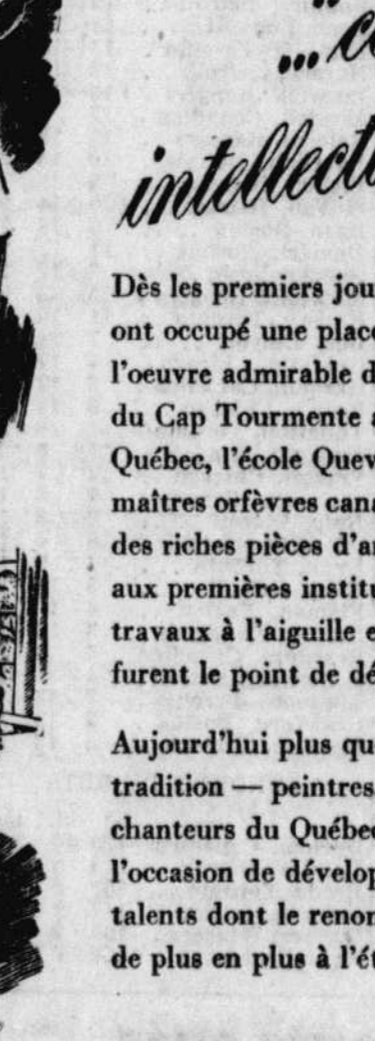
Propriétaires

Il ne s'agit pas de prêcher la révolution, de refuser sa quote part d'impôts. Loin de là. Mais il faut l'union solide des éternels payeurs pour tout le monde, afin d'obtenir justice, la refonte des lois de taxation, une équitable répartition des charges municipales et scolaires. Le salut viendra de vous-mêmes, propriétaires. En vous débarrassant de votre dette, vous exposez la société tout entière à des coups dangereux et mortels. Votre organe officiel c'est l'Union des Ligues des propriétaires de la province de Québec, qui travaille avec courage à redresser les torts. Que faites-vous pour l'aider? Appartenez-vous à votre ligue des propriétaires? Fondez-en une, mais réveillez-vous, avant qu'il ne soit trop tard. L'horizon s'éclaircit de bienfaisantes lueurs. Il faut appuyer ceux qui, depuis quinze ans, se dévouent sans compter et sans récompense. "L'Union fait la force" et fera triompher la justice! A.-Hég. TREMBLAY, prés. de l'Union des Ligues des propriétaires.

NOTRE PROVINCE EN PLEIN ESSOR

"...centre de culture intellectuelle et artistique"

Dès les premiers jours de la Nouvelle-France, les arts et les lettres ont occupé une place importante dans la vie du Québec. Depuis, l'oeuvre admirable des premiers sculpteurs sur bois de l'école du Cap Tourmente a été dignement perpétuée par les Baillargé de Québec, l'école Quevillon de l'Île Jésus, et leurs successeurs. Des maîtres orfèvres canadiens tels que Ranvozé et Amiot s'inspirèrent des riches pièces d'argenterie française, autrefois offertes aux premières institutions religieuses du Québec. Les minutieux travaux à l'aiguille et les magnifiques broderies des Ursulines furent le point de départ de nos réalisations dans les arts décoratifs. Aujourd'hui plus que jamais, les héritiers de cette grande tradition — peintres, sculpteurs, artisans, écrivains, musiciens et chanteurs du Québec — trouvent dans leur pays même l'occasion de développer leurs talents dont le renom s'affirme de plus en plus à l'étranger.



UN JEUNE CANADIEN NOUS DIT...

UN JEUNE CANADIEN NOUS DIT...
"La province de Québec devient de plus en plus un centre de culture intellectuelle et artistique, et jamais les jeunes Canadiens n'ont eu à leur disposition des moyens aussi nombreux et faciles de former et d'enrichir leur esprit. L'éducation artistique, en particulier, n'est plus le privilège d'un petit nombre. On comprend mieux aussi la nécessité d'une bonne culture générale qui vivifie les connaissances des spécialistes. Il semble qu'une ère nouvelle s'ouvre aux jeunes intellectuels et artistes, que leur talent et leur travail seront mieux reconnus et utilisés. Un brillant avenir leur est offert qu'autrefois ils n'auraient rêvé de connaître qu'à l'étranger."

L'O.N.U. et la lutte mondiale contre la tuberculose

Lake Success, 22. — La campagne antituberculeuse menée par le Fonds international de secours à l'enfance (FISE) des Nations Unies en six pays d'Europe, bat son plein et s'étend aux petites villes et même aux villages. L'ennemi terrible, la tuberculose, guette l'enfance et l'adolescence, partout et sans répit, surtout en ces années d'après-guerre où les privations et souffrances endurées au cours des hostilités ont encore sentir leurs néfastes effets. Le dévouement des équipes chargées de la vaccination est sans bornes. Dans telle petite ville de Finlande, ils sont quatre pour examiner et vacciner 2,500 enfants et adolescents... et ils en est de même dans les autres pays et les opérations se poursuivent dans des centaines de villes et de villages d'Autriche, de Grèce, de Hongrie, de Pologne, de Tchécoslovaquie et de Yougoslavie, pour l'Europe. Dans l'Inde, le programme de campagne antituberculeuse est sur le point de passer à l'exécution. Le FISE envisage de porter le combat en 14 autres pays d'Europe, d'Afrique du Nord, du Moyen-Orient, de l'Extrême-Orient et de l'Amérique latine.

Chez les Chevaliers de Colomb

Chez les Chevaliers de Colomb
Samedi dernier avait lieu en l'hôtel Queen's, sous la présidence du député d'Etat, M. le juge T.-A. Fontaine, une assemblée spéciale de l'Exécutif d'Etat des Chevaliers de Colomb de la province. A cette occasion, l'exécutif a reçu une délégation des officiers du Conseil 1468 de Joliette, relativement à l'organisation du congrès provincial annuel de l'Ordre qui aura lieu en cette ville les 28 et 29 mai prochains. Quelques modifications ont été apportées au programme général de ce congrès. Il y aura cette année, à Joliette, dans le cours de la soirée du samedi, 28 mai, une réception civique et religieuse organisée en l'honneur des congressistes, délégués et représentants des 158 conseils de la province. S. Exc. Mgr J.-A. Papineau, évêque de Joliette, et M. le maire J.-B. Fontaine présideront cette réception. Après cette réception les divers comités du congrès commenceront à siéger.

Morte à Saranac

Morte à Saranac
Québec, 22 (D.N.C.) — L'épouse de l'hon. Jean Antonin Galigne, de la Cour du banc du Roi, est décédée samedi midi dernier, à Saranac, dans l'Etat de New-York. La dépouille mortelle, transportée par le train à Québec, est exposée à sa résidence, sur la Grande-Allée.

Le prochain congrès provincial

Le prochain congrès provincial
Samedi dernier avait lieu en l'hôtel Queen's, sous la présidence du député d'Etat, M. le juge T.-A. Fontaine, une assemblée spéciale de l'Exécutif d'Etat des Chevaliers de Colomb de la province. A cette occasion, l'exécutif a reçu une délégation des officiers du Conseil 1468 de Joliette, relativement à l'organisation du congrès provincial annuel de l'Ordre qui aura lieu en cette ville les 28 et 29 mai prochains. Quelques modifications ont été apportées au programme général de ce congrès. Il y aura cette année, à Joliette, dans le cours de la soirée du samedi, 28 mai, une réception civique et religieuse organisée en l'honneur des congressistes, délégués et représentants des 158 conseils de la province. S. Exc. Mgr J.-A. Papineau, évêque de Joliette, et M. le maire J.-B. Fontaine présideront cette réception. Après cette réception les divers comités du congrès commenceront à siéger.

7,000,000 de tests

7,000,000 de tests
Le Dr Johannes Holm, du Danemark, directeur de la campagne, a récemment fait savoir qu'en deux années d'efforts, près de 9,000,000 d'enfants et de jeunes gens ont subi les tests préliminaires. Le prix de ces examens n'a pas dépassé 10 cents américains (30 francs français environ) par individu. De ces sujets, environ 3,700,000 ont été vaccinés contre la tuberculose. Cette campagne est une entreprise commune à de nombreuses nations et organismes des Nations Unies. La plupart des docteurs et infirmiers qui composent les équipes sanitaires sont citoyens des pays scandinaves, où ils ont eu vingt années d'expérience de la lutte contre la tuberculose. Ce personnel spécialisé aide à la formation d'équipes locales pour poursuivre le combat. La Croix-Rouge du Danemark et ses associations scandinaves ont versé 2,000,000 de dollars pour la campagne et le FISE a apporté 4,000,000 de dollars sur son budget alimenté par les 27 gouvernements membres. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) donne des conseils d'ordre technique et a affecté une

Le prochain congrès provincial

Le prochain congrès provincial
Samedi dernier avait lieu en l'hôtel Queen's, sous la présidence du député d'Etat, M. le juge T.-A. Fontaine, une assemblée spéciale de l'Exécutif d'Etat des Chevaliers de Colomb de la province. A cette occasion, l'exécutif a reçu une délégation des officiers du Conseil 1468 de Joliette, relativement à l'organisation du congrès provincial annuel de l'Ordre qui aura lieu en cette ville les 28 et 29 mai prochains. Quelques modifications ont été apportées au programme général de ce congrès. Il y aura cette année, à Joliette, dans le cours de la soirée du samedi, 28 mai, une réception civique et religieuse organisée en l'honneur des congressistes, délégués et représentants des 158 conseils de la province. S. Exc. Mgr J.-A. Papineau, évêque de Joliette, et M. le maire J.-B. Fontaine présideront cette réception. Après cette réception les divers comités du congrès commenceront à siéger.

7,000,000 de tests

7,000,000 de tests
Le Dr Johannes Holm, du Danemark, directeur de la campagne, a récemment fait savoir qu'en deux années d'efforts, près de 9,000,000 d'enfants et de jeunes gens ont subi les tests préliminaires. Le prix de ces examens n'a pas dépassé 10 cents américains (30 francs français environ) par individu. De ces sujets, environ 3,700,000 ont été vaccinés contre la tuberculose. Cette campagne est une entreprise commune à de nombreuses nations et organismes des Nations Unies. La plupart des docteurs et infirmiers qui composent les équipes sanitaires sont citoyens des pays scandinaves, où ils ont eu vingt années d'expérience de la lutte contre la tuberculose. Ce personnel spécialisé aide à la formation d'équipes locales pour poursuivre le combat. La Croix-Rouge du Danemark et ses associations scandinaves ont versé 2,000,000 de dollars pour la campagne et le FISE a apporté 4,000,000 de dollars sur son budget alimenté par les 27 gouvernements membres. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) donne des conseils d'ordre technique et a affecté une

Morte à Saranac

Morte à Saranac
Québec, 22 (D.N.C.) — L'épouse de l'hon. Jean Antonin Galigne, de la Cour du banc du Roi, est décédée samedi midi dernier, à Saranac, dans l'Etat de New-York. La dépouille mortelle, transportée par le train à Québec, est exposée à sa résidence, sur la Grande-Allée.

Le prochain congrès provincial

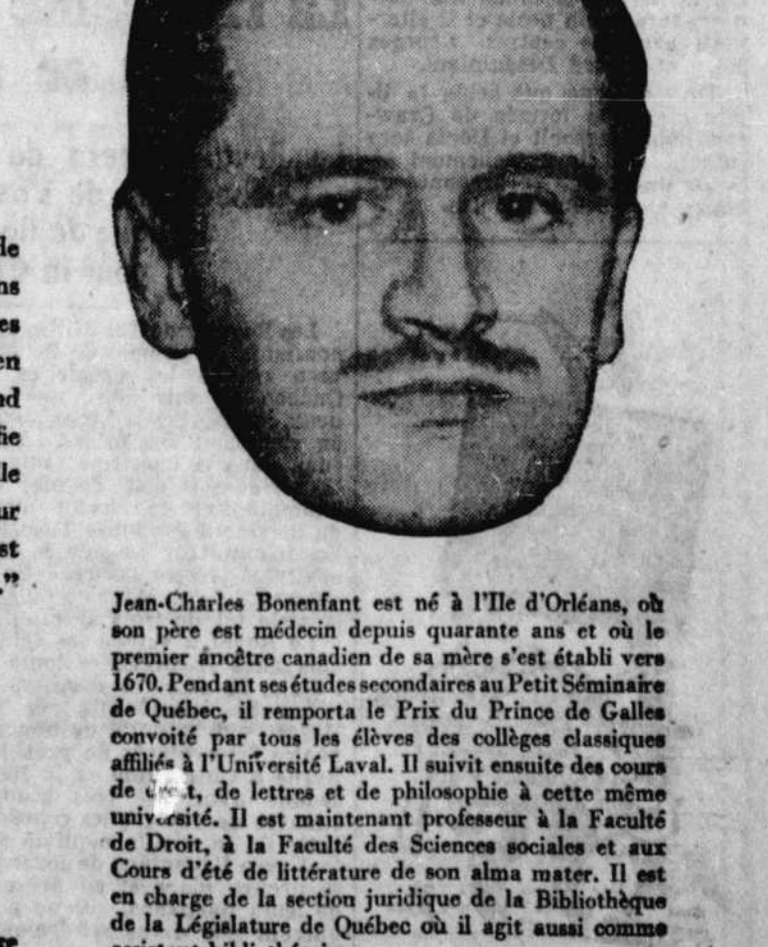
Le prochain congrès provincial
Samedi dernier avait lieu en l'hôtel Queen's, sous la présidence du député d'Etat, M. le juge T.-A. Fontaine, une assemblée spéciale de l'Exécutif d'Etat des Chevaliers de Colomb de la province. A cette occasion, l'exécutif a reçu une délégation des officiers du Conseil 1468 de Joliette, relativement à l'organisation du congrès provincial annuel de l'Ordre qui aura lieu en cette ville les 28 et 29 mai prochains. Quelques modifications ont été apportées au programme général de ce congrès. Il y aura cette année, à Joliette, dans le cours de la soirée du samedi, 28 mai, une réception civique et religieuse organisée en l'honneur des congressistes, délégués et représentants des 158 conseils de la province. S. Exc. Mgr J.-A. Papineau, évêque de Joliette, et M. le maire J.-B. Fontaine présideront cette réception. Après cette réception les divers comités du congrès commenceront à siéger.

7,000,000 de tests

7,000,000 de tests
Le Dr Johannes Holm, du Danemark, directeur de la campagne, a récemment fait savoir qu'en deux années d'efforts, près de 9,000,000 d'enfants et de jeunes gens ont subi les tests préliminaires. Le prix de ces examens n'a pas dépassé 10 cents américains (30 francs français environ) par individu. De ces sujets, environ 3,700,000 ont été vaccinés contre la tuberculose. Cette campagne est une entreprise commune à de nombreuses nations et organismes des Nations Unies. La plupart des docteurs et infirmiers qui composent les équipes sanitaires sont citoyens des pays scandinaves, où ils ont eu vingt années d'expérience de la lutte contre la tuberculose. Ce personnel spécialisé aide à la formation d'équipes locales pour poursuivre le combat. La Croix-Rouge du Danemark et ses associations scandinaves ont versé 2,000,000 de dollars pour la campagne et le FISE a apporté 4,000,000 de dollars sur son budget alimenté par les 27 gouvernements membres. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) donne des conseils d'ordre technique et a affecté une

Morte à Saranac

Morte à Saranac
Québec, 22 (D.N.C.) — L'épouse de l'hon. Jean Antonin Galigne, de la Cour du banc du Roi, est décédée samedi midi dernier, à Saranac, dans l'Etat de New-York. La dépouille mortelle, transportée par le train à Québec, est exposée à sa résidence, sur la Grande-Allée.



JEAN-CHARLES BONENFANT

LES SERIES DE LA COUPE STANLEY COMMENCENT CE SOIR

Les joueurs de Dick Irvin s'attaqueront au Detroit

Ces deux équipes joueront une série de quatre de sept et la lutte promet d'être intéressante — Duel prévu entre les cerbères Harry Lumley et Bill Durnan — Samedi soir et mardi prochain au Forum

Detroit, 22 — Les Ailes rouges de Detroit, qui ont remporté le championnat de la ligue Nationale pour la saison 1948-49, et le Canadien, qui a fini en 3e position, en viendront aux prises ce soir dans la ville des automobiles alors que débiteront les séries éliminatoires de la coupe Stanley, emblème du championnat mondial du hockey majeur professionnel et cette série sera de 4 de 7 avec les deux premières jouées à l'Olympia, les deux suivantes au Forum de Montréal pour ensuite alterner entre les deux villes jusqu'à ce que l'une des deux équipes ait enregistré quatre victoires.

Les opinions sont partagées en ce qui concerne le résultat de cette série et de chaque côté la confiance règne dans les camps des deux rivaux et aussi les paris se font nombreux. Le Detroit a gagné les honneurs de la saison par une marge assez confortable, mais la tenue du Bleu Blanc Rouge depuis la fin-février inspire confiance aux supporters des protégés de Dick Irvin et c'est sur l'habileté de Bill Durnan et de la valeur de la défense du Tricolore que repose le succès du club montrealais.

Les Cataractes et le Royal aux prises ce soir

Ces deux équipes de la ligue Senior se rencontreront à Shawinigan dans la quatrième joute de la série du circuit Slater

Le Royal de Frank Carlin et les Cataractes de Leo Lamoureux en viendront de nouveau aux prises ce soir alors qu'aura lieu la quatrième partie de la série de détail de la Ligue Senior de Québec et cette joute aura lieu à la patinoire de Shawinigan-les-Chutes car aucun changement n'a été apporté dans la cédule des séries éliminatoires.

Ce sera la quatrième joute de la série entre ces deux clubs mais comme l'une des parties précédentes a pris fin par un résultat nul, les deux équipes sont actuellement sur un pied d'égalité, chaque club ayant une victoire à son crédit.

Frank Carlin a l'intention d'utiliser Gérard Désaulniers et Gilles Trudel ou Claude Dolbec.

Désaulniers s'est aligné avec le Royal dimanche dernier et il a perdu une couple de belles chances de compter. Il formera de nouveau un trio avec Morin et Papin.

Jimmy Haggerty, qui a aidé la cause du Royal dimanche dernier, sera à son poste et il alternera avec les centres Georges Mara et Gérard Désaulniers.

Tout indique que seule la ligne d'attaque formée de Crawford, Marchessault et Denis sera intacte. Ce trio a réellement affiché une tenue surprenante au cours des récentes joutes.



LES HONNEURS A R. CONACHER

LE PORTE-COULEURS DES EPERVIERS DE CHICAGO A MERITE LA PREMIERE POSITION CHEZ LES COMPTABLES DE LA LIGUE NATIONALE — TROPHEE VEZINA A DURNAN

Pour la première fois dans sa carrière dans la ligue Nationale, Roy Conacher, ailier gauche des Eperviers de Chicago a remporté le championnat des comptables. Bien qu'il eût été tenu en échec durant la dernière fin de semaine, Conacher a terminé la saison avec 26 buts et 42 assistances pour un total de 68 points, soit deux de plus que son coéquipier, Doug Bentley.

Il y a trois semaines, les deux joueurs du Chicago avaient décidé de partager les honneurs s'ils remportaient le championnat. Or, il est évident que le deuxième reçoit une somme de \$1,500.

Ted Lindsay, qui a manqué onze parties, a quand même fini la saison en troisième position sur un pied d'égalité avec Sid Abel. Ces deux joueurs ont obtenu chacun 54 points.

Bill Durnan a décroché le trophée Vézina pour la cinquième fois en six ans durant la dernière saison, alors qu'il a terminé la cédule régulière avec une avance de dix-neuf points sur son plus proche rival, Harry Lumley, des Ailes Rouges de Detroit.

Bill Durnan a été déjouté 126 fois en 60 parties pour une moyenne de 2.10 buts par joute. Tout indique également que le cerbère des Canadiens sera choisi sur la première équipe d'étoiles. Il se peut également qu'il soit choisi le joueur le plus utile à son club.

Bill Durnan a été déjouté 126 fois en 60 parties pour une moyenne de 2.10 buts par joute. Tout indique également que le cerbère des Canadiens sera choisi sur la première équipe d'étoiles. Il se peut également qu'il soit choisi le joueur le plus utile à son club.

	B.	A.	Pts
R. Conacher, Chic.	26	42	68
D. Bentley, Chicago	23	43	66
Abel, Detroit	28	26	54
Lindsay, Detroit	26	28	54
J. Conacher, Chic.	26	23	49
Ronty, Boston	20	29	49
Walton, Toronto	19	19	45
Reay, Detroit	19	26	45
Bodnar, Chicago	19	26	45
Peirson, Boston	22	21	43
Poile, Detroit	21	21	42
Mosienko, Chicago	17	25	42
M. Bentley, Toronto	19	22	41
Smith, Boston	20	20	40
Kennedy, Toronto	18	21	39
Richard, Canadien	20	18	38
G. Stewart, Chicago	20	18	38
Carveth, Canadien	15	22	37
Warwick, Boston	22	15	37
Sandford, Boston	16	20	36
Howe, Detroit	12	24	36
Gardner Toronto	13	22	35
O'Connor, Rangers	11	24	35
Baband, Boston	19	14	33
McFadden, Dét.	12	20	32
Schmidt, Boston	10	22	32
Peters, Boston	16	25	31
Kalefa, Rangers	12	19	31
Lund, Rangers	14	16	30
Laprade, Rangers	18	12	30
Couture, Detroit	19	10	29
Lach, Canadien	11	18	29
Ezinkski, Toronto	13	15	28
Horeck, Detroit	12	16	28
Leswick, Rangers	13	14	27
Mosdell, Canadien	17	9	26
Raleigh, Rangers	10	16	26
Pavelich, Detroit	10	16	26
Fisher, Rangers	9	16	25
McNab, Detroit	10	14	24
Egan, Boston	6	18	24
Dumart, Boston	11	12	23
Quackenbush, Dét.	6	17	23
Mickoski, Rangers	13	9	22
Klukay, Toronto	11	10	21
Ge, Detroit	7	14	21
Guidolin, Chicago	4	17	21
Harmon, Canadien	8	12	20
Brown, Chicago	8	12	20
Thomson, Toronto	4	16	20
Albright, Rangers	14	6	20
Reay, Chicago	12	7	19
Dussault, Canadien	9	8	17
Enio, Detroit	9	8	17
Riopelle, Canadien	10	6	16
Lynn, Toronto	7	9	16
Kelly, Detroit	5	11	16
Flaman, Boston	4	12	16
Harvey, Canadien	3	13	16
Richard, Canadien	3	13	16
J. Stewart, Detroit	14	1	15
Tingren, Toronto	3	12	15
Crawford, Boston	2	13	15
Morton, Toronto	2	13	15

La troisième joute aura lieu ce soir, au Forum

Le Royal tentera de vaincre les Citadelles de Québec afin de s'assurer le championnat de la ligue Junior et de se qualifier pour la Coupe Memorial

Les Cataractes de Shawinigan, qui sont venus près de l'emporter sur leur patinoire jeudi dernier, auront encore aux mêmes joueurs que dimanche dernier. Jusqu'à présent, Buchanan, Pruneau, Lamoine et Murphy ont été les grandes vedettes de Cataractes. On s'attend à une autre foule nombreuse pour la partie de ce soir.

Les deux équipes se rencontreront au Forum de Shawinigan samedi prochain. En effet, il doit être dit que le gagnant de la série Shawinigan-Royal, quant aux Sénateurs d'Ottawa, tout indique qu'ils ne joueront pas avant deux semaines. Ils doivent faire face au vainqueur de la série Shawinigan-Royal.

	pc	bl.	mo.
Durnan, Canadien	126	10	2.10
Lumley, Detroit	145	6	2.42
Broda, Toronto	161	5	2.68
Brimek, Boston	147	1	2.72
Rayner, Rangers	148	1	2.90
Henry, Chicago	000	0	0.00

Les joueurs de Dick Irvin s'attaqueront au Detroit

Les joueurs de Tag Millar sont confiants de l'emporter de nouveau contre les Citadelles de Québec ce soir alors que ces deux équipes de la ligue Junior en viendront aux prises, au Forum, dans la troisième joute de la série qui doit décider du championnat du circuit junior du président Alphonse Thérien. En triomphant ce soir le club montrealais sera assuré définitivement du championnat, puisque la série est de trois de cinq.

Le Royal a vaincu les Québécois dans la première joute au Forum, la semaine dernière, et dimanche les joueurs de Tag Millar l'ont emporté de nouveau contre les protégés du président Byrne à Chicoutimi et le Royal semble avoir de très grandes chances de vaincre les représentants de la vieille capitale surtout avec l'avantage de jouer sur sa propre glace et en présence de leurs partisans, qui ne manquent pas de se rendre nombreux au Forum.

On doute fort que le populaire Vic Dubois revienne au jeu pour la partie de ce soir. Si tel est le cas, Tag Millar n'utilisera que trois joueurs de défense: Tommy Manastersky, Pete Appleby et Roland Rousseau.

La joute de ce soir commencera à 8 h. 30 et si une quatrième partie est nécessaire elle aura lieu à Chicoutimi jeudi soir.

Le champion de la ligue Junior doit rencontrer le gagnant de la série St. Mary's-Inkerman dans une autre série de trois de cinq.

Les juniors de la province de Québec seront de nouveau favoris pour parvenir à la série finale pour le championnat de l'est de l'Ontario. Tout indique qu'ils rencontreront de nouveau les Flyers, de Barrie, qui n'ont pas encore connu la défaite au cours des séries éliminatoires.

Les vainqueurs de la série finale de la coupe Stanley

Les Leafs de Toronto, vainqueurs des deux dernières années, feront l'impossible pour remporter le trophée une troisième fois consécutive — Des statistiques intéressantes

Les gagnants de la coupe Stanley, en 1947 et en 1948, les Leafs de Toronto, aspirent à remporter la fameuse trophée, une troisième fois de suite... Ces Leafs, ainsi que les Canadiens de Montréal ont gagné la coupe Stanley chacun cinq fois dans l'histoire de la ligue nationale de hockey, soit depuis 1917-18, soit plus souvent que tout autre... Le Canadien a aussi été vainqueur une autre fois, en 1916, du temps de l'Association nationale... Le Boston, le Detroit et les Rangers ont remporté les honneurs de la coupe, trois fois chacun... Les Metropolitan de Seattle, qui ont défait les Canadiens six années de suite, soit de 1917, ont constitué le premier club américain à remporter la coupe... Le trophée a été gagné 12 fois par un club des Etats-Unis, soit trois fois par le Boston, le Detroit et les Rangers, deux fois par le Chicago et une fois par le Seattle... La coupe est restée dans des villes américaines six années de suite, soit de 1936 à 1941. Au cours des cinq dernières années, la coupe est restée au Canada, avec le Toronto vainqueur trois fois et le Canadien deux fois... Il y a eu cinq séries entre clubs américains et deux finales, entre clubs canadiens, soit en 1935 et en 1947...

Quinze parties ont été jouées dans les séries de la coupe, l'an dernier... La moyenne des joutes dans chaque série, au cours des six dernières années, a été de 16... Les plus fortes assistances dans les séries de la coupe Stanley ont été enregistrées, en 1945, alors que 247,800 personnes ont vu 20 parties... Le Canadien de Montréal a gagné le plus grand nombre de parties consécutives, soit huit, en 1944.

Les Habitants ont perdu la première partie dans la semi-finale contre le Toronto puis ils ont défait le même Toronto ainsi que le Chicago en huit parties consécutives... Le plus long match de l'histoire de la coupe a eu lieu lorsque les Ailes Rouges de Detroit et les Maroons de Montréal ont évolué pendant 116 minutes et 30 secondes de jeu additionnel avant le but de Modère Brunetneau qui donnait la victoire aux Ailes Rouges par 1 à 0.

Les deux clubs ont joué un total de 176 minutes et 30 secondes. La partie a commencé le 24 mars et s'est terminée à 2 h. 25 du matin, le 25 mars.

Dans les séries de 1948, il n'y a eu qu'une partie avec temps supplémentaires. En 1947, il y a eu quatre. Sept fois, la finale de la coupe Stanley s'est terminée dans le minimum de parties. Le Canadien a réussi l'exploit en 1930, en 1931 et en 1944; le Toronto, en 1932 et en 1948; le Boston, en 1941 et le Detroit en 1943.

Le Detroit a rencontré le Toronto dans la finale quatre fois, en 1936, 1942, 1945 et 1948. En 1936, le Detroit est sorti vainqueur mais le Toronto a été vainqueur des trois autres fois. En 1945, le Toronto a gagné les trois premières parties de la finale avec trois blanchissages. Le Detroit est ensuite revenu d'arrière pour gagner les trois parties suivantes, dont deux par blanchissage mais le Toronto a gagné la 7e et dernière joute.

En prenant part à des séries de 1949, le Detroit en est à sa dixième présence de suite dans les classiques. Aucun autre club a un tel record au cours des dix dernières années. Le gérant Conny Smythe et l'instructeur Happy Day sont en quête de la sixième conquête de la coupe comme gérant et instructeur respectivement. Il s'agit de la 19e série de la coupe pour Dick Irvin comme instructeur.

Irvin a conduit son club trois fois à la coupe Stanley, une fois avec le Toronto et deux fois avec le Canadien... Dit Clapper dirige les Bruins de Boston dans les séries pour la sixième fois mais il est encore en quête de sa 5e conquête... Tommy Ivan en est à sa 2e année comme instructeur dans les séries... Toe Blake du Canadien a obtenu le plus de points dans les séries de la coupe, soit 18 avec 7 buts et 11 assistances, en 1944, contre le Toronto et le Chicago, en neuf parties... Le plus grand nombre de buts dans les séries est de 12 et il est détenu par Maurice Richard du Canadien, en 1944, en 9 parties... Elmer Lach, au centre entre Richard et Blake, en 1944, détient le record pour le plus d'assistances avec 12... Des joueurs réguliers des quatre clubs en compétition, tous ont déjà pris part à des séries de la coupe, à l'exception de Dussault, Campeau, Laycoe, Plamondon et Riopelle du Canadien, Creighton et Kryzanowski du Boston, et Tingren, Sloan et Taylor du Toronto... Chacun des réguliers avec le Detroit a déjà pris part à des séries de la coupe...

Autres années dans les séries: 1947, a perdu à Toronto, 1ère ronde, 5 parties; 1943, a perdu à Boston, 1ère ronde (5 parties); 1942, a perdu à Chicago, 1ère ronde (5 parties); 1941, a perdu à Detroit, 1ère ronde, 5 parties; 1940, a perdu à Chicago, 1ère ronde, 5 parties; 1939, a perdu à Detroit, 1ère ronde, 5 parties; 1938, a perdu à Chicago, 1ère ronde, 5 parties; 1937, a perdu à Detroit, 1ère ronde, 5 parties; 1936, a perdu à Chicago, 1ère ronde, 5 parties; 1935, a perdu aux Rangers, 1ère ronde, 2 parties; 1934, a perdu à Detroit, 1ère ronde, 5 parties; 1931, a perdu à Chicago, 1ère ronde, 2 parties; 1929, a perdu aux Rangers, 2e ronde, 2 parties.

Années où le club n'a pas pris part aux séries: 1927, 1928, 1930, 1946.

Sommaire des séries du Boston: 1941 a défait le Detroit en 4 joutes; 1939 a défait le Toronto en 5 joutes; 1929 a défait les Rangers en 2 joutes; 1946 a perdu à Canadien en 5 joutes; 1943 a perdu à Detroit en 4 joutes; 1940 a perdu à Canadien en 2 joutes; 1927 a perdu à Ottawa en 4 joutes.

Autres années dans les séries: 1948 a perdu à Toronto, 1ère ronde (5 parties); 1947 a perdu à Canadien, 1ère ronde (5 parties); 1945 a perdu à Detroit, 2e ronde (7 parties); 1942 a perdu à Detroit, 2e ronde (2 parties); 1940 a perdu aux Rangers, 1ère ronde (5 parties); 1938 a perdu à Toronto, 1ère ronde (3 parties); 1937 a perdu à Canadien, 1ère ronde (3 parties); 1936 a perdu à Toronto, 1ère ronde (2 parties); 1935 a perdu à Toronto, 1ère ronde (4 parties); 1933 a perdu à Toronto, 1ère ronde (5 parties); 1931 a perdu à Canadien, 1ère ronde (5 parties); 1928 a perdu aux Rangers, 2e ronde (2 parties).

Années où le club n'a pas pris part aux séries: 1932, 1934, 1944.

Sommaire des séries du Detroit: 1943 a défait le Boston en 4 joutes; 1937 a défait les Rangers en 5 joutes; 1936 a défait le Toronto en 4 joutes; 1948 a perdu à Toronto en 4 joutes; 1945 a perdu à Toronto en 7 joutes; 1942 a perdu aux Maroons de Montréal 1ère ronde (2 parties); 1929 a perdu à Toronto, 1ère ronde (4 parties).

Autres années dans les séries: 1947 a perdu à Toronto, 1ère ronde (5 parties); 1946 a perdu à Boston, 1ère ronde (5 parties); 1944 a perdu à Chicago, 1ère ronde (5 parties); 1940 a perdu à Toronto, 2e ronde (2 parties); 1939 a perdu à Toronto, 2e ronde (3 parties); 1933 a perdu aux Rangers, 2e ronde (2 parties); 1932 a perdu aux Maroons de Montréal 1ère ronde (2 parties); 1929 a perdu à Toronto, 1ère ronde (4 parties).

Années où le club n'a pas pris part aux séries: 1927, 1928, 1930, 1931, 1935, 1938.

LE MONTREAL EST DEFAIT

LES ROYAUX DE CLAY HOPPER ONT ETE VAINCUS PAR LES DODGERS DE BROOKLYN HIER PAR LE COMPTE DE 6 A 5 DANS UNE JOUTE D'EXHIBITION

Vero Beach, 22. — Grâce à un ralliement de cinq points opérés dans la 6e et dernière manche, les Dodgers de Brooklyn de la Ligue Nationale, ont difficilement défait les Royaux de Montréal de la ligue Internationale par 6 à 5, hier après-midi.

Durant les 8 premières manches, le lanceur de couleur Don Newcombe a tenu les Buns à un point seulement, mais une amoulette à la fin de la 6e manche a cédé sa place à Frank Laga dans la manche finale.

Le ralliement des Dodgers a débuté par un simple de Rackley, une erreur de Leap, un but sur balles de Dick Whitman, un simple de Carl Abrams, un triple de Spider Jorgensen et une longue chandelle de Duke Snider ont produit les cinq points.

Kermit Wahl, Chuck Connors et Leap ont été les meilleurs coureurs du Montréal. Leap réussit un circuit. Preston Ward a frappé un triple pour Brooklyn. Montréal... 100000005-5 8 0 Brooklyn... 010000005-6 13 0 Newcombe, Laga 9 et Atwell; Hatten, Branca 6 et Campanella.

LES SAGES EN FINALE

A l'aréna du collège St-Laurent, hier soir, les Sages ont difficilement vaincu les Grads par 3 à 2 en supplémentaire. Grâce à cette victoire les Sages rencontreront maintenant le Commerce pour le championnat de la ligue de hockey Dépression. Cette partie finale sera disputée lundi soir prochain à St-Laurent lors du festival annuel de ce circuit.

Première période

Aucun point

Pun.: Blanchard (2), H. Delormier, A. Delormier, Laroche.

Deuxième période

1-Sages: Paulez (Sullivan, Pinsonnault) 5.35

2-Grads: Martin (H. Delormier) 14.40

3-Sages: Brochette 18.45

Pun.: Laroche.

Troisième période

4-Grads: Carignan (H. Delormier et Brisebois) 8.05

Pun.: aucune.

Période supplémentaire

5-Sages: P.-P. Daigle 1.20

Pun.: P.-P. Daigle.

BEAU SUCCES A L'EXPOSITION

La deuxième des grandes expositions des sportsmen, organisée par la Société des pêcheurs sportifs du Québec afin de percevoir des fonds pour encourager ses diverses œuvres de conservation, s'est ouverte samedi sous de très heureuses auspices. Ses organisateurs approuvent un flot continu de visiteurs qui n'a fait que s'accroître. «Nous avons eu plus de 12,000 entrées payées samedi et dimanche», a déclaré tard hier soir Bill Power, gérant de l'exposition, «et nous sommes vivement redevables au public montréalais qui nous a apporté un si bel encouragement. Nous avons l'espoir de remplir le grand manège du 17e Hussards tous les jours jusqu'à la fin de l'exposition, dimanche soir prochain».

Sans exception, toutes les attractions de l'exposition des sportsmen ont remporté un vif succès, mais le public semble manifester une préférence pour le merveilleux Snookum, lours savant qui peut presque tout faire.

1941 a défait le Detroit en 4 joutes; 1939 a défait le Toronto en 5 joutes; 1929 a défait les Rangers en 2 joutes; 1946 a perdu à Canadien en 5 joutes; 1943 a perdu à Detroit en 4 joutes; 1940 a perdu à Canadien en 2 joutes; 1927 a perdu à Ottawa en 4 joutes.

Autres années dans les séries: 1948 a perdu à Toronto, 1ère ronde (5 parties); 1947 a perdu à Canadien, 1ère ronde (5 parties); 1945 a perdu à Detroit, 2e ronde (7 parties); 1942 a perdu à Detroit, 2e ronde (2 parties); 1940 a perdu aux Rangers, 1ère ronde (5 parties); 1938 a perdu à Toronto, 1ère ronde (3 parties); 1937 a perdu à Canadien, 1ère ronde (3 parties); 1936 a perdu à Toronto, 1ère ronde (2 parties); 1935 a perdu à Toronto, 1ère ronde (4 parties); 1933 a perdu à Toronto, 1ère ronde (5 parties); 1931 a perdu à Canadien, 1ère ronde (5 parties); 1928 a perdu aux Rangers, 2e ronde (2 parties).

Années où le club n'a pas pris part aux séries: 1932, 1934, 1944.

Sommaire des séries du Detroit: 1943 a défait le Boston en 4 joutes; 1937 a défait les Rangers en 5 joutes; 1936 a défait le Toronto en 4 joutes; 1948 a perdu à Toronto en 4 joutes; 1945 a perdu à Toronto en 7 joutes; 1942 a perdu aux Maroons de Montréal 1ère ronde (2 parties); 1929 a perdu à Toronto, 1ère ronde (4 parties).

Autres années dans les séries: 1947 a perdu à Toronto, 1ère ronde (5 parties); 1946 a perdu à Boston, 1ère ronde (5 parties); 1944 a perdu à Chicago, 1ère ronde (5 parties); 1940 a perdu à Toronto, 2e ronde (2 parties); 1939 a perdu à Toronto, 2e ronde (3 parties); 1933 a perdu aux Rangers, 2e ronde (2 parties); 1932 a perdu aux Maroons de Montréal 1ère ronde (2 parties); 1929 a perdu à Toronto, 1ère ronde (4 parties).

Années où le club n'a pas pris part aux séries: 1927, 1928, 1930, 1931, 1935, 1938.

RADIO HOCKEY

CANADIENS DE MONTREAL vs RED WINGS DE DETROIT

Pour l'écoute

CKVL - Mardi soir à 9 hrs

CKAC - Jeudi soir à 9 hrs

CBF - Samedi soir à 9.05 hrs

Commandité par

IMPERIAL OIL LIMITED

UN PRODUIT DE S. HUBBARD & GORETT LIMITED

Les Bruins sont favoris pour vaincre les Leafs

Le club d'Arthur Ross devrait l'emporter sur les Torontois mais des surprises sont toujours possibles — Les deux premières joutes auront lieu sur la glace des Bostonais

Les Bruins de Boston et les Leafs de Toronto, deux vieux rivaux qui ont toujours combattu courageusement pour se classer avantagés dans les séries de la Ligue Nationale, et qui ont brillé en plusieurs occasions, seront les adversaires dans la série qui commencera ce soir au Garden de Boston et qui sera de 4 de 7. Cette série permettra au vainqueur de faire face au gagnant de l'autre série qui sera disputée entre le Detroit et le Canadien.

Les Bruins et les Leafs seront renforcés de chacun huit joueurs qui ont été déclarés éligibles pour la classique annuelle du hockey et, avec ce renfort, les deux équipes comptent pouvoir l'emporter et se qualifier pour la grande finale.

Sid Smith, qui a remporté les honneurs du championnat individuel de la Ligue Américaine du président Maurice Podoloff, portera l'uniforme du club Torontois, de même que Eldred Kobussen, et Rudy Migay, Frank Mathers, Bob Dawes, Fleming Mackell et le cerbère Bastien, tous des Hornets de Pittsburgh. Bastien a gagné le bon offert par la Ligue Américaine pour le meilleur gardien de buts du circuit et il devrait être un excellent substitut pour Turk Broda en cas où ce dernier serait blessé ou donnerait des signes de faiblesse. Bastien a obtenu six blanchissages au cours de la saison qui vient de se terminer et il est considéré aussi puissant que tout autre gardien du circuit Campbell.

Le Leafs ont aussi rappelé deux joueurs des Mariboros de Toronto, qui ont gagné le championnat de la Ligue Senior de l'O.H.A. Ce sont Bobby Robertson et Ray Hannigan, deux joueurs d'avants, et le cerbère de ce même club, Howie Harvey, sera également à la disposition de Happy Day. C'est donc dire que les Leafs seront plus puissants et qu'ils devraient faire une belle lutte avec les protégés d'Arthur Ross, mais ces derniers sont cependant favoris pour l'emporter car au cours de la saison régulière les Bostonnais ont fait bien meilleure figure que les salariés de Connie Smythe et encore en fin de semaine le Boston a affirmé sa supériorité sur les Torontois en les battant assez facilement.

Jack Gelineau, gardien de buts de l'Université McGill de Montréal, qui a été mis sous contrat par les Bruins vers la fin de la saison, c'est-à-dire au moment où Frankie Brimek était empêché de jouer à la suite de la maladie de son fils, sera à la disposition de Dit Clapper pour la série et prêt à garder les filets du Boston si ses services sont requis. Les Bruins auront aussi plusieurs substituts pour cette série, conformément à l'entente conclue lors de l'assemblée des gouverneurs, et tout les jeunes sont impatients de se lancer dans la mêlée afin de démontrer qu'ils sont les égaux sinon supérieurs aux vétérans du Boston ou aux recrues qui ont été mises sous contrat par Arthur Ross, au cours de la présente saison.

Les Bruins seront probablement privés des services de Murray Henderson et de Dave Creighton, qui sont actuellement sur la liste des blessés et tout indique que les joueurs suivants seront sur la glace lorsque l'arbitre donnera le signal du commencement des hostilités dans la joute de ce soir:

TORONTO — Buts: Broda; défenses: Thomson et Morton; centre: Gardner; avants: Ezinkski et Watson.

BOSTON — Buts: Brimek; défenses: Egan et Crawford; centre: Sanford; avants: Peters et Dumart.

ANGELO SAVOLDI EST VAINQUEUR

L'assistance la plus considérable aux séances de lutte remportées par le champion de St-Jacques a été témoin du programme présenté hier par le promoteur Ray Lamontagne. L'action n'a jamais ralenti.

Dans la grande finale, Angelo Savoldi a gagné l'unique chute dans son match contre George Cagney. Le combat fut ensuite arrêté à cause de la loi du contre-feu. Dans l'autre finale, Tiger Flowers a eu raison de Joe De Valteau en deux engagements consécutifs.

Le trio Asselin-Pusie-Roy a annulé avec les rudes Madison, Trudeau et LeGrand, tandis que Clément Ducheroche a défait Jack Britton après 14.27 minutes. Un préliminaire, Yvon Racicot a eu raison de Young McCov après 13.30 minutes de bataille enlevante.

CARTES PROFESSIONNELLES

ASSURANCE

Horace Labrecque et Fils Ltée

COURTIERS D'ASSURANCES

Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.

441, St-François-Xavier, Montréal

Tél. MARquette 2383-2384

Plus de science, moins d'harmonie

Les humains doivent vivre de façon plus humaine, dit M. D.-A. Trudeau

Les membres du Club social du Canadien National ont tenu, samedi soir, en l'hôtel Mont-Royal, leur 19e dîner annuel.

Nous traversons une période de progrès scientifique intense, a dit M. Trudeau, la plus intense dans l'histoire du monde, mais nous sommes très arriérés en ce qui a trait à l'harmonie entre les humains.

M. Trudeau a été présenté par le Dr J. P. McGuigan, médecin en charge des examens au Canadien National, et remercié par M. A.-C. Melanson, gérant des travaux aux ateliers du Canadien National à la Pointe-Saint-Charles.

Ont aussi adressé la parole, MM. N. B. Walton, O.E., vice-président du C.N.R.; E. R. Batley, chef du service de la traction et du matériel roulant du C.N.R.; et J. W. Coleman, président de la Consolidated Equipment Company de Montréal.

M. L. T. Palmer, président du club, occupait le fauteuil présidentiel et M. W. D. Ross avait été chargé du programme récréatif.

Nouvel appui au drapeau canadien

L'Union nationale catholique des Trois-Rivières, à sa dernière réunion, a adopté une résolution d'appui à la campagne de la Ligue du drapeau national du Canada, afin qu'il soit décidé durant la présente session que le Canada ait son propre drapeau et elle demande que le projet "rouge et blanc à feuille d'érable verte" soit adopté officiellement.

L'influenza gagne le Royaume-Uni

Londres, 21 (A.P.) — L'épidémie d'influenza qui avait frappé le continent européen il y a deux mois et plus, vient à son tour d'atteindre la Grande-Bretagne. On prévoit que diverses usines du Warwickshire devront fermer leurs portes à cause du fléau. A Coventry, on compte plus de mille enfants malades et à Birmingham, 500 chauffeurs d'autobus.

LE PIRE INCENDIE D'EDMONTON



Les autorités d'Edmonton enquêtent encore en ce moment sur les causes de l'incendie qui y a causé dernièrement pour \$3,000,000 de dommages en détruisant l'immeuble Northern Hardware. Ce feu, le plus grave qui fut encore survenu dans la capitale du Manitoba, ne put être maîtrisé qu'au bout de 24 heures. (Photo C.P.)

Une expédition de savants canadiens au Pôle nord

Ottawa, 21 (C.P.) — Un groupe de savants de l'Université McGill se dirige actuellement vers le pôle nord. Cette équipe de techniciens rapportera des échantillons de poussières et de matériaux venus d'étoiles et de météores ainsi que des spores de spores. Les spores sont des particules végétales causant "la rouille du blé".

Le gouvernement canadien précise que cette expédition sera d'un grand intérêt aux recherches scientifiques concernant la défense du pays. Il ne s'agit point toutefois d'une mission chargée d'étudier les possibilités ou les effets d'une éventuelle guerre bactériologique. Les savants tenteront de déterminer à quelles distances et à quelles altitudes le vent peut transporter les spores. Ces spores sont observés la présence en grand nombre dans les territoires voisins du pôle nord russe.

Le professeur Nicholas Polunin, professeur de botanique à McGill, dirige l'expédition. Les Esquimaux mis sous les armes

Juneau, 21 (A.P.) — Le Sénat de l'Alaska a voté à l'unanimité une loi qui établit une garde territoriale locale comprenant des unités de volontaires ou d'éclaireurs esquimaux qui seront postés le long du littoral de la Mer de Behring, face à l'extrémité de la Sibirie russe. On tâchera de porter les effectifs esquimaux à la force de deux bataillons complets.

CLUB RICHELIEU-SUDBURY

La vie prodigieuse de Jean de Brébeuf

Une émouvante causerie de P. Lorenzo Cadieux — Marquette a sa statue au Capitole de Washington, pourquoi Brébeuf n'aurait-il pas la sienne au Parlement d'Ottawa?

Le R. P. Lorenzo Cadieux, S.J., directeur de la Société historique du Nouvel-Ontario et ardent propagateur de la dévotion aux Saints Martyrs Canadiens dans toute la région, était l'invité d'honneur du Club Richelieu-Sudbury, lors de sa réunion hebdomadaire du 16 mars.

M. Jean-Paul Lebel, en présentant le Père Cadieux, loua le magnifique travail que celui-ci avait accompli dans le domaine de l'histoire régionale. Le conférencier avait choisi comme sujet: "La vie prodigieuse de Jean de Brébeuf".

La vie de Jean de Brébeuf se déroule comme un film d'aventures extraordinaires, un film en couleurs que projettent un éclairage nouveau sur le merveilleux chrétien de notre histoire. "Dans l'histoire du Canada, on ne rencontre pas de plus grande figure", nous dit l'historien Ferland. Et c'est le sentiment de tous ceux et celles qui ont connu le Père de Brébeuf.

Quel fut le secret de tant de vaillance et d'héroïsme? Jean de Brébeuf lui-même nous répond que c'est l'amour de Dieu. "Il faut être des apôtres qui aiment les Indiens comme des frères, des apôtres qui ne cherchent que Dieu et les âmes, qui désirent plus le salut d'une âme que la possession de l'empire du monde, bref, il faut un cœur de Dieu, rempli de Dieu".

Il naquit le 25 mars 1593, à Condé-sur-Vire, village de Normandie, près de Lisieux. Sa famille se divisait en deux branches, dont l'une les Arundel établie en Angleterre, compta 3 victimes de la persécution religieuse.

A 24 ans, le 6 novembre 1617, Brébeuf entra en noviciat, à Québec, à Rouen. Deux ans plus tard, il était professeur de grammaire. Voilà qu'une épreuve lui vint du côté le plus inattendu. Lui qui croyait avoir une santé robuste, tombe d'épuisement. Pendant des heures de maladie il demanda à Dieu les missions du Canada.

En 1638, Brébeuf faillit périr lapidé. On lui lance des pierres lors de la fondation de la mission Saint-Joseph. La sainte vierge le reconforte dans des visions. Jean de Brébeuf fait le voeu héroïque de ne pas manquer à la grâce du martyre.

En 1644, le voyage entre la mission Saint-Ignace et la mission Saint-Louis. L'attaque iroquoise, qui amènera la disparition presque complète de la nation huronne, s'intensifie. Trois jours avant sa mort, en 1649, le père de Brébeuf a une vision qui l'avertit que l'heure est venue. Il est pris captif avec le P. Lalemant lors de la destruction de la mission Saint-Louis.

L'oeuvre de celui que les Sauvages avaient surnommé "Echon", c'est-à-dire "celui qui porte de pesants fardeaux" ou encore "mon neveu qui nous est cher". Brébeuf est un saint et un héros national. Les Américains ont élevé une statue au Père Jas-

siens rédigeant leur testament. On y lisait ces paroles d'un courage et d'une ferveur extraordinaires: "Nous sommes prêts à mourir pour le point de répandre notre sang et d'immoler nos vies pour les services de notre bon Maître... C'est une faveur singulière que sa bonté nous fait, de nous faire endurer quelque chose pour son amour... Si vous entendez dire que Dieu ait couronné nos travaux béniesses..." (Relation de 1638, p. 43).

Peu après, les missionnaires commencent une neuvaine à saint Joseph, patron de la mission, qui écarte pour un temps la menace de mort.

Voilà à gros traits la vie et l'oeuvre de celui que les Sauvages avaient surnommé "Echon", c'est-à-dire "celui qui porte de pesants fardeaux" ou encore "mon neveu qui nous est cher". Brébeuf est un saint et un héros national. Les Américains ont élevé une statue au Père Jas-

La S. S.-J.-B.

Recrutement à Joliette

Joliette, 22 (D.N.C.) — La section Barthélemy Joliette, de la Société St-Jean-Baptiste, convoquait, en fin de semaine, son bureau de direction dans le but d'élaborer un programme pour l'année courante.

La séance était sous la présidence du Dr C.-A. Roussin, président de la fédération régionale et de la section locale.

Il fut question de recrutement de nouveaux membres et sous peu commencera une campagne en vue de grossir le nombre de nouveaux sociétaires.

La célébration de notre fête nationale, la St-Jean-Baptiste, a été longuement étudiée et on connaît avant longtemps les détails du programme qui sera suivi les 23 et 24 juin prochains.

Une motion de félicitations et de remerciements fut votée à ce comité, qui se compose de Me J.-R. Piette, de MM. R. Tessier et Eugène Lussier, et les mêmes membres constitueront cette année encore l'équipe de la section locale chargée d'organiser les amusements pour la jeunesse joliettaise.

L'Australie prêtera sa piste aux États-Unis

Sydney, Australie, 21 (A.P.) — Le gouvernement australien laisse entendre qu'il prêtera aux États-Unis l'usage de sa piste d'expérimentation pour bombes-robots, d'une longueur de trois mille milles, sitôt que Washington en fera la demande formelle.

Les Américains s'engageraient en revanche à faire profiter l'Australie de toutes les informations qu'ils recueilleraient de leurs expériences de lancement de ce type de projectile.

Marquette, découvreur du Mississippi. Ils ont placé cette statue au Capitole même de Washington. Ne conviendrait-il pas que Brébeuf ait également sa statue au Parlement canadien, à Ottawa? Il est assurément le plus grand homme qu'ait connu notre histoire.

Le Père Cadieux fut remercié par M. J.-A. Lapalme, président de la Société historique, qui attirera l'attention des membres du Club Richelieu sur la dernière suggestion du conférencier, demandant qu'on en prenne note et qu'on étudie ce qu'on pourrait faire.

LES POUVOIRS DU MAIRE

Le cas du maire suppléant

La déclaration du premier ministre Duplessis ne le règle pas — L'article 27 de la charte est explicite et la loi Dussault ne l'a pas modifié — Opinion catégorique du nouveau maire suppléant, M. J.-P. Fréchette — Les avocats municipaux sont appelés à formuler leur avis

"Il est incontestable que seul le maire de Montréal peut exercer les nouveaux pouvoirs que nous lui avons accordés, en vertu de la loi passée lors de la dernière session" a déclaré le premier ministre Duplessis au cours de sa conférence de presse de vendredi, à Québec.

M. Duplessis précise: "La loi qui accorde de nouveaux pouvoirs au maire de Montréal est une loi spéciale qui a été présentée par un membre du gouvernement, l'hon. Bona Dussault. Dans son esprit et dans sa lettre, elle limite l'exercice de ces pouvoirs à la seule personne du maire de Montréal. Par conséquent, il n'est pas question que les pouvoirs accordés au maire de Montréal par la loi spéciale présentée par l'hon. M. Bona Dussault soient exercés par le promoteur".

Toutefois, il reste que la charte de Montréal renferme cette disposition bien explicite au sujet des pouvoirs du maire suppléant:

"A la première séance du conseil tenue après chaque élection, ledit conseil choisit parmi ses membres un maire suppléant. Les fonctions du maire suppléant ne durent que trois mois, et il doit être remplacé ou réélu à l'expiration de chaque telle période."

"Lorsqu'il y a vacance dans la charge de maire suppléant, le conseil doit immédiatement remplir cette vacance. Le remplaçant ainsi nommé occupe la charge jusqu'à l'expiration du terme d'office de celui qu'il remplace."

Mais voici la clause capitale qui importe de souligner dans le cas qui nous occupe:

Tous les pouvoirs

"Le maire suppléant a et exerce tous les pouvoirs dont le maire est investi par la loi, chaque fois que le maire est absent de la cité ou incapable de remplir les devoirs de sa charge." (Article 27 de la charte de Montréal, troisième paragraphe.)

En conséquence, on peut en conclure, en prenant ce paragraphe au pied de la lettre, que si M. Houde s'absentait de la ville pendant une période prolongée, ou s'il se trouvait dans l'impossibilité "de remplir les devoirs

de sa charge" — par maladie — et ces devoirs sont maintenant très étendus, le maire suppléant serait revêtu "de tous les pouvoirs dont le maire est investi par la loi".

"Tous les pouvoirs": cela comporterait vraisemblablement le droit de siéger au Comité exécutif, le droit de convoquer des séances spéciales, le droit de veto, le droit de suspension des employés municipaux, le droit de contrôle sur les finances municipales, le droit de faire partie de toutes les commissions municipales; prérogatives nouvelles accordées au maire de Montréal par la loi Dussault.

La charte semble très claire sur ce point: le maire suppléant hérite de tous les pouvoirs du maire, lorsque ce dernier s'absente de la ville ou s'il est frappé de maladie. Et nulle déclaration, ou interprétation, fut-elle tombée de la bouche du premier ministre ne saurait changer un vieux texte de loi que l'on paraît avoir oublié de modifier, lors de la rédaction hâtive de la loi Dussault.

Toutefois, on apprend à l'hôtel de ville, ce matin, que pour clarifier la situation, l'autorité municipale demandera une opinion légale à ce sujet.

L'opinion du nouveau maire suppléant

Pour son compte, le maire suppléant, M. J.-P. Fréchette, qui a assumé ses fonctions en cette dernière qualité, samedi, et qui les exercera durant les trois prochains mois, s'est dit d'avis, en dépit de la déclaration de M. Duplessis, qu'il peut exercer tous les nouveaux pouvoirs accordés au maire de Montréal, en l'absence de M. Houde, ou par délégation de celui-ci. "Si le maire me demande de convoquer une assemblée spéciale du conseil municipal, je suivrai ces instructions; si le maire me délègue au Comité exécutif, je siégerai au sein de ce comité; si le maire me demande d'y voter à sa place, je le ferai", a déclaré M. Fréchette à une question des journalistes.

"Je suis d'opinion, poursuit M. Fréchette, que le maire suppléant ne doit recevoir d'ordre de personne autre que du maire qu'il a pour mission de remplacer; pas même du premier ministre."

GRÈVE de l'AMIANTE

Appel à tous les ouvriers de Montréal et de la région métropolitaine

Près de 5,000 mineurs de l'industrie de l'amiante sont en grève depuis plus d'un mois

- LES FAITS SONT CONNUS :
- Les mineurs réclament justice.
- Les compagnies d'amiante semblent vouloir la mort des syndicats.
- Le gouvernement provincial accorde son appui aux compagnies et provoque les grévistes.

Les ouvriers de Montréal ne laisseront pas affamer les mineurs d'amiante. La Conférence Conjointe du Travail syndiqué a accordé son appui aux grévistes, au nom de 250,000 travailleurs. Tous les ouvriers de Montréal et de la région sont invités à accorder leur support aux mineurs d'amiante.

Donnons-nous la main et d'ici quelques jours envoyons plusieurs camions de vivres à Asbestos et à Thetford. Les ouvriers des autres centres industriels de la Province doivent en faire autant.

Apportez tout ce que vous pouvez à la Salle de l'Assistance Publique, 458 est, rue Lagachetière (coin Berri). La salle est ouverte depuis 10 heures ce matin, et restera ouverte durant plusieurs jours, l'avant-midi, l'après-midi et le soir.

Si vous préférez faire une souscription, faites votre chèque à l'ordre de :

CONFÉDÉRATION des TRAVAILLEURS CATHOLIQUES du CANADA

et adressez-le à : 1231 est, rue Demontigny, Montréal, P.Q.



PLUS DE GENS SE SERVENT DE l'interurbain PLUS SOUVENT

Les téléphonistes de l'interurbain établissent maintenant 5 millions de communications par mois... soit deux fois plus qu'il y a six ans. Aujourd'hui, plus de familles entretiennent des relations d'une ville à l'autre, et l'homme d'affaires a de plus en plus recours à l'interurbain.

Faciliter l'acheminement d'un volume sans cesse accru d'appels interurbains constitue une phase importante de notre vaste programme d'expansion et d'amélioration. Nous avons engagé des milliers de nouvelles téléphonistes... nous en choisissons et formons d'autres sans cesse. Nous avons ajouté au réseau et perfectionné des centaines de nouveaux tableaux de distribution, nous avons posé de nouvelles lignes — et l'expansion dans ce sens se continue.

Nous voulons acheminer vos communications — tant urbaines qu'interurbaines — avec courtoisie, célérité et précision... nous voulons assurer au plus grand nombre possible d'abonnés le service téléphonique à la fois le plus efficace et le moins coûteux. L'utilité pratique — la valeur — de votre téléphone augmente sans cesse.

LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA

Après bien des pourparlers, où il faut vaincre la résistance de quelques chefs Hurons, Brébeuf ayant promis 20 mètres en l'honneur de saint-Joseph, part des Trois-Rivières avec les PP. Daniel et Daoust, le 7 juillet 1634. Les Relations nous racontent ce voyage qui fut terrible de difficultés et de dangers. Arrivé à Toaniché le 5 août, il est laissé seul par ses compagnons. Il se jette à genoux, prie Marie et Joseph, puis se dirige vers l'horizon, où il reçoit un accueil chaleureux. Brébeuf est supérieur de la mission de 1634 à 1638. Tout va bien, les Pères passent pour des hommes extraordinaires. Mais bientôt, une épidémie, qui décime les sauvages, fait rage dans la région, surtout à Ossossané. Les Pères se dévouent auprès de chacun. Cependant, les sorciers veillent; ils accusent les Pères d'être la cause du fléau. Une assemblée générale condamne les Pères à mort, en octobre 1637. Brébeuf et les

LA GREVE DE L'AMIANTE

Les syndicats n'ont jamais refusé l'offre de médiation de M. Barrette

Déclaration de la C.T.C.C. en marge de la grève et de l'incident Piuze — La déclaration du ministre du travail — La légalité de la grève — Pourquoi les compagnies ont-elles pu se faire entendre quand on n'a même pas voulu écouter les syndicats? — Deux poids, deux mesures?

La Confédération des travailleurs catholiques, dans un communiqué remis à la presse hier après-midi, déclare que les syndicats de l'amiante qui lui sont affiliés n'ont rien eu à faire avec l'attentat commis sur la personne de M. Piuze, surintendant à l'Asbestos Corporation Ltd., de Theford Mines.

Même, rien ne démontre que ce sont des grévistes qui ont attaqué M. Piuze. Plusieurs journaux l'ont affirmé. La C.T.C.C. espère que tous les incidents qui se sont produits dans la grève de l'amiante seront éclaircis. Peut-être découvrirons-nous qu'ils ont été provoqués par des personnes qui ont intérêt à discréditer les grévistes et le syndicat dans l'opinion publique.

La déclaration de M. Barrette

Nous avons pris connaissance de la déclaration de l'hon. Barrette en marge de la grève de l'amiante. Nous croyons devoir faire les commentaires suivants: a) Il est vrai que l'hon. Barrette s'est offert d'agir comme médiateur il y a environ trois semaines lorsqu'une délégation des syndicats de l'amiante s'est rendue à son bureau. Nous nous souvenons qu'il n'avait reçu que deux des dix délégués qui étaient mandatés pour parler au nom des ouvriers. Jamais les syndicats de l'amiante, la Fédération ou la C.T.C.C. n'ont refusé l'offre de médiation du ministre et ils seraient encore heureux de l'accepter. Toutefois, les ouvriers voulaient obtenir des garanties certaines, dans les circonstances, ils avaient raison d'exiger.

Nous savions que le ministre ne pouvait donner ces garanties sans l'acquiescement des compagnies, mais lorsqu'il reliait son offre de médiation au retour au travail sans garanties, il rendait la solution du problème impossible.

La légalité de la grève

b) Le ministre du Travail déclare qu'il ne peut intervenir dans le conflit tant que les ouvriers ne seront pas retournés dans la légalité.

La C.T.C.C. partage l'opinion du ministre lorsqu'il dit que les lois doivent être respectées et il admettra que les syndicats affiliés à la C.T.C.C. se sont, à peu d'exception près, toujours démontés respectueux de la loi.

Quatre mille ouvriers quittent spontanément le travail, surtout lorsque ces ouvriers,

pendant toute la période de la grève, malgré les injustices dont ils furent victimes, sont demeurés dans l'ordre, on doit comprendre qu'il existe des raisons expliquant leur action qui ne se trouvent pas dans une interprétation restrictive d'une loi.

Ces raisons, nous aurions aimé les donner au ministre, mais il n'a jamais désiré les entendre. Seule la Canadian Johns-Manville eut l'avantage de faire valoir son point de vue.

Si au lieu de faire des déclarations à l'emporte-pièce, enlever les certificats de reconnaissance aux syndicats de l'amiante, mobiliser la police provinciale, le gouvernement avait essayé de comprendre le problème humain et social qui se posait dans l'industrie de l'amiante, nous sommes assurés que la grève n'aurait pas duré trois jours.

Grève provoquée

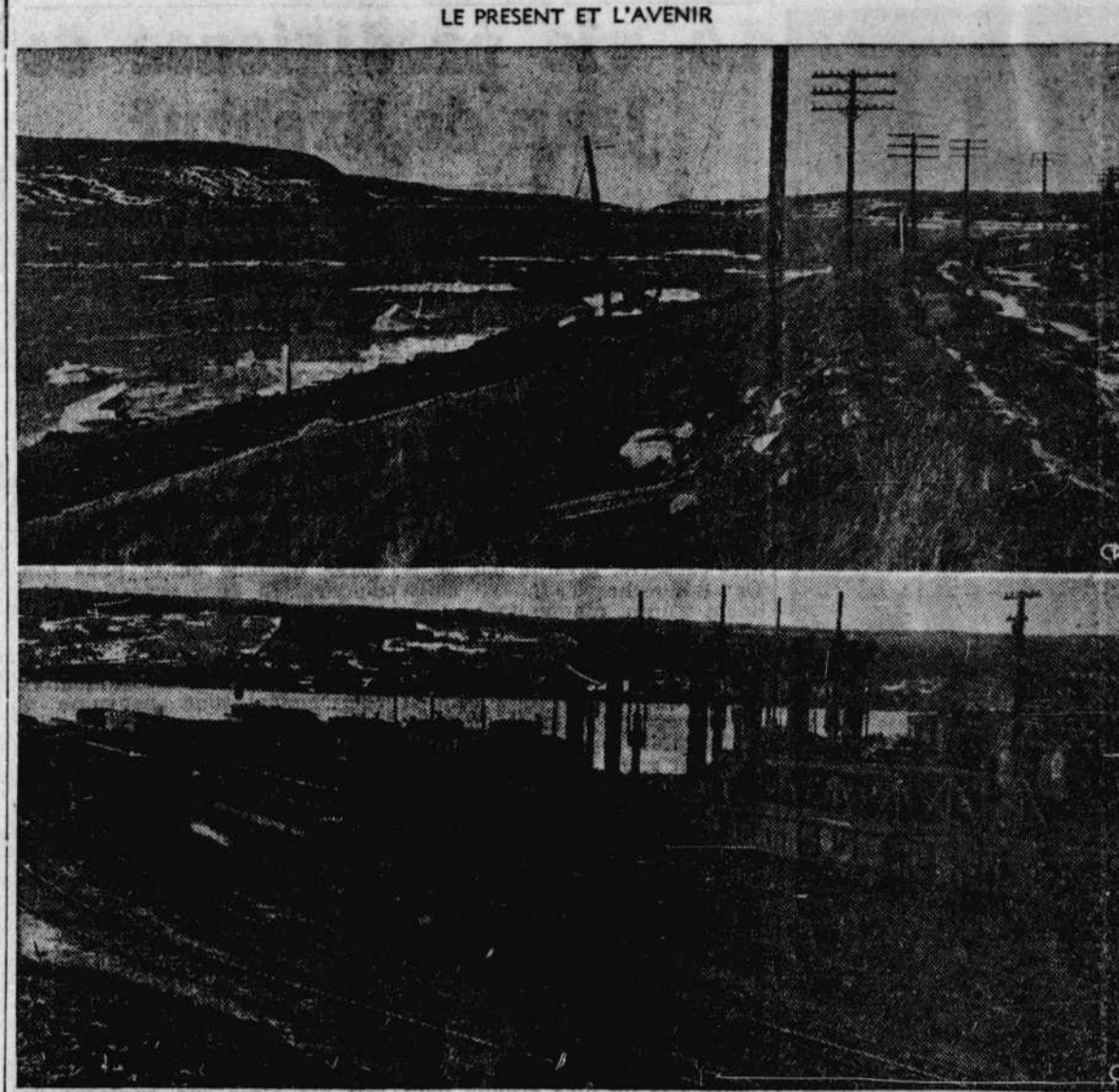
Lorsqu'une personne est en voie de se noyer dans un lac dans lequel il est défendu de se baigner, la première réaction du gardien doit être de tenter de la sauver. Ensuite, il pourra prendre des procédures contre elle s'il y a lieu. Peut-être découvrirait-il alors que cette personne fut poussée dans le lac par des malfaiteurs... C'est sans doute ce que le ministre du Travail aurait trouvé dans la grève de l'amiante s'il en avait eu toutes les données. Il aurait constaté comme nous que la Canadian Johns-Manville a bel et bien provoqué la grève dans l'espoir vraisemblablement de se débarrasser du syndicat et de la Fédération de l'amiante. Après avoir poussé les ouvriers à la grève, elle s'est empressée de brandir l'arme de la légalité pour les discréditer et réussir plus facilement le coup.

Si les ouvriers d'Asbestos ont perdu confiance dans la procédure arbitrale, ce n'est pas le syndicat, la Fédération ou la C.T.C.C. qui en sont responsables.

Lorsque les employeurs violent la loi en congédiant par exemple illégalement un employé, nous ne sachons pas que le ministre du Travail refuse d'intervenir sous prétexte d'illégalité. Il laisse les parties débattre la question de droit devant la Commission des relations ouvrières ou les tribunaux et tente de régler le conflit par l'intermédiaire de ses conciliateurs. C'est là, à proprement parler, son rôle et son devoir.

Deux poids, deux mesures

Alors pourquoi une procédure différente lorsque ce sont les ouvriers qui sont présumés dans l'illégalité? Pourquoi les compagnies n'ont-elles pas suivi les procédures de la loi pour faire décider régulièrement de la légalité ou de l'illégalité de la grève? Pourquoi la Commission des relations ouvrières a-t-elle même refusé de recevoir une délégation de la Fédération de l'amiante qui désirait simplement présenter sa cause? Les ouvriers de la province de Québec sont-ils dans la même position que les citoyens de certains pays qui sont exécutés sans procès?



La construction d'un pont de \$13,500,000 sur le détroit de Canso apportera des changements d'importance au décor représenté par ces deux photos. La photo du haut représente la partie la plus étroite du détroit séparant le Cap Breton de la Nouvelle-Ecosse et sur laquelle le pont sera construit. La photo du bas montre les quais du transbordeur à Mulgrave, le seul moyen actuel de communication à travers le détroit. Avec la construction du nouveau pont servant aux chemins de fer et aux véhicules, ces quais disparaîtront.

Décès d'une religieuse bien connue

Le 20 mars, à la Providence, maison-mère de Montréal, est décédée la R. S. Jean-Climaque, née Allaire (Azilda), à l'âge de 94 ans, dont 74 ans de vie religieuse.

La défunte était née à St-Ours de Richelieu le 5 juin 1854 du mariage de Pascal Allaire et de Clémence Duhamel. Entrée au noviciat de la Providence le 2 août 1875, elle y faisait profession le 16 août 1877. Elle se dépensa dans diverses maisons, particulièrement à la maison de la Providence Sainte-Ursule, de 1881 à 1906, où elle exerça la charge de supérieure pendant 17 ans, puis à l'hôpital des incurables de 1910 à 1916 où elle cumula plusieurs emplois. L'hôpital de St-Jean de Dieu fut le théâtre de ses activités de 1916 à 1938 alors qu'elle devint conseillère provinciale de la province St-Vincent de Paul, à la résidence St-Isidore.

En 1940 elle prenait sa retraite à la maison-mère. Dans sa solitude elle s'occupait de travaux de couture et de tricot pour les missions de Mgr Georges Cabana et celles de l'Institut. En 1947, elle y célébra son jubilé de 70 ans de profession religieuse.

Les funérailles auront lieu à la maison-mère de la rue Fulum, demain matin, à 8 h. 30.

Règlement de la grève

e) La Fédération de l'amiante est prête à rencontrer les intéressés pour discuter tout le problème de la grève de l'amiante et trouver la meilleure solution. Cette rencontre est encore possible. Si on ne veut pas sa disparition et la disparition des syndicats de l'amiante, c'est le temps de le démontrer.

La formation archivistique, nécessaire à l'historien

Mémoire présenté à l'assemblée annuelle de l'Institut d'Histoire de l'Amérique française

Voici un résumé du premier mémoire présenté à l'assemblée annuelle de l'Institut d'histoire de l'Amérique française.

L'archivistique est un ensemble de notions théoriques et pratiques requises pour la bonne tenue des archives. Parmi ses notions, il faut compter, comme connaissances auxiliaires, la paléographie, la philologie, la diplomatique, la chronologie technique et autres qui permettent à l'archiviste de lire l'écriture des documents conservés, comprendre leur langue, reconnaître leur forme, déterminer leur date et le reste.

De formation récente, l'archivistique est nécessaire à l'historien non pas pour la tenue des archives, mais pour la recherche et la compréhension des sources qui se trouvent en celles-ci. A cette fin, les connaissances auxiliaires de l'archivistique et autres lui sont requises, comme à l'archiviste. Le terme "archives" peut signifier non seulement un ensemble de documents, mais aussi le local qui les renferme. De plus, l'historien (comme l'archiviste) ne doit pas confondre "fonds d'archives" et "dépôt d'archives": le premier est une collection de documents qui forment un tout homogène, le second est ce qui est constitué par un ou plusieurs fonds d'archives.

Grâce à l'archivistique, l'historien saura où puiser ses principales sources et comment s'y prendre pour le faire méthodiquement de la façon la plus rapide et la plus sûre. La fondation de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, et la création d'instituts d'histoire aux universités françaises de Montréal et de Québec font ressortir davantage l'importance de l'archivistique, puisque c'est une science auxiliaire indispensable dans le domaine de l'histoire. Une lacune qu'il faudrait combler sans retard pour l'utilité des chercheurs, ce serait la confection d'un guide général qui fournirait tous les renseignements qui s'imposent sur nos dépôts d'archives tant ecclésiastiques que civils. Il est à souhaiter que l'Institut d'histoire de l'Amérique française puisse réaliser cette oeuvre si importante dans un avenir prochain.

Délégués canadiens à Rome

A la deuxième conférence de l'O.T.I. sur le bâtiment

Ottawa, 22 (D.N.C.) — M. Joseph Dorion, vice-président de la Fédération des travailleurs du bâtiment (C.T.C.C.), fait partie de la délégation canadienne qui assistera à la deuxième assemblée du comité du bâtiment, du génie civil et des travaux publics de l'Organisation internationale du Travail. Ce comité est réuni depuis le 15 mars à Rome, où il siègera jusqu'au 26 du courant. Il étudie les mesures de stabilisation de l'industrie de la construction.

Les autres membres de la délégation sont MM. J. Lorne MacDougall, préposé aux relations industrielles du ministère du Travail, représentant du gouvernement; J. McLeod, de Toronto, aviseur; John N. Flood, président de "John Flood and Sons, Ltd.", de Saint-Jean, N.-B., et Harold G. MacDonald, président de "H. G. MacDonald and Company Ltd.", d'Edmonton, Alta., représentants des employeurs; et J. Woolsey, de l'International Union of Elevator Constructors, de Toronto, et de M. Dorion, représentant les ouvriers.

FAITS DIVERS

Des bandits ont commis deux vols à main armée

En l'espace d'une demi-heure, dans l'ouest de la ville — Club incendié près de Hull — Cagoullards torontois — Avion disparu — Des rats à Magog...

Deux bandits, l'un très grand et l'autre de petite taille (et dont la police possède un excellent signalement), ont commis hier soir, à moins d'une heure d'intervalle, deux vols à main armée dans des pharmacies de l'ouest de la ville.

Vers 9 heures, ils sont entrés dans la pharmacie "Macy", rue Sainte-Catherine ouest, à l'angle de McGill College, et au bout de quelques instants, ont forcé la caissière à leur remettre une somme d'environ \$75. "Ce vol a été perpétré en présence des employés du magasin et d'environ une dizaine de clients, tenus en respect à la pointe du revolver."

Un peu plus tard, ils se présentèrent à la pharmacie Bloome, rue Sainte-Catherine ouest, à l'angle de Saint-Marc, où se trouvait la caissière et un commis. Sous la menace du revolver, ils se sont emparés d'environ \$185 et ont pris la fuite.

Intulé de préciser que le sergent-détective Léopold Guérin et ses policiers de la sûreté municipale sont aux trousses des malfaiteurs.

Un incendie a détruit hier soir, vers 9 heures, le "Glenlea Golf and Country Club", situé à cinq milles à l'ouest de la ville de Hull; on estime les dommages à \$70,000.

Les Torontois ont pris naissance vers 8 h. 30, dans la cuisine et se communiquent très rapidement au reste de l'établissement. Les propriétaires demandèrent aussitôt l'aide des pompiers de Hull, mais ceux-ci furent obligés de demander la permission du maire, étant donné que le club est situé hors des limites de la ville; en fin de compte, il semble que telle permission ne fut pas donnée, puisque aucun pompier ne se rendit sur les lieux.

C'est la seconde fois que ce club est rasé par les flammes puisqu'il le fut déjà en 1942. Cette fois-ci les pertes sont partiellement couvertes par les assurances.

Cagoullards A Toronto, on a offert des récompenses diverses, formant un total de \$2,000, pour faciliter la capture de cagoullards qui, en cette ville, ont éventré une série de coffres-forts en ces derniers temps. En fin de semaine, ils se sont introduits chez un bijoutier et se sont enfuis avec \$80,000 de marchandises.

Avion disparu Un avion Stinson, parti de Buffalo mercredi matin avec deux hommes d'affaires américains qui se rendaient à Montréal, est disparu de la circulation. En ce moment, des avions canadiens et américains patrouillent la frontière pour retrouver l'appareil. Les disparus sont Harry G. Barenbrugge, 45 ans, d'Elmira, N.Y., et Stuart N. Johnson, 41 ans, de Mansfield, Pa.

Des rats... Le conseil municipal de Magog étudie, paraît-il, les moyens à prendre pour débarrasser cette ville des rats qui l'infestent. Ceux-ci sont devenus tellement nombreux qu'ils ont commencé à envahir les maisons et se sont même attaqués à un bébé et à sa mère. On craint qu'avec la venue de l'été, ces rongeurs malfaisants ne commettent des déprédations encore plus graves et déjà la plupart des citoyens versent du chlorure de chaux à l'entrée des trous de rats, pour essayer d'exterminer ces derniers.

Les peintures du Père Corbeil Jollette, 21. — Une exposition des peintures du R. P. Wilfrid Corbeil, C.S.V., s'est ouverte dimanche au parloir du séminaire, et se tiendra jusqu'au 4 avril. L'entrée est libre de 10 h. du matin à 9 h. du soir.

Nouvelles des Trois-Rivières

Congrès Les Trois-Rivières, 22 (D.N.C.) Le 23e congrès annuel du Conseil des unions des moulins à papier du Québec et de l'est du Canada aura lieu aux Trois-Rivières, les 7, 8 et 9 avril prochain.

Il se terminera par un banquet au cours duquel M. Antonio Barrette, ministre du Travail, portera la parole.

L'habitation

Le conseil municipal a autorisé le maire, M. Arthur Rousseau, à signer le contrat de vente de 76 lots à la coopérative d'habitations Sainte-Marguerite pour le prix global de \$760, soit \$10 par lot.

lunettes

verres optiques ALBANY PHILIP O.D. assisté d'optométristes et opticiens diplômés PLATEAU 5151 LOCAL 338

examen de la vue

Bureaux chez Dupuis Frères 1000 Avenue de la Montreuil

LE CIVISME c'est une foule de petites choses!



"S'il vous plaît" et "Merci" sont de mots magiques "S'il vous plaît" et "merci" sont de petits mots que tout le monde connaît, et c'est dommage qu'ils ne soient pas plus fréquemment employés dans nos conversations quotidiennes! Ce sont des mots magiques... qui sont souvent récompensés d'un sourire aimable. Ils obtiennent un service plus rapide... rendent la vie plus amicale et plus heureuse. Un "s'il vous plaît" gracieux... un "merci" sincère produisent de merveilleux résultats—faites-en la preuve. La politesse dans la conversation est une forme de civisme.

Vous pouvez participer à cet effort de service public. Prenez note de quelques petites choses qui, à votre avis, contribuent au civisme.

Publiée sous les auspices des fabricants de la BIÈRE BRADING THE BRADING BREWERIES LIMITED

Cette série d'annonces est conçue dans le but d'aider à faire de votre localité le meilleur des endroits où vous puissiez vivre.

RADIO-CARABIN: Soyez aux écoutes tous les mercredis soirs de 9 h 10 hrs. CBF Montréal et le réseau français de Radio Canada.

DUPUIS vente 81e anniversaire FAUTEUILS CONFORTABLES



- arrière du dossier entièrement recouvert de tissu
● dossier à ressorts
● rembourrage de coton hygiénique
● appuis-coudes rembourrés
● bois des appuis-coudes au fini noyer sculpté
● siège à ressorts
● pieds en bois sculpté

Le fauteuil le plus accueillant à un prix aussi avantageux. Riche couverture de damas à fleurs, motif rayures en bleu, rose — aussi en reps à carreaux diamants nuance rouge vin. DUPUIS — quatrième (De Montigny) RAYMOND DUPUIS, président A.J. DUGAL, vice-président